

◆

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOUR(S) PLUS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

◆

◇
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015
 ◇

.....
04

**ÉDITO DU PRÉSIDENT
 PHILIPPE BRIAND**



06
**MOBILITÉS
 ET
 INFRASTRUCTURES**



14
**DÉVELOPPEMENT
 ÉCONOMIQUE,
 TOURISME ET TIC**



32
**HABITAT
 ET
 RÉNOVATION
 URBAINE**



38
**DÉVELOPPEMENT
 DURABLE
 ET ÉNERGIE**



50
**COLLECTE
 ET TRAITEMENT
 DES DÉCHETS**



60
ASSAINISSEMENT



66
**CULTURE
 ET
 SPORT**



74
**RELATIONS
 PARTENARIALES**

.....
76

**FONCTIONNEMENT
 ET BUDGET**



“

Ecrire ces quelques lignes pour le rapport d'activité 2015 a un écho tout particulier. En effet, comme vous, je mesure tout le travail réalisé ces derniers mois. Notre réseau de transport a démontré toute son efficacité en étant récompensé par le Pass d'Or 2015 au 24ème palmarès des mobilités. Je souligne à ce titre que le nombre de voyageurs est toujours en augmentation avec 35,5 millions de passagers en 2015, soit une hausse de 4,5% par rapport à 2014.

Le développement économique n'est pas en reste. La French Tech est une opération réussie et fait de la Touraine un territoire de pointe avec de belles perspectives pour le site Mame.

La Communauté d'agglomération Tour(s) plus a entamé depuis plusieurs mois un énorme travail visant à franchir un nouveau cap de développement. L'engagement en faveur du passage en métropole est un acte fort qui démontre la volonté de tous de faire de notre territoire un territoire qui compte pour les 20 ou 30 années qui viennent. Vous le savez, quoi qu'il arrive, même si le passage en métropole n'est pas décidé, nous serons pour le moins Communauté urbaine. Nous pouvons dire que nous sommes prêts ! Notre intercommunalité a gagné en maturité. Elle sait désormais se projeter vers l'avenir. J'en veux pour preuve les nombreux projets qui nous animent. C'est dans cette perspective que nous avons entamé une réflexion sur la deuxième ligne de tramway, afin de parfaire de façon cohérente notre réseau de transport urbain.

Je vous invite à lire attentivement ce rapport d'activité. Il constitue une photographie réaliste de notre agglomération et permet aussi de prendre conscience du travail accompli. Je profite de ces lignes pour remercier l'ensemble des maires et des conseillers communautaires qui, tout au long de l'année, s'investissent et imaginent l'avenir.

Philippe Briand
Président de Tour(s) plus

”



MOBILITÉS ET INFRASTRUCTURES

Le réseau Bus - Tramway

Exploitation et aménagements :
investissements continus

Un réseau toujours plus accessible

Les autres modes de transport non négligés

Infrastructures

35,5
MILLIONS

DE VOYAGES
BUS + TRAM
EN 2015

+4%

PAR RAPPORT
À 2014

10 356 212
KILOMÈTRES

PARCOURUS
EN 2015
SUR LE RÉSEAU
BUS+TRAM.

LE RÉSEAU BUS - TRAMWAY



1

Le tram et les quatre lignes principales comme locomotives

Suite à la réalisation de l'enquête ODMD ("Origine-Destination / Montées-Descentes"), réalisée en octobre 2014, Tour(s)plus a engagé en 2015 un bilan du réseau bus + tram par ligne et par secteur géographique, afin d'évaluer les effets de la mise en service de la première ligne de tram et la restructuration du réseau Fil Bleu.

Avec 126 200 déplacements par jour, la fréquentation du réseau Fil Bleu a progressé de 40 % entre 2010 et 2014, alors que l'offre kilométrique n'a augmenté que de 6 %. Globalement, cette évolution est en grande partie due à l'effet tramway, représentant 44 % des voyages réalisés sur l'ensemble du réseau. Sans oublier la ligne Tempo, avec une meilleure régularité, amplitude, accessibilité et qualité de l'information voyageur, ainsi que la ligne 5, qui a gagné en lisibilité. A noter que les lignes fortes (2, 3, 4 et 5) représentent 34 % des voyages sur le réseau.

Les secteurs ayant connu les plus fortes progressions sont notamment "Marne / Petite Arche" à Tours Nord, les "Deux-Lions" à Tours Sud et "Joué-lès-Tours".

2015 en chiffres

- 35,5 millions de voyages pour le réseau, soit une progression de 4,5 % par rapport à 2014.
- 10,3 millions de kilomètres parcourus en 2015.
- 20,5 millions HT de recettes trafic, couvrant 37 % des dépenses.
- Le tramway a enregistré 14,8 millions voyages, soit 42 % des voyages réalisés sur le réseau global. Il a connu une augmentation de fréquentation de 1 %. L'incendie du Pont Grammont en juillet 2015 a perturbé la circulation du tramway et a donc impacté la fréquentation de la ligne durant le second semestre.
- La ligne Tempo (2) est de plus en plus plébiscitée avec 4,6 millions voyages en 2015. La fréquentation des lignes fortes continuent d'augmenter, notamment la ligne 5 avec 2,6 millions de voyages, soit une progression de 9 %.

A noter également des ajustements d'offres et de parcours en 2015, afin d'améliorer leur régula-

rité, ponctualité et/ou régler des problèmes de surcharges :

- itinérance de la ligne 50 modifiée (quais de Saint-Cyr-sur-Loire),
- création du service de transport à la demande Résago 5 à titre expérimental (quartier des Maisons Blanches à Saint-Cyr-sur-Loire),
- nouvelle desserte des plateaux de Saint-Avertin (lignes 19/20/35/36),
- mise en service d'une nouvelle ligne Citadine (C), offrant une desserte entre l'hôpital Bretonneau et le quartier Blanqui dans l'hypercentre.

INCENDIE DU PONT : ACTION, RÉACTION !

Dans la nuit du 10 au 11 juillet, un important incendie s'est déclaré sous le pont des voies SNCF avenue de Grammont à Tours, entraînant la coupure de la circulation (des tramways, bus, voitures et poids lourds) entre le carrefour de Verdun et la place de la Liberté.

Le plan de remplacement du tramway est mis en place sur la commune de Joué-lès-Tours, afin d'assurer la liaison entre le sud de la ligne de tramway et la place de la Liberté.

Les travaux de réfection des réseaux électriques du tramway se sont déroulés entre le 31 août et le 30 octobre, date à laquelle le service normal des tramways est rétabli.

Coût des travaux : 1,4 M€ HT.

EXPLOITATION ET AMÉNAGEMENTS : INVESTISSEMENTS CONTINUS



2

Les travaux

Les travaux d'aménagements de voiries, d'arrêts bus, de parking et d'équipement du réseau représentent un investissement global d'environ 1,43 M€ HT en 2015.

- Programme annuel d'amélioration des voiries circulées par les bus et des arrêts sur l'ensemble des communes du Tour(s)plus, pour un montant total de 673 000 € HT ;
- Programme annuel sur les axes structurants du réseau bus pour la réfection des voiries et des arrêts sur l'ensemble des communes du Tour(s)plus, pour un montant total de 280 000 € HT ;
- Programme de réfection de signalisation horizontale sur les voies bus et d'aménagement de 21 arrêts bus et de leur mise en accessibilité, réparti essentiellement sur les lignes de bus structurantes et lignes de maillage, pour un montant global de 350 000 € HT

Investissements

- Livraison de 15 bus standards (3,3 M€ HT) et de 10 bus articulés (3,2 M€ HT) pour les besoins 2015.
- 6 rénovations de véhicules et deux mises en conformité de véhicules, pour un montant global de 313 000 € HT.

Contrôles qualité

Moderniser les systèmes d'information

Tout au long de l'année 2015, Tour(s)plus a poursuivi son action, avec l'assistance de Keolis, pour finaliser la mise en œuvre des correctifs et améliorations des systèmes permettant la gestion de l'exploitation du réseau bus+tram. Notamment pour la billettique qui est un outil automatisé permettant la gestion des titres de transport (distribution, validation), mais aussi pour le SAEIV, au cœur de l'exploitation, du système informatique destiné à superviser et réguler le réseau de transport en temps réel.

Sécuriser certains carrefours

En 2015, Tour(s)plus a procédé à l'amélioration de la sécurité sur six carrefours traversés par le tramway. C'est par exemple le cas du carrefour de la Rue Emile-Zola et de la Rue Nationale, où un feu supplémentaire a été rajouté.

Affiner les systèmes de comptages

Dans le but d'affiner ses outils d'observation de la fréquentation du réseau, la Direction des Mobilités s'est dotée d'un système de comptage automatique de passagers. L'installation de cet équipement sera réalisée sur 7 des 21 rames en 2016.

TOUR(S)PLUS EN HAUT DE L'AFFICHE !

Fin 2015, Tour(s)plus s'est vu remettre le Pass d'Or 2015 aux 24e Palmarès des Mobilités, initié par "Ville, Rail et Transport". Chaque année, ce magazine indépendant récompense les réseaux français de transport urbain les plus performants, après analyse de l'évolution des principaux indicateurs de la qualité du service sur l'année échue. Tour(s)plus a donc reçu la plus haute distinction, devant les réseaux de Nantes et Dijon, une première !



1 Tempo, la ligne 2 plébiscitée par les voyageurs

© Cyril CHIGOT

2 Le tramway place Anatole France

© Cyril CHIGOT

3 Visuel du "Pass d'Or"

UN RÉSEAU TOUJOURS PLUS ACCESSIBLE



1

Un Schéma Directeur approuvé et appliqué

Conformément à la réglementation en vigueur, le Schéma directeur "Agenda d'accessibilité programmée" (Sd'AP) du réseau de transport public urbain de l'agglomération tourangelle a été approuvé par le bureau communautaire de Tour(s)plus le 7 septembre 2015.

Le Sd'AP compte 500 arrêts prioritaires : 329 arrêts sont accessibles (65 %), 30 arrêts relèvent d'une "impossibilité technique avérée" et 141 arrêts sont "non accessibles" et devront faire l'objet de travaux de mise en conformité.



Des priorités sur le réseau

Les deux lignes, constituant l'armature du réseau de bus+tram, sont accessibles à l'exception des deux stations et arrêts reconnus "impossibilité technique avérée". En 2015, 21 arrêts de bus supplémentaires ont été rendus accessibles suite à des travaux d'aménagement ou de réaménagement, dont 19 identifiés comme prioritaires par le Sd'Ap.

Par exemple, la matérialisation de l'emplacement de la porte avant sur les quais bus a été validé en concertation avec des représentants des personnes non voyantes et malvoyantes, Keolis, exploitant du réseau, les services techniques de Tour(s)plus et de la Ville de Tours.

Le repère, placé en tête de quai, permet le repérage de la porte avant du bus pour les personnes en situation de handicap visuel et le bon positionnement de la deuxième porte face à la section élargie du quai, pour la montée et la descente des personnes en fauteuil roulant.

Le déploiement se fera en 2016 sur les lignes fortes et accessibles du réseau.

1 L'accessibilité, une priorité pour les transports publics

© Tour(s)plus

2 Vélociti adopte le vélo pliant

© Tour(s)plus

LES AUTRES MODES DE TRANSPORT NON NEGLIGÉS



2

Le vélo complémentaire

La mise en service de 200 nouveaux vélos de ville, l'arrivée des 50 premiers vélos pliants ainsi que la baisse du tarif mensuel tout public (de 7 € à 5 €) ont permis de gagner de nouveaux usagers du service Vélociti. Le partenariat de Tour(s)plus avec le Collectif Cycliste a par ailleurs été renforcé (renouvellement du marché de prestations concernant la "Promotion du vélo" et aide à l'installation du Collectif dans ses nouveaux locaux à la Rotonde).

Fil Blanc : une offre sur-mesure

Fil Blanc est un service sur réservation, qui fonctionne d'adresse à adresse (sur le périmètre de l'agglomération + trois communes), pour

les déficients visuels et handicapés moteurs titulaires d'une carte d'invalidité à 80 %, qui ne peuvent utiliser les transports en commun.

Fil Blanc en chiffres (pour 2015) :

- Usagers en hausse (+ 6,25 %) et nombre de transport en baisse (- 2,16 %) ;
- 2 261 usagers inscrits en 2015 (+ 6,25 %) : 436 personnes aveugles ou mal voyantes, 1 136 personnes en fauteuils et 689 personnes en marche difficile ;
- 19 minibus aménagés PMR (dont deux en réserve) et un véhicule de service (en propriété de Tour(s) Plus au 31 décembre 2015), pour 16,49 chauffeurs (en équivalent temps plein) ;
- Un peu plus de 78 000 voyages réalisés en 2015 (-2,16 %) : 60 000 par moyens Tour(s)plus, 2 300 par sous-traitance interne et 15 700 par sous-traitance taxis ;
- Plus de 821 000 km parcourus sur les 25 communes.
- 102 971 € de recettes billettiques en 2015 (chaque voyage coûte à l'utilisateur 1,50 € soit le même prix que le ticket unitaire Fil Bleu tandis que le coût de production d'une course est d'environ 23 €),
- Contribution forfaitaire à la charge de Tour(s)plus : 1 809 318 € HT en 2015.

2015 a été une année de clôture pour la Délégation de service public 2010-2015, qui avait confiée à Véolia-Transdev (société dédiée TPRM Tours). Une procédure de mise en concurrence a été mise en œuvre durant l'année 2015 : TPRM Tours a présenté, après négociations, la meilleure offre.

Transports scolaires

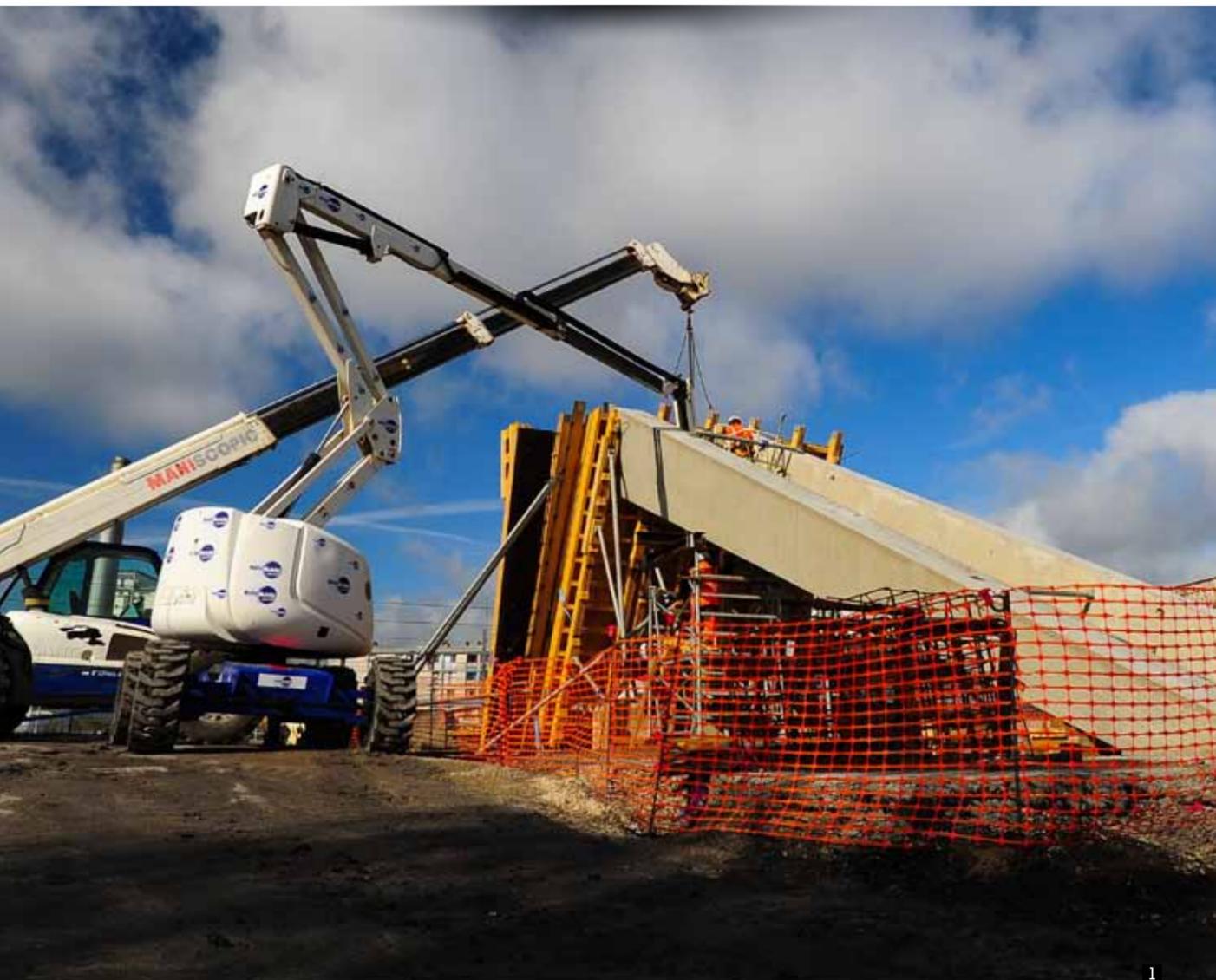
Tour(s)plus a repris l'ensemble des conventions, qui délèguent l'organisation et le fonctionnement des transports scolaires à des autorités organisatrices déléguées (AO2). Sont concernés par cette délégation de compétences sept communes et deux syndicats.

Ces collectivités organisent leurs marchés publics de transports et Tour(s)plus rembourse les dépenses engagées, à hauteur de 80 %, sur la demande des maires ou présidents du syndicat et sur présentation des factures du transporteur.

Pour l'année scolaire 2014-2015 :

- 1412 élèves transportés chaque jour (674 par les communes et 738 par les syndicats)
- Dépenses de transport : 1 217 000 € (638 500 € de factures pour les communes et 578 500 € de factures pour les syndicats)
- Subvention Tour(s)plus : 973 500 € (510 800 € aux communes et 462 700 € aux syndicats)
- Contribution des parents : 164 000 € (71 500 € pour les élèves transportés par les communes et 92 500 € pour ceux qui ont été transportés par les syndicats)
- Contribution des collectivités territoriales AO2 : 79 500 € (56 600 € par les Communes et 22 900 € par les syndicats)
- Un audit des transports scolaires est en cours pour faire le point sur cette compétence déléguée et permettre une actualisation de nos documents contractuels.

INFRASTRUCTURES



1

Ouvrages d'art : d'un bout à l'autre

Passerelle Fournier à Tours

En 2015 : travaux connexes de la SNCF sur les voies et caténaires, et mise en place des installations de chantier de part et d'autre des voies, pour un début de travail effectif dans l'emprise ferroviaire pour les fondations en janvier 2016. Durée des travaux : 12 mois (mise en service : février 2017). Coût estimé à 6,8 M€.

Pont de l'Alouette à Tours

Début des travaux : 23 mars 2015. Ouvrage terminé en mars 2016. Coût total : 1,484 M€.

Réseau des voiries communautaires

Le programme de Tour(s)plus a porté en 2015 sur une vingtaine de chantiers de gros entretien (répartis sur les 194 km du réseau de voiries d'agglomération), pour un montant de 1,8 M€.

- Au Nord de la Loire, entretien et réfection des rues Lepage et du Portillon, du boulevard Maréchal-Juin et du giratoire Archambault (Tours), des rues Croix de Périgourd, du Portillon et Henri-Bergson (à Saint-Cyr-sur-Loire).
- Entre La Loire et le Cher, entretien et réfection des boulevards Heurteloup et Béranger, des rues Edouard-Vaillant et Blaise-Pascal (Tours), des rues Hyppolyte-Monteil et de la Grange Quillet (Saint-Pierre-des-Corps), et du giratoire du Boulevard Louis XI, des rues Pierre-Mendès France et des Patys (La Riche).
- Au Sud du Cher, entretien et réfection, de l'avenue Charles de Gaulle (Saint-Avertin), de la rue Charles Coulomb et de l'avenue de la République (Chambray-lès-Tours).

Des restructurations de voiries existantes ont également eu lieu :

- à La Membrolle-sur-Choisille, travaux de requalification de la voie rue du moulin Million, pour un montant à charge de l'agglomération de 340 000 €.
- à Saint-Cyr-sur-Loire, section Nord du boulevard Charles-de-Gaulle : études pour fluidifier et sécuriser le trafic au raccordement avec le boulevard périphérique Ouest (travaux en 2016).

1 Travaux de la passerelle Fournier
© Léonard de Serres

2 Pont de l'Alouette rénové
© Léonard de Serres

Sans oublier les cyclistes

Travaux engagés dans le cadre du schéma directeur « deux roues » d'agglomération pour un montant de travaux de 600 000 €.

L'année 2015 a été marquée par des travaux à Saint-Cyr-sur-Loire (rues de Charcenay, de la Croix Chidaine et de la Croix de fer), à Fondettes (giratoire des Deux-Croix), à Mettray (rue de Bel air), à Tours (passerelle Lac de la Bergeonnerie, boulevard Winston-Churchill et Loire à vélo), à La Riche (liaison entre le Prieuré de Saint-Cosme et Tours), à Saint-Avertin (renforcement de l'itinéraire Saint-Jacques-de-Compostelle), à Chambray-lès-Tours (avenue de la République).

Au service du développement économique

Aménagement et/ou extension de zones d'activités :

- A Chambray-lès-Tours : étude générale de requalification de l'avenue du Grand Sud (3,5 km) et 1ère phase de travaux avec l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection avec la rue Langevin pour un montant de 850 000 TTC (livraison 1er trimestre 2016). Aménagement de la ZA Vrillonnerie Sud : réalisation d'un bassin de retenue des eaux pluviales, études pour travaux d'extension du Parc d'activité...
- A Fondettes, travaux de viabilisation de parcelles cessibles sur la Haute Limougière. ZA des Deux-Croix : finition des travaux d'aménagement de l'ilot ouest.
- A La Riche, finition des travaux d'aménagement sur la ZA Saint-François.
- A Saint-Avertin, opération d'aménagement et de requalification des Granges Galand, pour valoriser et rendre plus attractif ce parc d'activités qui accueille 150 établissements et 1400 salariés. Travaux en trois phases, répartis sur 2015, 2016 et 2017, pour un coût global de 1,6 M€.
- A Parçay-Meslay, poursuite des aménagements de la zone d'activité du Cassantin.

Aménagement de places de marchés de plein air

Dossiers FISAC, en partenariat avec les communes de :

- Ballan-Miré : début des travaux de requalification de la place du 11-Novembre avec un investissement de Tour(s)plus à hauteur de 670 000 €. L'objectif est de confirmer la centralité du site, par une requalification urbaine des différents espaces.
- Joué-lès-Tours : étude de requalification du centre commercial la Grange, pour améliorer son accessibilité et renforcer son attractivité. Travaux d'aménagement prévus en 2016 pour un coût de 260 000 €.
- Parçay-Meslay : restructuration de la voie principale de la ZA de La Coudrière.



2

◆ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME ET TIC ◆

Soutien à l'économie de la connaissance, à la recherche et à l'innovation

Parcs d'activités et pépinières :
au plus proche des besoins et des attentes des entrepreneurs

Aménagement numérique du territoire

Le commerce, l'artisanat et les services, acteurs du dynamisme économique

L'aéroport : toujours plus haut

Actions et projets événementiels

Le tourisme comme levier

28 500

CONNEXIONS AU
WIFI PUBLIC.

200

CONNEXIONS
PAR JOUR À
AGGLOJOB.COM

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE, À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION



Pôles de compétitivité

La Communauté d'agglomération, fidèle à sa politique, a poursuivi son soutien aux pôles de compétitivité. Ainsi, en 2015, l'agglomération a accordé 100 000 € au pôle S2E2, 40 000 € à la Cosmetic Valley et 15 000 € au pôle de compétitivité "DREAM Eau et Milieux".

Concernant le pôle Elastopôle, Tour(s)plus a souhaité l'appuyer dans sa démarche de prospection de nouveaux adhérents implantés sur le territoire de l'agglomération.

Centres d'études et de recherche

CERTEM 2020

L'exercice 2015 a été marqué par la ratification de la convention d'application afférente à l'engagement de Tour(s)plus, inscrit dans la convention cadre du CERTEM 2020, qui prévoit un investissement de la part de la Communauté d'agglomération à hauteur de 3 900 000 € sur la période 2015 - 2018. A ce titre, un premier versement de 900 000 € a été effectué en 2015.

Par ailleurs, Tour(s)plus a participé à l'acquisition d'un microscope électronique à balayage dans le cadre d'un partenariat avec la société Silimixt. Le solde à hauteur de 65 000 € a été versé en fin d'année.

CEROC

La Communauté d'agglomération a participé à l'acquisition par le Ceroc d'un microscope permettant de très importants grossissements d'image, ainsi que d'une table d'effort pour le tour à commande numérique. Le soutien financier s'est élevé à 100 000 €.

CERMeL

Les projets de recherche du CERMeL sont consacrés à l'étude et à la modélisation du comportement des polymères en toutes circonstances. Ce centre d'étude et de recherche a noué de nombreux partenariats avec des entreprises privées, locales ou non (Hutchinson, Aérazur, Zodiac, Plastivoire, Eurocopter...). Afin de poursuivre efficacement son activité, le CERMeL a bénéficié d'une aide de 62 500 € destinée à mettre à niveau son parc matériel.

1 Salle blanche du CERTEM + dédiée à la caractérisation des composants et à leur packaging
© Tour(s)plus

2 Tour(s)plus a participé au financement du Bio 3 Institute, site unique en France et dédié aux biomédicaments
© Tour(s)plus

Les projets collaboratifs

En 2015, trois dossiers concernant des subventions accordées par Tour(s)plus pour financer des travaux dans le cadre des projets collaboratifs, ont été menés à bien : Tedecad (mesures non-invasives sur des tissus fins), Mabeffect (amélioration de l'efficacité des anticorps thérapeutiques) et Transtéatose (mesures non-invasives de la viscosité et l'élasticité hépatique). Le montant global versé a été de 110 000 €.

- 35 000 € ont été affectés par Tour(s)plus au dispositif "Innovia Touraine", qui vise à accompagner des PME à fort potentiel sur le chemin escarpé de leurs évolutions stratégiques (nouveaux marchés, nouvelles technologies, recrutements, stratégie marketing...).

- 10 000 € de subventions ont été accordées pour accompagner la démarche de Campus 37, une association qui a comme objectifs la coordination et l'amélioration de l'accueil et l'animation du séjour des apprenants internationaux (étudiants ou professionnels), ainsi que la promotion à l'international de Tours et de la Touraine comme destination et terre d'excellence en formation.



PARCS D'ACTIVITÉS ET PÉPINIÈRES : AU PLUS PROCHE DES BESOINS ET DES ATTENTES DES ENTREPRENEURS



Parcs d'activités Agglo Nord

A Fondettes,

Le site urbain des Deux-Croix poursuit sa commercialisation. Confié à la SEM Maryse Bastié par convention publique d'aménagement, ce site est en phase active de commercialisation. Les demandes d'implantation de chefs d'entreprises émergent et se font plus nombreuses.

Le futur Pôle économique de Fondettes est également sur les rails. L'année 2015 a marqué le démarrage d'une nouvelle convention publique d'aménagement avec la Société d'équipement de Touraine, après la déclaration d'intérêt communautaire du projet.

A Luynes,

La commercialisation du site d'activités "Les Pins" se poursuit. Trois lots représentant 1,7 ha de terrain restent disponibles sur ce site, qui constitue une offre foncière périphérique (seconde couronne de Tour(s)plus), aux tarifs les plus bas de l'agglomération : 17 à 19 € HT/m².



2015 a vu de nombreux projets d'aménagement, de réhabilitation et d'extension venir conforter la qualité des parcs d'activités de l'agglomération et leur commercialisation s'accélérer. Ces succès montrent que l'offre produite correspond bien à la demande en attente, en particulier en matière de développement endogène.

Pour ce qui est du développement exogène, la demande de grandes parcelles très accessibles reste forte et insatisfaite. Tour(s)plus a donc engagé une réflexion approfondie sur la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de requalification et d'extension de ses parcs d'activités. Des réponses devraient donc pouvoir être apportées à moyen terme grâce à cette gestion prospective des parcs d'activités et des réserves foncières à constituer.

1 L'entreprise Actimesure (météorologie) s'est installée sur le site d'activité du Csentin à Parçay-Meslay
© Tour(s)plus

2 Site des Pins à Luynes
© Tour(s)plus

3 Site des 2 Croix à Fondettes
© Tour(s)plus

Afin de rendre les terrains restant à commercialiser plus compatibles avec la demande observée, il a été prévu de prolonger la voie de desserte interne du site, de manière à permettre le découpage de parcelles de petites tailles en tant que de besoin. Les travaux pourront être engagés dès que les demandes le nécessiteront.

A Mettray,

Le projet déclaré d'intérêt communautaire d'extension du parc d'activités "Les Gaudières", permettant de produire environ 13 ha cessibles supplémentaires sur ce site attractif, a été réorienté, au vu des résultats des études préalables : l'embranchement ferroviaire initialement envisagé pour la desserte fer du site ne sera finalement pas réalisé, pour diverses raisons, et l'intégralité de l'extension sera donc consacrée à l'aménagement de fonciers de 2 000 à 10 000 m² environ, dédiés à l'accueil d'activités artisanales, BTP, PME/PMI et services.

A Notre-Dame-d'Oé,

Alors que le premier "Village d'entreprises" du site économique Arche d'Oé 2 s'est commercialisé à 100 % en moins d'un an et demi, le second (8 cellules de 250 m²) livré l'an dernier a fait l'objet d'une première transaction avec la vente de deux cellules pour une activité de préparation d'automobiles de compétition. Le site Arche d'Oé 2 est désormais intégralement commercialisé, puisque la dernière parcelle disponible a fait l'objet d'une promesse de vente qui devrait être actée en 2016.

A Saint-Cyr-sur-Loire,

La ZAC "Bois Ribert" (55 000 m²) poursuit sa commercialisation, notamment auprès de professions médicales qui souhaitent profiter de la proximité de la Clinique de l'Alliance, dont la superficie va doubler d'ici deux ans. A proximité immédiate de la ZAC Charles-de-Gaulle, la reconquête de la grande halle anciennement occupée par la Compagnie des Marchés se poursuit grâce aux nouveaux commerces arrivés sur le site.

A Parçay-Meslay et Chanceaux-sur-Choisille,

La commercialisation du parc d'activités du Cassantin avance à un rythme très élevé avec une demande qui ne faiblit pas pour ce site



A Tours-Nord,

L'éco-quartier de Monconseil est un projet de développement économique d'importance initié fin 2010. Avec l'acquisition par Tour(s)plus de 2,5 ha de fonciers, le futur site emblématique du développement de l'activité économique de Tours pourrait voir s'élever plusieurs milliers de m² de bâtiments tertiaires.

Bénéficiant d'une vraie vitrine en façade du boulevard du Maréchal Juin et d'une station de tramway à leurs pieds, des bâtiments à très haute performance énergétique s'y déploieront pour accueillir de nombreux emplois, dans un environnement privilégié.

La viabilisation du site, dans le cadre de la concession d'aménagement confiée à la SEM Maryse Bastié, est achevée. Une entreprise du département accompagnée d'un investisseur souhaite d'ores et déjà y implanter son siège.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en cohérence de la signalétique et du jalonnement des pôles économiques de l'agglomération une charte graphique et technique des totems et RIS a été réalisée et les premiers éléments de marquage (totems) du parc commercial de Tours Nord ont été posés à l'été.

A Tours Centre,

Le site Mame a vu la fin des travaux de réhabilitation de la tour administrative et l'installation de l'Ecole des Beaux-Arts qui y a fait sa rentrée en septembre. Il a accueilli de nombreux événements : startups week-end, cérémonies de vœux, dîner Carnet Pro... et a connu la plus grosse affluence lors des Journées du Patrimoine.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE



1 Le Galion, à l'entrée du quartier des 2 Lions accueille les salariés de la Direction commerciale d'EDF

© Tour(s)plus

2 Pépinière au Sanitas

© Léonard de Serres

3 © Bouygues Energies et Services

Agglo Sud

A Tours Sud,

Aux Deux-Lions, les 700 employés de la Direction Commerciale d'EDF ont investi les 10 000 m² du bâtiment Le Galion.

A Joué-lès-Tours,

Mise en œuvre de la procédure de redécoupage parcellaire sur le site de La Liodière afin de permettre l'accueil de PME/PMI, voire TPE.

Entrée dans ses nouveaux locaux de :

- L'ESAT Anais (bâtiment de 3 205 m² sur une parcelle de 12 741 m²)
- Groupe LMJ (bâtiment de 600 m² sur une parcelle de 4 658 m²)
- Mageo-Sogeo (bâtiment de 365 m² sur une parcelle de 2 500 m²)

A Saint-Avertin,

La première phase de travaux de requalification du parc d'activités des Granges Galand est terminée (réfection partie sud de la rue des Granges Galand).

A Chambray-lès-Tours,

Début de la commercialisation de la ZAC de la Vrillonnerie Sud : la commercialisation des fonciers cessibles a fait l'objet de nombreux contacts avec divers opérateurs. En octobre 2015, quatre nouveaux établissements ont signé une promesse de vente (La Vie Claire, Veloland, Nissan et Système auto).

Lancement de la requalification du parc d'activités de la Vrillonnerie : la première phase opérationnelle du programme de requalification a porté sur la création d'un giratoire (avenue Grand Sud / rue Langevin), ceci en accompagnement du programme commercial "Ma Petite Madeline". Dans cette continuité, l'immobilière Castorama a proposé à l'automne 2015, une offre de concours pour la réalisation d'un giratoire au droit de leur entrée (avenue Grand Sud / rue de la Grenouillère). Début des travaux : dernier trimestre 2016.

Pépinières d'entreprises

Organisation du premier concours "Attract Tours awards", destiné à identifier des porteurs de projets innovants, doté de 39 000 € de prix et récompensant deux catégories "Emergence" et "Primo Développement". Véritable succès, il a recueilli 33 candidatures. "Les Georges", travaillant dans le domaine des objets connectés, et l'entreprise Tekin (développement d'application à destination du monde agricole) ont respectivement reçu un chèque de 19 000 € et 20 000 €.

2015 a été marquée par le renouvellement du contrat de gestion et animation confié à la société Interfaces pour une période de 4 ans, renouvelable deux fois un an.

CHIFFRES-CLÉS DES PÉPINIÈRES

Star'ère :

20 entreprises - 46 emplois - Taux d'occupation : 82 %

Start'inbox :

12 entreprises - 10 emplois - 16 domiciliations + 23 coworkers permanents et 10 coworkers ponctuels - Taux d'occupation : 100 %.



Le Wifi public de territoire

Dans l'objectif d'apporter aux habitants, touristes, étudiants des points de connexions de wifi gratuit, une expérimentation a été menée sur 6 sites de l'agglomération : les offices de tourisme de Luynes et Rochecorbon, la guinguette à Tours, les salles de réception de la mairie de Tours et les salles de réunion de l'Hôtel d'agglomération, la salle de réunion de la Gloriette.

Quelques chiffres sur les 6 mois d'expérimentation :

- 8 000 appareils différents connectés
- 28 500 connexions
- Durée moyenne de connexion : 26 minutes

Le succès de ces premières installations a permis d'envisager l'extension de ce Wifi de territoire sur l'ensemble des communes de l'agglomération.

Le FTTH (Fiber To the Home ou la fibre jusqu'à la maison), le très haut débit pour tous

Le déploiement de la fibre engagé par l'opérateur Orange se poursuit. Le nombre de prises installées chez l'habitant est en forte augmentation dans les communes de Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Joué-lès-Tours et La Riche. Sur les communes de Saint Pierre-des-Corps, Chambray-lès-Tours et Saint Avertin, le déploiement a commencé, pour l'installation des premières prises en 2016. Tour(s)plus est en charge du suivi de ce déploiement. Une convention a été signée pour cela en mars 2014 entre l'opérateur, l'Etat, la Région et le Département. Cette convention prévoit la couverture de l'intégralité du territoire de l'agglomération.

Tours Métropole Numérique, le très haut débit pour les entreprises

La création en 2007 du réseau public TMN, ouvert à tous les opérateurs et fournisseurs d'accès internet, a permis l'émergence d'un marché local des télécoms. Ce modèle permet à tous les opérateurs de services d'accéder à leurs clients avec la fibre optique publique sans avoir besoin de construire leurs propres réseaux. Il permet aussi aux entreprises tourangelles d'accéder au très haut débit en gardant le choix de l'opérateur le plus pertinent pour traiter leurs besoins spécifiques.

Les principales réalisations de TMN en 2015 :

- Présentation du Référentiel numérique aux communes, donnant l'avancement des actions de la délégation de service public sur chacune d'entre elles ;
- Lancement de l'opération "Découverte Wimax" (programme destiné aux usagers disposant d'un faible débit en ADSL, en attendant la couverture FTTH) ;
- Partenaire technique de l'édition 2015 du Dreamhack Tours (festival numérique international) ;
- Partenaire du premier concours ATA2015 (Attract Tours Awards), organisé par Tour(s)plus et Interfaces, gestionnaire des pépinières d'entreprises de l'agglomération ;
- Partenaire du Medef pour "Touraine terre de réussites" ;
- Partenaire de la CCI de Touraine pour les "Rencontres Touraine Entreprises" ;
- Soutien à Tours Tech et à la French Tech Loire Valley.

TMN en quelques chiffres en 2015 :

- 29 opérateurs clients de la délégation de service public ;
- 926 entreprises (publiques et privées) utilisatrices du réseau ;
- 2787 usagers résidentiels (sur ADSL et Wimax).

FTTH : QUELQUES CHIFFRES

• A couvrir dans l'agglomération : 145 000 logements

• Nombre de logements adressables* : 69 600 soit 48 % (rappel 2014 : 38 800 soit 27 %)

• Nombre de logements raccordables* : 39 000 soit 24 % (rappel 2014 : 13 900 soit 9,5 %)

*Logement adressable: la fibre est dans le quartier et le raccordement est possible dans un délai de 6 à 24 mois

*Logement raccordable: la prise peut être installée dans le logement et le service est commercialisé.

L'observatoire des ondes

Il continue son œuvre de vigilance. Le travail exemplaire de Tour(s)plus dans ce domaine permet de participer activement au groupe de travail national mis en place par l'Agence nationale des fréquences et d'être consulté pour toutes ces questions.

La campagne de mesures dans les 142 cours d'écoles de l'agglomération s'est achevée. Au total, 416 relevés de mesures ont été réalisés par un laboratoire agréé par la Cofrac (comité français d'accréditation)

VALEUR DE LA MESURE	NOMBRE DE POINTS DE MESURE
< à 0,38 V / m	336
> 0,38 et < 1 V / m	72
> 1 et < 1,5 V / m	8
> 1,5 et < 2 V / m	2

Pour rappel, au niveau national un point est considéré comme atypique à partir de 6 V / m.

LE COMMERCE, L'ARTISANAT ET LES SERVICES : ACTEURS DU DYNAMISME ÉCONOMIQUE



Un avenant au programme FISAC d'agglomération 3ème tranche

La Communauté d'agglomération a reçu, début janvier 2015, les réponses de l'Etat quant au financement du programme "Fisac d'agglomération 3e tranche". Les crédits alloués à ces opérations (245 837 €) ont été très inférieurs à ceux qui étaient escomptés (616 445 €).

Compte tenu de ce contexte, l'Etat a laissé la possibilité de revisiter la maquette financière initiale en fonction de l'état d'avancement des opérations, afin d'optimiser les crédits Fisac alloués et de proposer de nouvelles actions, le cas échéant.

Aussi, certaines opérations de fonctionnement ayant été abandonnées ou sous-réalisées des marges de manœuvre ont pu être dégagées pour pouvoir proposer 3 nouvelles opérations :

- étude de requalification des abords du pôle commercial du 11-Novembre à La Riche ;
- étude stratégie commerciale, avenue de Grammont à Tours ;
- soutien aux opérations de communication et d'animations des unions commerciales.

L'ensemble du programme d'actions a été réajusté et a donné lieu à la validation d'un avenant signé avec l'Etat au cours de l'année 2015.

Un avenant au programme FISAC d'agglomération 3ème tranche

Pôle commercial 11-Novembre à La Riche

Pour faire suite à l'étude sur la mise en place d'une stratégie commerciale sur la commune de La Riche, menée en 2014, la Ville de La Riche et Tour(s)plus ont travaillé, fin 2015, à la définition d'un programme visant à requalifier les abords du pôle commercial du 11-Novembre. Une consultation de maîtrise d'œuvre sera lancée sur cette base en 2016 pour arrêter un projet d'aménagement. Les travaux pourraient être engagés en 2017 et devront permettre de revaloriser les espaces publics de ce secteur de centre-ville, d'offrir une meilleure visibilité des activités commerciales qui bordent cette rue, et de sécuriser les flux tous modes : piétons, transports en commun, voitures, deux roues.

Avenue Grammont à Tours

Tour(s)plus a missionné l'OE2T et la CCI pour réaliser des premières analyses et caractériser l'activité commerciale de l'avenue de Grammont à Tours. Pour faire suite à cette phase préalable qui a permis de collecter les éléments essentiels et de mener des entretiens avec une vingtaine de commerçants, Tour(s)plus a retenu le cabinet Pivadis pour piloter l'étude stratégique de redynamisation commerciale de l'avenue de Grammont à Tours. Elle sera menée au premier semestre 2016 et permettra d'arrêter les orientations stratégiques par séquence, pour décliner un programme d'actions opérationnelles.

Place du 11-Novembre à Ballan-Miré

Après une phase de définition du projet au premier semestre 2015, les travaux d'aménagement de la place du 11-Novembre ont été engagés au deuxième semestre 2015 et doivent se terminer au printemps 2016. Cette opération permettra une réorganisation des circulations et des stationnements, ainsi qu'une requalification des espaces publics pour une meilleure accessibilité des commerces. La place de marché sera reconfigurée et mise aux normes. Parallèlement, la Ville de Ballan-Miré engagera une réfection du parvis de l'Hôtel de ville et réaménagera les abords de la place du 11-Novembre.

Signalétiques

L'opération de déploiement de signalétiques spécifiques pour les pôles commerciaux de proximité et les places de marché s'est poursuivie en 2015 sur les communes de La Membrolle-sur-Choisille, Joué-lès-Tours et également sur plusieurs quartiers de la Ville de Tours. Une dernière phase devait être engagée en 2016.

Rénovation de façades

Le dispositif d'aide à la rénovation des façades pour les entreprises artisanales et commerciales est en vigueur sur l'ensemble du territoire depuis mars 2013. Cette opération a permis l'accompagnement financier de 41 projets depuis le début de l'opération, dont 13 en 2015, soit environ 47 000 € financée à parité entre le Fisac et la Communauté d'agglomération. L'opération sera poursuivie en 2016.

Partenariats

Des conventions ont été signées avec l'union commerciale des Halles et le syndicat des commerçants des marchés de France en Touraine pour les accompagner financièrement, respectivement dans leur projet de réalisation de site internet d'une part, et la réalisation d'un programme d'animations sur les marchés, d'autre part.

Marchés

Le cahier des charges pour la réalisation d'une carte des marchés de l'agglomération a été finalisé fin 2015 pour une réalisation prévue au premier semestre 2016.

1 Tour(s)plus a lancé une étude de redynamisation commerciale de l'avenue de Grammont
© Léonard de Serres

2 Aménagement de la place du 11 novembre à Ballan-Miré
© Léonard de Serres



Autres opérations artisanat commerce de proximité

• Boulangerie à Mettray

Dans le cadre du projet de boulangerie sur la commune de Mettray, l'actuel gérant a informé Tour(s)plus, propriétaire des murs, de sa volonté de céder son fonds de commerce. En parallèle, l'étude de faisabilité commandée par Tour(s)plus à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire a précisé que le potentiel commercial devait se restreindre à une activité de boulangerie-pâtisserie froide. Le travail se poursuivra en 2016 avec un repreneur potentiel pour déterminer les travaux à effectuer dans le local d'activités afin qu'il puisse exercer son activité dans les meilleures conditions.

• Plan de requalification à Joué-lès-Tours

Le plan de requalification des abords et d'amélioration de l'accessibilité du pôle commercial de la Grange à Joué-lès-Tours a été finalisé fin 2015. Il prévoit un traitement qualitatif des espaces publics afin de faciliter la desserte des commerces : stationnements réorganisés, emmarchements valorisant l'accès piétons à la coursive commerciale, meilleure visibilité depuis la rue Chantepie, construction d'une rampe PMR. Les travaux d'aménagement devraient être réalisés en 2016.

• Politique de la Ville

Pour faire suite à une première visite des pôles commerciaux de proximité dans les quartiers de la politique de la Ville avec l'Epareca, deux études spécifiques ont été engagées sur le quartier de la Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps, d'une part, et au Sanitas pour les polarités Saint-Paul, Place Neuve et Rotonde, d'autre part. Les suites à donner seront à envisager courant 2016.

L'OUVERTURE DES COMMERCES LE DIMANCHE

Pour éviter les concurrences entre communes et établissements commerciaux et être très lisible pour les habitants, Tour(s)plus a défini une ligne de conduite pour les autorisations d'ouvertures des commerces le dimanche, dans le cadre de la loi Macron du 6 août 2015.

Après concertation avec les représentants des commerçants et des organisations professionnelles et syndicales, Tour(s)plus a validé, pour l'année 2016, le principe d'une dérogation dominicale pour cinq dimanches : le 10 janvier 2016 (1er jour des soldes d'hiver), le 26 juin 2016 (1er jour des soldes d'été) et les 4, 11 et 18 décembre 2016 (période de Noël). Un dimanche supplémentaire peut également être décidé, au choix de chaque commune, pour une manifestation locale.

1 Ouvrir les commerces le dimanche (ici la Rue Nationale à Tours), Tour(s)plus a validé les dérogations prévues par la loi Macron

© Léonard de Serres

2 L'aéroport Tours Val de Loire a transporté 187 531 passagers en 2015

© Léonard de Serres

3 Aéroport de Tours Val de Loire : la salle d'embarquement

© Léonard de Serres



1

L'AÉROPORT : TOUJOURS PLUS HAUT



2

L'aéroport Tours Val-de-Loire a enregistré une fréquentation toujours orientée à la hausse avec plus de 187 000 passagers transportés en 2015, contre 184 000 en 2014, soit une augmentation du trafic de +1,85 %. Ce bon résultat est obtenu malgré l'absence en 2015 de la ligne d'Ajaccio. Les plus fortes progressions sont réalisées par les lignes de Londres (+11,94 %) et Dublin (+17,27 %).

Avec plus de 56 300 passagers transportés en 2015, la ligne de Londres reprend la tête du classement devant la liaison avec Porto (52 585 passagers). La ligne de Marrakech accuse un très léger repli de 2,82 % mais celui-ci reste tout à fait limité si l'on tient compte du contexte géopolitique. Quant à la ligne de Marseille, la baisse du nombre de passagers (-8,93 %) s'explique par une période d'exploitation réduite à 7 mois en 2015 (saison été) alors que la ligne avait opéré pendant 10 mois (de janvier à octobre) en 2014. Il doit être souligné que le taux d'occupation sur cette ligne est en forte augmentation passant de 76 % en 2014 à 90 % en 2015.

En hausse de près de 5 %, la ligne corse vers Figari confirme une fois de plus ses bons résultats avec un coefficient de remplissage moyen de 88 %. La plus forte hausse revient incontestablement aux vols charters avec un résultat de +52,85 % en 2015 par rapport à 2014 où cette activité avait été particulièrement faible et semble donc redémarrer.

A NOTER

En 2015, la certification ISO 14001 (édition 2004) a été obtenue par l'exploitant de l'aéroport, SNC Lavalin Aéroports, pour sa démarche engagée depuis janvier 2014 de diminution des impacts et des effets dommageables de ses activités sur l'environnement.

+13,76%

L'AVIATION D'AFFAIRES

ENREGISTRE ÉGALEMENT UN TAUX DE PROGRESSION TOUT À FAIT INTÉRESSANT.

+1,85%

AUGMENTATION DU TRAFIC

PAR RAPPORT À 2014.

+125%

CROISSANCE DU TRAFIC

ANNUEL DE PASSAGERS SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES.



3

ACTIONS ET PROJETS ÉVÉNEMENTIELS



Agglojob.com : un moteur de l'emploi dans l'agglomération

Faciliter l'accès aux emplois locaux et permettre aux entreprises d'optimiser leur recrutement : tel est le double objectif d'agglojob.com. Lancé en février 2015 par Tour(s)plus, en partenariat avec la CCI Touraine, agglojob.com offre une entrée unique vers l'ensemble des offres d'emplois, de stages, de formations, du territoire.

En s'adossant à une technologie innovante, cet outil agrège les offres proposées sur le bassin d'emploi de l'agglomération par les principaux sites internet et les publie en temps réel. Agglojob affiche en permanence entre 3000 et 4000 offres d'emplois, a fait l'objet de 35 000 sessions en moins d'un an et enregistre aujourd'hui plus de 200 connections par jour.

Agglojob.com a été récompensé au niveau national par le Territoria d'or 2015 dans la catégorie "développement local". Le trophée a été remis à Serge Babary, premier vice-président de Tour(s)plus délégué au développement économique, et à Gérard Bouyer, président de la CCI Touraine, le 25 novembre 2015 dans les salons du Sénat à Paris.

Trophées de la Performance Globale

Depuis 2002, le Centre des jeunes dirigeants a développé ce concept de "Performance globale" pour des entreprises qui intègrent dans leur stratégie et leur gouvernance tous les enjeux et les aspects du développement durable (économique, social, sociétal et environnemental).

Les sections de Tours et de Poitiers / Châtelleraut organisent leur "Trophée Performance globale" chacune dans leur région, sous la forme d'un double concours : le premier est destiné à récompenser des entreprises engagées dans une démarche de performance globale ; le second, à forte vocation éducative, est ouvert aux étudiants issus de l'Escem Poitiers-Tours et de l'IAE de Tours. Les étudiants doivent réaliser un audit de "Performance globale" d'une entreprise.

Afin de soutenir cet événement qui tend à rendre les entreprises à la fois plus compétitives et plus humaines, et au final plus performantes, Tour(s)plus a subventionné le CJD en 2015 dans cette action à hauteur de 5 000 €.

BGE Touraine

Tour(s)plus a souhaité poursuivre en 2015 son soutien, à hauteur de 12 000 €, à la Boutique de Gestion (BGE) Touraine, cette association loi 1901, créée en 1993 sous le nom de RILE Touraine. Elle a pour objet d'accompagner les initiatives économiques locales génératrices d'emplois et d'activités. BGE Touraine a accueilli et accompagné 29 porteurs de projet de création ou reprise d'entreprise, originaires de Tour(s)plus.

EMPLOI | STAGE | FORMATION | RECRUTEMENT

agglojob.com



Le moteur de l'emploi dans l'agglomération

TERRITOIRES EN CONCURRENCE

Dans un contexte de forte concurrence entre les territoires, le marketing territorial doit rendre la Touraine plus visible et plus attractive. Il est nécessaire d'avoir une vision partagée de l'ensemble de nos atouts et une implication de l'ensemble des acteurs, pour donner au territoire une lisibilité et une visibilité économique qui semblent faire défaut aujourd'hui à travers une démarche, des moyens mutualisés et des outils appropriés.

Dans ce cadre, les présidents de toutes les intercommunalités du département ont acté fin 2015 la mise en œuvre d'une démarche de marketing territorial avec la création d'un comité de pilotage, d'un comité technique, d'un calendrier prévisionnel, et d'un budget alloué.

Top des entreprises 2015 : prix de Tour(s)plus à Kazeko

Cette 16e édition du Top des Entreprises organisée par La Nouvelle République le 14 décembre 2015 a remporté un succès qui était à la hauteur de l'enjeu. Tour(s)plus a participé, avec le Conseil général d'Indre-et-Loire et la CCI Touraine, à la pré-sélection des entreprises performantes nominées, puis à la remise des trophées.

Kazeko conçoit et réalise des solutions pour la sécurité et les contrôles d'accès via smartphones. La start-up est en phase de décollage. Alexis Gollain, fondateur de Kazeko, s'est vu remettre le Prix Spécial de l'agglomération.

Simi 2015 : un rendez-vous incontournable

Organisé par le Groupe Moniteur, le SIMI (salon de l'immobilier d'entreprises) a réuni pendant trois jours, plus de 26 000 visiteurs professionnels (+ 4 %) et 420 exposants (dont 69 nouveaux).

Dans une conjoncture difficile, la 14e édition a rempli toutes ses promesses, où la filière de l'immobilier d'entreprise a clairement mis en avant sa dynamique. Une édition à l'image d'un marché de l'industrie immobilière d'entreprise, toujours plus dynamique et tournée vers le digital.

Pour la 10e année consécutive, Tour(s)plus a participé à ce salon avec pour partenaires les agglomérations Loire&Orléans, Agglopolys, Le Mans Métropole, Chartres, Châteauroux et Dreux, en accueillant des représentants d'autres communautés de communes d'Indre-et-Loire permettant de mettre en avant Isoparc et Polaxis.

L'espace convivial pour Tours Val-de-Loire et ses partenaires reflète bien l'esprit fédérateur et dynamique de la manifestation. L'idéal pour faire des affaires dans une ambiance détendue.



1 agglojob.com : le moteur de l'emploi dans l'agglomération

2 Le SIMI : un espace de rencontre pour les élus (ici Serge Babary, 1er Vice-président de Tour(s)plus et maire de Tours) et les entrepreneurs © Tour(s)plus

3 L'agglomération bien présente au SIMI 2015 © Tour(s)plus

LE TOURISME, LEVIER DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE



Une politique de valorisation du patrimoine culturel et naturel

Le renforcement d'une offre thématique autour de saint Martin de Tours

Dans le cadre de la commémoration du 1700^e anniversaire de saint Martin en 2016, la direction du Tourisme de la Communauté d'agglomération et le service Patrimoine ont élaboré en 2015 un projet de circuit piétonnier dans Tours, permettant de relier les principaux sites martinien. Une signalétique et la réalisation d'un dépliant sont également prévues à cet effet pour courant 2016.

Tour(s)Plus a contribué également au financement des travaux de rénovation de la basilique Saint-Martin, avec l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 66 000 € à la Ville de Tours en 2015 pour la restauration du dôme et de la statue qui le surplombe.

Enfin, l'agglomération a accordé au Centre culturel européen saint Martin de Tours une subvention de fonctionnement de 20 000 € pour l'année 2015, afin de contribuer à la mise en valeur et à l'animation du chemin de saint Martin sur le territoire communautaire.

La valorisation du patrimoine fluvial et de la batellerie traditionnelle

Dans le cadre du schéma intercommunal de développement touristique, la Communauté d'agglomération soutient la batellerie de Loire. La convention avec l'association Boutavant a été reconduite à hauteur de 12 500 €, afin de conforter les promenades thématiques sur le fleuve au départ du pont Wilson et du Château de

Tours et Tour(s)plus a participé au financement du passage du bateau l'Erdre de 12 à 30 passagers. L'office de tourisme intercommunal Tours Val-de-Loire en assure la commercialisation. En 2015, la fréquentation a enregistré une hausse de 38 % par rapport à 2014, avec 6 479 passagers pour les promenades amont et aval.

L'animation de réseau via l'association "Tours, cité internationale de la gastronomie"

Programmé en juillet et août dans le Vieux Tours, ce parcours-spectacle a rassemblé près de 1 000 visiteurs en 12 représentations avec la Compagnie locale "Le Miroir aux Alouettes". La Communauté d'agglomération, en lien avec le service patrimoine de la Ville de Tours, a financé la création de ce spectacle au titre des animations touristiques ; spectacle commercialisé par l'office de tourisme intercommunal.

Le déploiement de la signalétique d'interprétation du patrimoine bâti

En lien avec le service patrimoine de la Ville de Tours, la Communauté d'agglomération a poursuivi le déploiement d'une signalétique d'interprétation du patrimoine dans les communes non encore pourvues. En 2015, de nouveaux panneaux ont été préparés, en concertation avec les Villes de Ballan-Miré et de Parçay-Meslay, pour une implantation en 2016 des mobiliers financés par Tour(s)plus sur 12 sites patrimoniaux supplémentaires. La signalétique de Tours fera également l'objet de 11 nouvelles implantations en particulier sur les sites martinien.

La qualification des sentiers de petites randonnées pédestres

Afin de garantir aux touristes et aux marcheurs une offre labellisée par la fédération nationale, un important travail de requalification des sentiers de petite randonnée a été réalisé avec l'expertise du Comité départemental de randonnée pédestre (CDRP) sur les 22 communes de l'agglomération. L'objectif est de proposer une trentaine de circuits de randonnée en mobilité, présentant les tracés,

les informations pratiques et les points d'intérêt touristiques. Pour ce faire, a été prévue pour 2016 l'édition de nouvelles fiches de randonnées par commune faisant apparaître une charte graphique harmonisée. Par ailleurs, une convention conclue avec le CDRP permet le balisage de sentiers de randonnées pédestres sur le territoire communautaire.

1 Magic Meeting : une balade sonore et participative dans le Vieux Tours
© Léonard de Serres

2 Grand succès pour les Journées européennes du Patrimoine (ici l'aqueduc de Luynes)
© Guillaume Le Baube

Des animations et une nouvelle communication touristique

Dans le Vieux-Tours avec "Magic Meeting"

Proposé en juillet et août 2015, ce concept innovant de balade sonore et participative, emmenée par deux comédiens, avec casques audios pour les visiteurs, a permis à 227 personnes de découvrir la Ville de Tours

autrement. La Communauté d'agglomération, en lien avec le service Patrimoine, a financé la création de ce spectacle au titre des animations touristiques, spectacle commercialisé par l'office de tourisme intercommunal.

L'application Monument Tracker

Cette application mobile présente les principaux points d'intérêts patrimoniaux de Tours et de l'agglomération, ainsi que des circuits thématiques géolocalisés qui permettent désormais aux Tourangeaux et aux touristes de préparer leur visite en fonction de leurs centres d'intérêt, avec notamment un parcours dédié aux enfants. En 2015, la version 2 de l'application a été mise en ligne, avec de nouvelles fonctionnalités à développer dont des jeux liés à la découverte du patrimoine.

L'organisation des Journées Européennes du Patrimoine

Les 19 et 20 septembre 2015 a eu lieu la 32^e édition des Journées européennes du Patrimoine sur le thème : "Le Patrimoine du 21^e siècle, une histoire d'avenir". A cette occasion, Tour(s)plus a initié des actions spécifiques pour favoriser le déploiement d'une offre sur l'ensemble de son territoire. Ainsi, la communauté d'agglomération a financé les animations des visites théâtralisées

réalisées par la Compagnie "L'Échappée Belle" (à Ballan-Miré, à Druye, Rochecorbon, Savonnières), et des visites guidées thématiques à Tours "Tours au XXI^e siècle". De plus, elle a édité un programme à 40 000 exemplaires recensant l'intégralité des visites, ouvertures exceptionnelles de sites et animations proposées dans les communes.

La signalétique des communes touristiques

Classées par arrêté préfectoral pour 5 ans, les communes de Tours, Savonnières, Saint-Avertin, Rochecorbon, Villandry, Saint-Etienne-de-Chigny et Luynes satisfont aux conditions de capacité d'hébergements touristiques, d'offres d'animations et d'accueil en office de tourisme requises au plan national, grâce à l'appui de la Communauté d'agglomération qui a porté la demande de classement. En 2015, Tour(s)plus a financé les panneaux avec la mention "Commune touristique", implantés aux entrées des villes concernées.

La campagne de communication "Faites une pause à Tours et ... laissez-vous surprendre !"

Lancée par Tour(s)plus en partenariat avec l'Office de Tourisme Tours Val-de-Loire, cette campagne a pour objectif, en début de saison touristique, susciter l'envie de découvrir l'agglomération, inciter les visiteurs à en faire la destination de courts séjours "urbains" pour partir à la découverte d'une ville (et alentours) certes patrimoniale, mais aussi créative, en mouvement, contemporaine.

En 2015, la campagne s'est affichée dans une quinzaine de villes situées à moins de trois heures de Tours (Bourges, Le Mans, Nantes, La Rochelle, Dijon, Troyes...). Elle s'est également déployée sur le web et les réseaux sociaux, ciblant plus spécifiquement Paris et l'Île-de-France.





1

Des équipements pour conforter l'attractivité du territoire

La création d'un bureau des congrès de l'agglomération de Tours

Afin de conforter sa position sur ce créneau, Tour(s)plus a confié en 2014 à Atout France une étude de préfiguration d'un bureau des congrès. Cette étude préalable avait débouché sur les recommandations suivantes :

- un périmètre d'action élargi au territoire de la Touraine,
- des missions dont la finalité est de créer un guichet unique sur le territoire à destination des touristes d'affaires,
- un rattachement des moyens humains et financier à l'office de tourisme intercommunal basé à Tours.

Ainsi, en 2015, Tour(s)plus a alloué une participation de 50 000 € à l'office de tourisme intercommunal Tours Val-de-Loire Tourisme pour la préfiguration du bureau des congrès.

Les premières actions envisagées consistent à :

- recenser l'offre (lieux de congrès, séminaires, traiteurs, taxis, hôtels ...) et mettre en place un club de tourisme d'affaires pour assurer l'interface avec les professionnels ;
- définir des objectifs de développement et une stratégie de marque pour l'attractivité de la destination Val de Loire sur les marchés ciblés ;
- représenter la destination auprès des instances nationales et internationales ;
- assurer la prospection commerciale.

La construction d'une nouvelle auberge de jeunesse à Tours

Installée depuis dix ans rue des Tanneurs à Tours, l'auberge de jeunesse gérée par la Fuaj a fermé ses portes en 2012, pour défaut de conformité aux normes réglementaires de sécurité.

Compte tenu du caractère attractif et structurant d'un tel équipement en matière touristique, la Communauté d'agglomération a souhaité, dès cette fermeture, réimplanter une nouvelle auberge de jeunesse étant précisé que le schéma touristique de l'agglomération avait par ailleurs souligné l'insuffisance d'équipements pour des séjours familiaux.

Convivialité, accessibilité, modicité des tarifs, mixité sociale et culturelle constituent autant de caractéristiques propres à ce type d'hébergement qui accueille un public spécifique - touristes, étudiants, scolaires mais aussi familles - peu consommateur d'autres types d'hébergements.

Maître d'ouvrage de ce projet touristique déclaré d'intérêt communautaire, Tour(s)plus investit 4 970 000 € pour l'acquisition en VEFA d'un nouveau bâtiment qui sera situé sur le site de l'ancien lycée Sainte-Marguerite, avenue de Grammont. La future auberge de jeunesse, d'une capacité de 122 lits, sera livrée en 2018.

La revalorisation de l'accueil touristique à Villandry

La Communauté d'agglomération a engagé avec la commune de Villandry une réflexion sur la revalorisation de l'accueil touristique aux abords du château qui accueille environ 350 000 visiteurs par an. Ce projet d'intérêt communautaire comprend la construction d'un nouvel office de tourisme,

la création d'une aire d'accueil et de service pour camping-cars, l'extension du parking VL public et l'amélioration du stationnement des autocars, soit un investissement prévisionnel de 2 539 950 € HT. Les travaux s'échelonnent sur l'année 2016 pour un achèvement au printemps 2017.

L'aménagement de l'itinéraire Saint-Jacques à vélo et du Cher à vélo

Dans le cadre du schéma régional véloroutes voies vertes adopté par la Région Centre-Val-de-Loire, la Communauté d'agglomération participe après la Loire à Vélo à la réalisation de la véloroute jacquaire (EV3) traversant l'Indre-et-Loire via Tours, en assurant la maîtrise d'ouvrage des travaux sur la voie cyclable et le balisage.

Des moyens humains et financiers au service du développement touristique intercommunal

L'office de tourisme intercommunal de Tours Val de Loire

Créée en juillet 2011, la SPL Tours Val-de-Loire assure les missions de l'office de tourisme intercommunal dont l'accueil des touristes, la promotion de la destination et la mise en marché de produits touristiques. Des antennes territoriales sont ouvertes en saison à Villandry, Rochecorbon et Luynes. La Communauté d'agglomération, autorité déléguée, a alloué en 2015 à l'OTI une participation d'un montant de 1,5 M€, sur la base d'un plan d'actions approuvé par le Conseil communautaire.

La commercialisation de produits touristiques a généré en 2015 un chiffre d'affaires de 1 259 652 €.

En 2015, Tour(s)plus a engagé avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire une étude sur les modalités de rapprochement entre l'office de tourisme intercommunal et l'agence départementale de tourisme en vue d'asseoir une politique de compétitivité renforcée dans un contexte concurrentiel accru.

Des moyens humains renforcés

Afin d'optimiser les actions à l'échelle intercommunale, la Communauté d'agglomération et la Ville de Tours mettent en commun depuis 2014 les ressources humaines du service Tourisme et du Patrimoine de la Ville.

Ainsi, trois agents du patrimoine ont été mis à disposition à hauteur de 50 % de leur temps de travail. Tour(s)plus a également recruté fin 2014 d'un chargé de mission Tourisme, pour accompagner ses projets de développement.

La taxe de séjour

La Communauté d'agglomération a instauré la taxe de séjour par délibération en date du 25 juin 2009. Le produit de cette taxe, d'un montant de 1 416 373 € en 2015 (en progression de 9 % par rapport à 2014), contribue à la réalisation des projets touristiques de Tour(s)plus.

De plus, un document d'information, disponible dans les mairies de l'agglomération et à l'office de tourisme intercommunal, a été réalisé à destination des propriétaires de meublés de tourisme, chambres d'hôtes et gîtes ruraux afin de les accompagner dans leurs démarches administratives.



2

1 Savonnières Le Cher à Vélo
© Léonard de Serres

2 Tour(s)plus, avec l'expertise du Comité départemental de randonnée pédestre mène un important travail de requalification des sentiers de petite randonnée
© Steven Fremont

◆
**HABITAT
 ET RÉNOVATION URBAINE**
 ◆

Habitat : renforcer l'attractivité
 résidentielle du territoire

Politique de la ville : assurer
 la cohésion urbaine et sociale du territoire

4,3 M€

POUR SA
 POLITIQUE
 DE LOGEMENT
 SOCIAL

179

PRÊTS IMMO%
 ACCORDÉS
 EN 2015

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE DU TERRITOIRE



1

Politique en faveur du logement abordable

• **Organisation de la gestion de la demande de logements locatifs sociaux** - Au 31 décembre 2015, près de 11 083 demandes locatives sociales étaient en cours sur Tour(s)plus, pour un total de 13 636 à l'échelle du département. Près de 4 095 logements sociaux ont été attribués en 2015 au sein du parc HLM de Tour(s)plus, dont près de 1 000 au bénéfice de ménages rencontrant des difficultés selon l'accord collectif intercommunal.

En 2015, la Communauté d'agglomération a lancé l'élaboration d'un plan partenarial de gestion de la demande et d'information des demandeurs. Objectif : organiser l'accueil des candidats au logement social sur le territoire de l'agglomération et harmoniser les pratiques pour offrir un maximum de transparence aux habitants sur les possibilités d'accéder au logement social et le suivi de leur demande.

• **Organisation de la production de logements locatifs sociaux** - En 2015, Tour(s)plus a agréé 38 opérations représentant 568 logements locatifs sociaux familiaux et en structures collectives sur 13 communes. Pour ce faire, Tours(s)plus a consacré près de 4,3 M€ au titre de la politique en faveur du logement social, complétée par près de 0,7 M€ de crédits d'Etat délégués. "Action logement" a par ailleurs versé plus de 2,4 M€ d'aides pour la réservation de plus de 152 logements locatifs sociaux, destinés spécifiquement aux salariés d'entreprises.

• **Octroi de garanties d'emprunts des opérations de logements locatifs sociaux** - Tour(s)plus a garanti, en 2015, les emprunts de 17 opérations représentant 744 logements locatifs sociaux, pour un montant total de plus de 20 M€.

• **Soutien à l'accession sociale à la propriété** - Tour(s)plus a validé la distribution, par ses cinq banques partenaires, de 179 prêts imm0% - dont 24 pour l'acquisition d'un logement ancien avec travaux d'amélioration énergétique -, moyennant une dépense communautaire de plus de 0,5 M€. Ces prêts ont aidé majoritairement de jeunes actifs aux revenus modestes à devenir propriétaire de leur logement sur Tour(s)plus.

La Communauté d'agglomération a agréé la réalisation de 41 logements en location-accession (PSLA) en 2015.

Pour le logement privé existant

Dans le cadre du programme d'intérêt général "Habitat+", 260 propriétaires privés ont bénéficié, en 2015, d'une aide financière de l'ANAH et de l'Etat d'un montant de plus de 1,6 M€, et de Tour(s)plus de près de 0,6 M€ pour rénover leur logement, générant près de 3 M€ de travaux. Dans le cadre du programme national "Habiter Mieux", près de 200 de ces logements ont fait l'objet de travaux spécifiques permettant une amélioration significative de leur performance énergétique.

1 Vue aérienne de l'agglomération
© 4 Vents

2 Bâtiment à Joué-lès-Tours (La Rabière)
© Bertrand Carrière

Mise en œuvre de la politique foncière de Tour(s)plus

Tour(s)plus a soutenu, en 2015 les acquisitions foncières de Saint-Cyr-sur-Loire destinées à l'aménagement de son quartier de la Ménardière-Lande-Pinauderie dit "Central Parc" (750 logements dont 25 % de locatifs sociaux). Par ailleurs, Tour(s)plus a décidé d'acquérir, à la demande de la Ville de Fondettes, un terrain pour permettre la réalisation d'une opération de logements et contribuer, ainsi, à la revitalisation de ce secteur à proximité du centre bourg.

La communauté d'agglomération a réuni, également, les acteurs du territoire dans le cadre de son Réseau des acteurs de l'urbanisme, de l'habitat et du foncier. Cette instance aura permis de dialoguer autour des questions foncières et immobilières et d'encourager de bonnes pratiques en matière de maîtrise des sols.

Mise en œuvre de la politique de Tour(s)plus en faveur de populations spécifiques

• **Gens du voyage** - En 2015, Tour(s)plus a versé 0,1 M€ aux communes de Chambray-lès-Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Avertin, Saint-Pierre-des-Corps, Luynes, Saint-Cyr-sur-Loire, Fondettes et Tours pour contribuer au financement du fonctionnement des aires d'accueil.

• **Seniors** - Tour(s)plus a assuré une veille législative et technique sur l'adoption de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement ainsi que sur les projets spécifiques d'habitat seniors en développement sur l'agglomération.

• **Jeunes en parcours d'insertion professionnelle** - Tour(s)plus a contribué, en 2015, au financement de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale départementale confiée à l'association Jeunesse et Habitat visant à organiser la production et la gestion de logements destinés aux jeunes en situation de mobilité sur l'agglomération tourangelle.

• **Publics démunis** - Tour(s)plus a contribué, en 2015, au financement de l'activité de la Ficosil, chargée d'organiser la production et la gestion de logements d'insertion sur l'agglomération tourangelle au titre du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées d'Indre-et-Loire.

4 095

**LOGEMENTS
SOCIAUX**

ONT ÉTÉ ATTRIBUÉS
EN 2015 AU SEIN DU PARC
HLM DE TOUR(S)PLUS ...

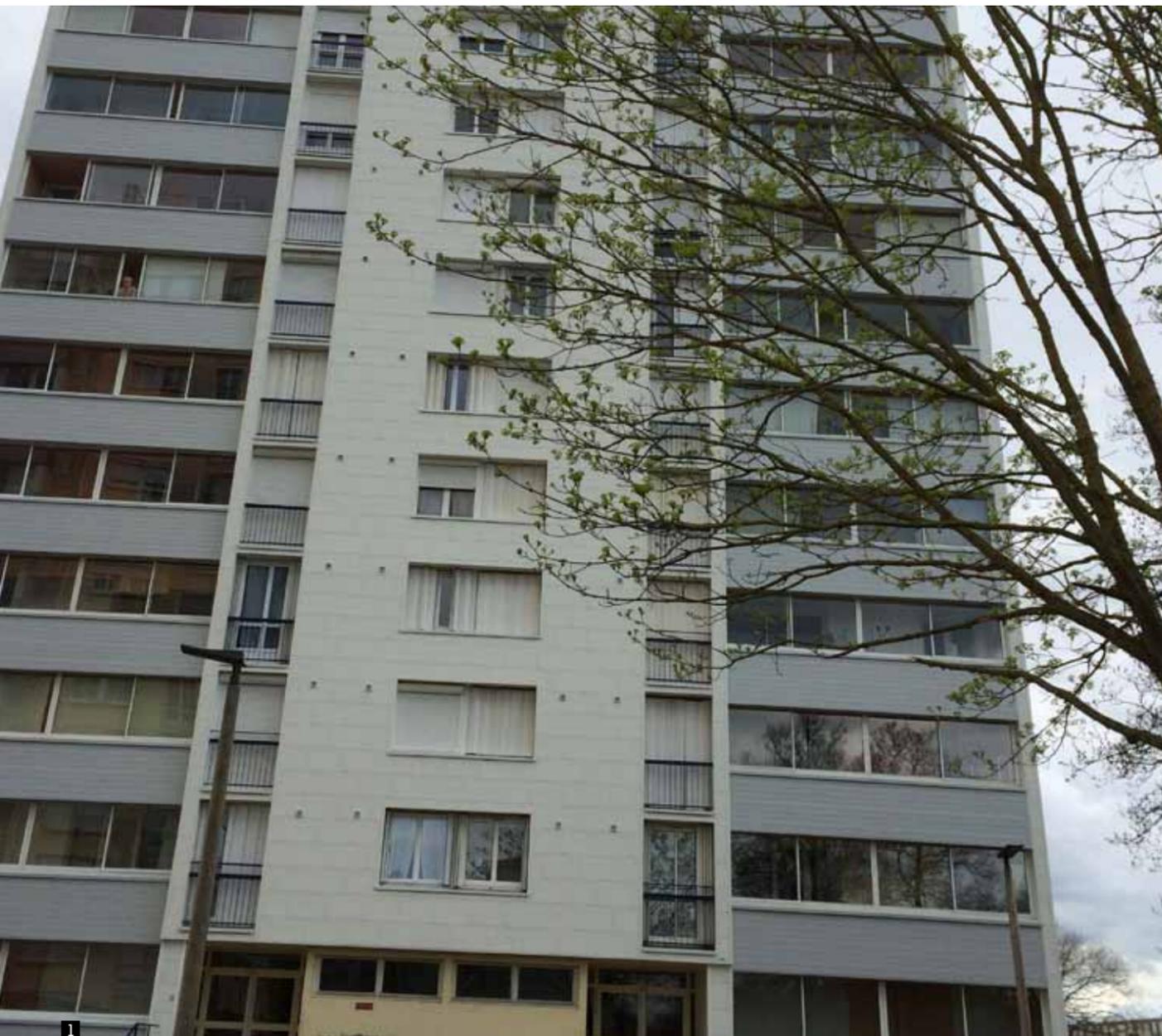
1 000

... DONT PRÈS DE
1 000 AU BÉNÉFICE DE
**MÉNAGES
RENCONTRANT DES
DIFFICULTÉS**
SELON L'ACCORD
COLLECTIF INTERCOMMUNAL.



2

POLITIQUE DE LA VILLE : ASSURER LA COHÉSION URBAINE ET SOCIALE DU TERRITOIRE



1

Contrat de ville : participer à l'égalité entre les territoires

Elaboration du contrat de Ville 2015-2020

Afin d'assurer l'égalité entre les territoires, la réduction des écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leur environnement, ainsi que l'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, l'Etat, Tour(s)plus, les communes de Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Pierre-des-Corps et Tours, la Région, le Département et l'ensemble des parties prenantes ont signé, le 9 octobre 2015, un nouveau Contrat de Ville pour la période 2015-2020.

Celui-ci porte sur 15 quartiers composés de 40 000 habitants situés sur les communes de Joué-lès-Tours, La Riche, Saint Pierre-des-Corps et Tours, et renforce la participation des habitants à travers la mise en place de 9 conseils citoyens.

Dans ce cadre, l'intervention publique vise à renforcer la cohésion sociale, améliorer le cadre de vie, renforcer le développement économique et l'emploi, promouvoir les valeurs de la république, la citoyenneté, l'égalité femmes - hommes, lutter contre les discriminations...

Programmation 2015

Tour(s)plus a ainsi financé 54 actions (moyennant 0,5 M€) en faveur de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de l'accès à l'emploi et du développement économique, de la prévention et de l'accès à la santé, de la citoyenneté et la prévention de la délinquance des habitants des principaux quartiers d'habitat social de l'agglomération.

1 Tour de la résidence du Grand Mail rénovée à Saint-Pierre-des-Corps
© Tour(s)plus

2 Visite de l'entreprise EMMAREL à La Riche, par des bénéficiaires du PLIE
© Tour(s)plus

Concevoir des projets de renouvellement urbain

Nouveau programme national de renouvellement urbain

Dans le cadre fixé par le Contrat de ville, celui-ci concourt à la transformation des quartiers prioritaires présentant les dysfonctionnements urbains les plus importants. Selon l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) qui le conduit, ce programme concerne localement les quartiers Sanitas et Maryse-Bastié (Tours), Rabaterie (Saint-Pierre-des-Corps) et Rabière (Joué-lès-Tours).

Dans ce cadre, Tour(s)plus a élaboré, avec l'aide de l'Agence d'urbanisme et en collaboration étroite avec l'Etat, les villes et les organismes HLM concernés, un protocole de préfiguration qui vise à permettre la conception de projets de renouvellement urbain de qualité et la définition des conditions de leur faisabilité et de leur réalisation. Il a été validé par le comité national d'engagement de l'ANRU et signé le 8 avril 2016.

Démarche de gestion urbaine de proximité

220 élèves des écoles primaires et des collèges de l'agglomération ont bénéficié de l'outil pédagogique "Ville en valise", dans le cadre d'ateliers de sensibilisation à l'environnement urbain animés par ArboreSciences.

Créer des passerelles économiques et sociales

Plan local pour l'Insertion et l'Emploi

Dans le cadre du contrat de Ville de l'agglomération tourangelle, Tour(s)plus a élaboré, en partenariat avec le Service public de l'Emploi local, un nouveau Protocole d'accord du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi. Etabli à partir de l'évaluation de l'action menée sur la période 2008-2014, il a été signé le 14 décembre 2015 avec l'Etat, la Région et le Département, et vise à organiser, sur la période 2015-2020, l'accompagnement individuel et collectif renforcé de demandeurs d'emploi en lien avec le secteur économique local, à soutenir l'émergence et l'accompagnement d'actions d'insertion professionnelle et à promouvoir l'emploi par la commande publique.

A ce titre, plus de 400 demandeurs d'emploi ont été accompagnés dans leurs démarches de retour à l'emploi durable en 2015. Près de 200 demandeurs d'emploi ont pu visiter une quarantaine d'entreprises et des centres de formation dans le cadre de rencontres de découverte des entreprises et de leurs métiers. Tour(s)plus a également soutenu 8 dispositifs d'insertion professionnelle destinés à lever les freins à l'emploi et à mettre en relation des demandeurs d'emploi avec le monde de l'entreprise.

Mise en œuvre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics

Près de 50 000 heures d'insertion ont été effectuées par près de 220 personnes en recherche d'emploi dans le cadre de marchés publics passés par les communes de Joué-lès-Tours, Tours et Tour(s)plus, mais aussi par les bailleurs sociaux au titre de chantiers réalisés dans le cadre du Programme local de l'Habitat et du Programme national de rénovation urbaine.

En 2015, 16 communes ont souhaité rejoindre la communauté d'agglomération dans cette démarche. A ce titre, le dialogue entre Tour(s)plus les chambres consulaires et les organismes professionnels du bâtiment a permis de formaliser une charte locale d'application qui vise notamment à diffuser les bonnes pratiques en matière de clauses de promotion de l'emploi.

par, d'une part, les communes de Joué-lès-Tours, Tours et Tour(s)plus et, d'autre part, les bailleurs sociaux au titre de chantiers réalisés dans le cadre du PLH et du PRU.



2

◆
**DÉVELOPPEMENT
 DURABLE ET ÉNERGIE**
 ◆

Acteur pour un territoire durable

—————
 Bâtiments, réseaux
 et énergies renouvelables :
 L'agglomération dans le positif



72 KM²

CONSTITUENT LE PÉRIMÈTRE DU PLAN PAYSAGE DE LA CONFLUENCE.

**38 €
PAR AN**

CHARGE ÉNERGÉTIQUE MOYENNE DES BÂTIMENTS PUBLICS QUI PÈSE SUR LE CONTRIBUABLE DE L'AGGLOMÉRATION

ACTEUR POUR UN TERRITOIRE DURABLE

En s'appuyant sur la matrice que constitue son Plan Climat Energie Territoire, la politique de développement durable conduite par Tour(s)plus s'est fixée un double objectif : protéger les populations et préserver les ressources.

Retour sur 12 mois d'actions au cours desquels l'agglomération s'est efforcée d'améliorer le présent, en préparant l'avenir.

Janvier : s'éduquer

Le programme d'animations à destination des habitants de l'agglomération se déroule sur quatre sites : la Gloriette (Tours / Joué-lès-Tours), la Maison communautaire de l'Environnement (Joué-lès-Tours), le Jardin botanique (Tours) et le bois des Hâtes (Chambray-lès-Tours). De nouvelles thématiques - ateliers de cuisine, stages photos, fabrication de cosmétiques bio... - sont venues enrichir le catalogue proposé par le Service commun d'éducation à l'environnement.

La participation aux Temps d'activités périscolaires (TAP) constitue l'autre priorité attribuée à ce service. Au total, ce sont 376 heures d'intervention qui ont été dispensées aux écoliers de 14 communes de l'agglomération (recyclage, apiculture, lutte contre la pollution...).

Seul bémol pour 2015 : l'annulation de la manifestation Pla'Net, qui permet à plusieurs centaines de lycéens de réaliser des plantations et des actions de nettoyage. Organisée à la mi-novembre, elle a fait l'objet des mesures de restriction des sorties scolaires mises en place par l'Education Nationale. Les végétaux ont été plantés par les services d'espaces verts des communes participantes.

Le chiffre : 14 communes ont bénéficié de l'offre de TAP en 2015



Février : cultiver

C'est une jeune agricultrice, Clara Dupré, qui a été choisie par Tour(s)plus pour gérer la seconde exploitation maraîchère de l'agglomération (après celle du Chardonnet, à Berthenay). Dénommée "La Petite Fève" et située sur la commune de Fondettes, cette exploitation s'étend sur 2 hectares.

La part belle y est faite aux légumes primeurs et de saison, à destination des habitants mais également en tant que fournisseur de la cuisine centrale et du lycée agricole de Fondettes et du lycée Choiseul à Tours Nord. L'exploitante, qui a engagé une démarche de certification AB, règle à Tour(s)plus un fermage et un dédommagement pour le matériel qui est mis à sa disposition.

Cette volonté exprimée par l'Agglomération de soutenir les circuits courts et de faire de l'agriculture périurbaine un facteur de développement économique ne se limite pas au maraîchage. Elle a apporté son soutien à l'exploitation viticole de Jérémie Pierru, en appellation noble-joué.

Le chiffre : 2 000 m² de tunnels disponibles sur le site de La Petite Fève.

Mars : valoriser

La qualité paysagère de ses territoires constitue indéniablement l'un des atouts majeurs de l'agglomération. Le classement du Val de Loire au Patrimoine mondial de l'Humanité également de déployer des actions permettant de maintenir et renforcer cette qualité.

Cinq communes membres de Tour(s)plus - Berthenay, Luynes, Saint-Genouph, Saint-Etienne-de-Chigny et Savonnières - ont choisi de mutualiser leurs efforts pour valoriser leur patrimoine (coteaux, varennes, aménagements fluviaux, bâti, etc.) et ont, pour ce faire, mandaté la Communauté d'agglomération afin qu'elle porte le dossier de "Plan Paysage de la Confluence".

Loin de mettre ces territoires "sous cloche", ce plan devra rechercher une cohérence entre les politiques d'aménagement mises en œuvre (urbanisme, tourisme, agriculture...) afin de faire des outils au service de leur rayonnement.

Le chiffre : 72 km² constituent le périmètre du Plan Paysage.

Avril : se déplacer

Tour(s)plus œuvre pour la mise en place de Plans de déplacements d'entreprises (PDE) ou d'administrations (PDA) ; une démarche conciliant les enjeux environnementaux, les besoins des salariés et ceux des entreprises. Elle consiste à déployer un ensemble de mesures cohérentes, afin de favoriser la mobilité alternative à la voiture individuelle. L'objectif est d'encourager l'usage des modes de transport moins polluants et moins consommateurs d'énergie (covoiturage, transports en commun, vélo, marche...). Le site internet ou les aires de stationnement

dédiées au covoiturage, la formation des agents intercommunaux ou municipaux à l'éco-conduite entrent dans ce cadre, tout comme la participation à des manifestations publiques. Tour(s)plus et les autres acteurs de la mobilité (Keolis, CD37, TER Centre...) y vont à la rencontre des salariés ou des habitants. Ils ont participé en 2015 à huit événements (Heure Tranquille, hôpital Bretonneau, Pôle Emploi...). En parallèle, le Collectif Cycliste 37 et Tour(s)plus ont proposé des semaines de promotion des deux-roues non motorisés sur quatre sites de l'agglomération.

Le chiffre : 72 km² constituent le périmètre du Plan Paysage.

Mai : protéger

"Nous aimons les herbes folles" : c'était l'accroche, volontairement provocatrice, de la campagne de communication menée par Tour(s)plus en 2015. Objectif : anticiper l'obligation de supprimer les produits phytosanitaires, qui s'appliquera à partir du 31 décembre 2016 dans les espaces verts gérés par les collectivités territoriales. L'Agglomération a également organisé dix réunions publiques (animées par un spécialiste de la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire) et publié des fiches techniques destinées aux jardiniers amateurs, aux professionnels ou au jeune public.

Enfin, parce que la gestion raisonnée des espaces publics s'applique également aux jardins collectifs, Tour(s)plus a poursuivi son soutien auprès des communes et de leurs habitants qui souhaitent entretenir leur parcelle de manière vertueuse.

Sur ses propres espaces verts, Tour(s)plus expérimente une gestion alternative à l'entretien mécanique ou chimique, en la confiant à des herbivores. Une zone-test sur le site de La Gloriette, à Tours, accueille des ânes sur 1 hectare. Si les avantages écologiques de ce mode sont connus (préservation de la biodiversité et absence d'émission de polluants), il permet également de limiter les investissements matériels et de contribuer à l'animation du site.

Le chiffre : 25 000 € ont été investis dans les jardins collectifs par Tour(s)plus en 2015.

Juin : mesurer

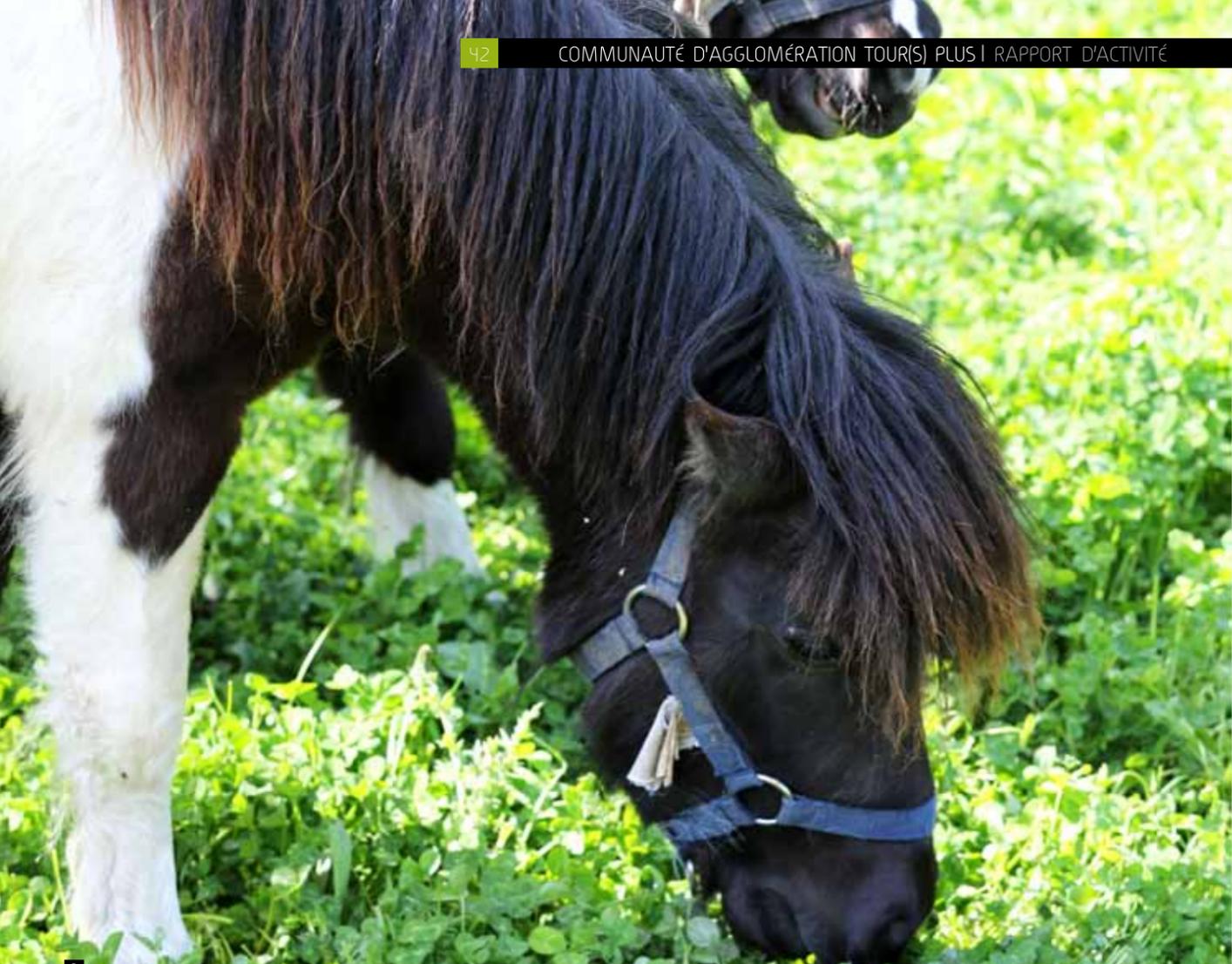
Le développement des réseaux de téléphonie mobile implique d'installer des antennes sur de nombreux sites, souvent publics. Tour(s)plus et la Ville de Tours ont souhaité accompagner ce développement, en créant un Observatoire des ondes électromagnétiques. Ses missions : réduction de l'exposition aux ondes des habitants, intégration esthétique des antennes et réalisation de mesures in situ font.

Depuis deux ans, toutes les écoles maternelles et élémentaires de l'agglomération ont fait l'objet de mesures des champs électromagnétiques, réalisées par un organisme indépendant et qui ont démontré que l'ensemble des sites - sans exception - faisaient l'objet d'une exposition largement inférieure à la norme européenne.

L'Observatoire a poursuivi la mise à jour de sa carte des antennes relais de téléphonie mobile, accessible en ligne, et a acquis un matériel de mesure des ondes, qui lui permet de répondre aux demandes des particuliers.

Le chiffre : 140 points hauts sont dédiés aux antennes dans l'agglomération.





1

Juillet : faucarder

Le développement d'espèces invasives dans les plans d'eau entraîne une eutrophisation des milieux humides et gêne, de surcroît, la pratique de la pêche et des sports nautiques. La Communauté d'agglomération a fait l'acquisition d'un véhicule amphibie faucardeur, "Gargantua", ainsi que deux barges motorisées, "Bec du Cher" et "Buda".

Ce matériel complet permet de couper ou d'arracher les plantes aquatiques envahissantes, qui sont stockées sur berges et, après égouttage, envoyées dans les filières de traitement appropriées. En 2015, ce service a bénéficié à cinq communes - Ballan-Miré, Joué-lès-Tours, Saint-Etienne-de-Chigny, Savonnières et Tours - représentant 104 jours d'intervention.

D'autre part, une campagne d'arrachage de jussie (50 tonnes environ) a été menée sur les rives du Cher, pour s'étendre sur 4 km entre le barrage de Savonnières et le pont SNCF de Tours, à sept endroits ciblés, fréquentés par des pêcheurs ou des riverains. Elle est le fruit d'un travail collaboratif entre l'Etat, la Fédération de pêche d'Indre-et-Loire et Tour(s)plus.

Le chiffre : 572 m3 de plantes invasives ont été extraites du milieu en 2015.

Août : fêter !

Le parc de La Gloriette se distingue par la qualité de son environnement naturel, son accessibilité et, surtout, par la diversité des fonctions qui lui sont attribuées : éducative, bien sûr, mais également d'expérimentation, de développement agricole et touristique, de gestion des milieux aquatiques, de pratique culturelle et sportive...

Afin de valoriser l'action de l'équipe de jardiniers et d'animateurs, et de renforcer la notoriété de La Gloriette, une nouvelle identité graphique a été réalisée et la signalétique d'accès a été entièrement repensée, afin de faire découvrir des parties du site moins connues (le Petit Cher ou l'Espace Naturel Sensible des Bocages, par exemple).

Un nouvel événement organisé fin août, "La Gloriette fait la fête", avait pour objectif de présenter l'ensemble de l'offre disponible sur le parc. Surtout, en croisant les disciplines - ornithologie et balades en kayak, battages à l'anciennes et gyropodes, apiculture et électro pop, cuisine de plantes sauvages et food truck - il permettait de démontrer la capacité à fédérer tous les types de public autour d'une offre urbaine écologique et ludique.

Le chiffre : 15 000 personnes ont participé à "La Gloriette fait la fête".

1 En 2015, trois ânesses Grands Noirs du Berry se sont chargées de l'éco-pâturage au parc de La Gloriette © Tour(s)plus

2 "Nous aimons les herbes folles" : Tour(s)plus s'engage dans la lutte contre les produits phytosanitaires dans les espaces publics

Septembre : écouter

Le Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) a été adopté en septembre 2015 par le Conseil communautaire. L'Agglo dispose désormais d'une matrice lui permettant d'atténuer l'impact des nuisances sonores liées aux infrastructures (routières, ferroviaires, aéroportuaires ou industrielles). Des nuisances dont les coûts en matière de santé, de productivité au travail ou de valeur du parc immobilier sont encore largement sous-estimés en France.

Afin d'accompagner la mise en œuvre de ce PPBE, Tour(s)plus a réalisé en 2015 une campagne de mesures chez les particuliers. Le principe est simple : des capteurs sont installés à l'extérieur du domi-

Le chiffre : 43 % des français se disent gênés par le bruit.

Octobre : nourrir

Limiter la production de déchets et lutter contre la précarité, voilà deux bonnes raisons de réduire le gaspillage alimentaire. Avant que le sujet soit à la mode, Tour(s)plus avait déjà initié son projet de camionnette de l'aide alimentaire, en collaboration avec la Banque Alimentaire 37. Une expérimentation couronnée de succès, par le tonnage de fruits et légumes récoltés, mais également parce que le dispositif peut désormais s'autofinancer. Afin de renforcer son implication dans ce domaine, l'Agglomération a souhaité mettre en place une plateforme territoriale située sur le marché de gros de Rochepinard. Les denrées y sont réceptionnées, triées et conservées, avant d'être redistribuées. La plateforme - qui associe également l'Etat, Touraine Propre, Solaal, Les Restos du Cœur, la Banque Alimentaire et le Secours Populaire - est entrée en fonction fin 2015. L'association Solaal, justement, met en lien les producteurs agricoles et les structures de redistribution. Tour(s)plus a été la première collectivité territoriale à y adhérer courant 2015. D'autres projets, notamment en matière de glanage sur les marchés ou de réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective, sont en réflexion à l'échelle du territoire.

Le chiffre : 16 milliards € de nourriture sont gaspillés chaque année en France.

Novembre : penser au futur

La lutte contre le changement climatique comporte des enjeux globaux mais également locaux. Alors que la France était le théâtre de la Cop 21 fin 2015, Tour(s)plus a souhaité participer à plusieurs initiatives : accueil du Train du Climat en gare de Tours (expositions et ateliers au grand public), soutien à l'Université François-Rabelais de Tours (débat citoyens), animation, ateliers de lutte contre le gaspillage alimentaire sur les marchés de l'agglomération.

En signant la Convention des maires en octobre 2015, Tour(s)plus et la Ville de Tours ont fait un pas supplémentaire en vue de réduire leurs émissions

de CO2 de 40 % d'ici 2030. Elles s'engagent ainsi dans un plan d'action pour l'énergie durable qui vise à limiter le réchauffement climatique et à en atténuer les inévitables effets.

Bien sûr, pour atteindre ces objectifs de moyen terme, le territoire peut d'ores et déjà s'appuyer sur le Plan climat énergie territoire de l'Agglomération (56 mesures) et ceux de ses communes membres. Tour(s)plus propose à ces dernières de les accompagner, au travers d'un fonds de concours qui permet de financer l'achat de véhicules de flotte propres, d'aménager des aires de covoiturage ou encore de soutenir des projets agricoles.

Le chiffre : 12 véhicules électriques ont été acquis en 2015 avec l'aide de Tour(s)plus.

Décembre : aménager

La qualité de l'environnement et du cadre de vie constituent des atouts indéniables de l'agglomération. Chaque projet mérite d'être jugé au regard de la préservation de ces atouts. C'est le cas de celui de la restauration d'un corridor écologique et de prairies alluviales sur la presqu'île de la Confluence, à l'ouest de du territoire de Tour(s)plus. Une première phase a permis, en décembre 2015, la plantation d'1,4 km de haies bocagères à Berthenay, grâce notamment à la mobilisation de nombreux habitants de la commune. D'autres projets d'aménagement ont été conduits en 2015. A commencer par la réalisation d'un parcours aventure aux Grandes Brosses, à Mettray, où 5 ha (sur un total de 12 ha) seront consacrés à cette activité, sous réserve qu'elle s'exerce dans le respect de l'environnement et que l'autonomie énergétique soit recherchée sur le site. Tour(s)plus a également acquis 25 ha dans la prairie de Cangé, qui feront l'objet d'aménagement concertés avec la commune.

Enfin, l'Agglomération a souhaité réactiver l'aménagement des Iles Noires, à La Riche. Ce site emblématique, situé en bords de Loire, fait l'objet d'importantes contraintes : urbanisation non maîtrisée, atteintes à l'environnement, risque inondation... Tour(s)plus et la Ville ambitionnent d'y conduire un projet qui combinerait préservation de l'environnement, attractivité touristique et développement de l'agriculture.

Le chiffre : 30 km2 composent la presqu'île de La Confluence.



2

BÂTIMENTS, RÉSEAUX ET ÉNERGIES RENOUVELABLES : L'AGGLO DANS LE POSITIF



Le schéma directeur intercommunal de l'énergie est une des composantes de la compétence communautaire "énergie" validée fin 2013. Ce schéma vise à structurer une politique énergétique communautaire à travers des actions d'efficacité ou de sobriété énergétique et de développement des énergies renouvelables. Le travail a débuté autour de plusieurs axes.

Bâtiments : une boîte à outils pour mieux gérer l'énergie

Le cadastre énergétique, un outil collectif

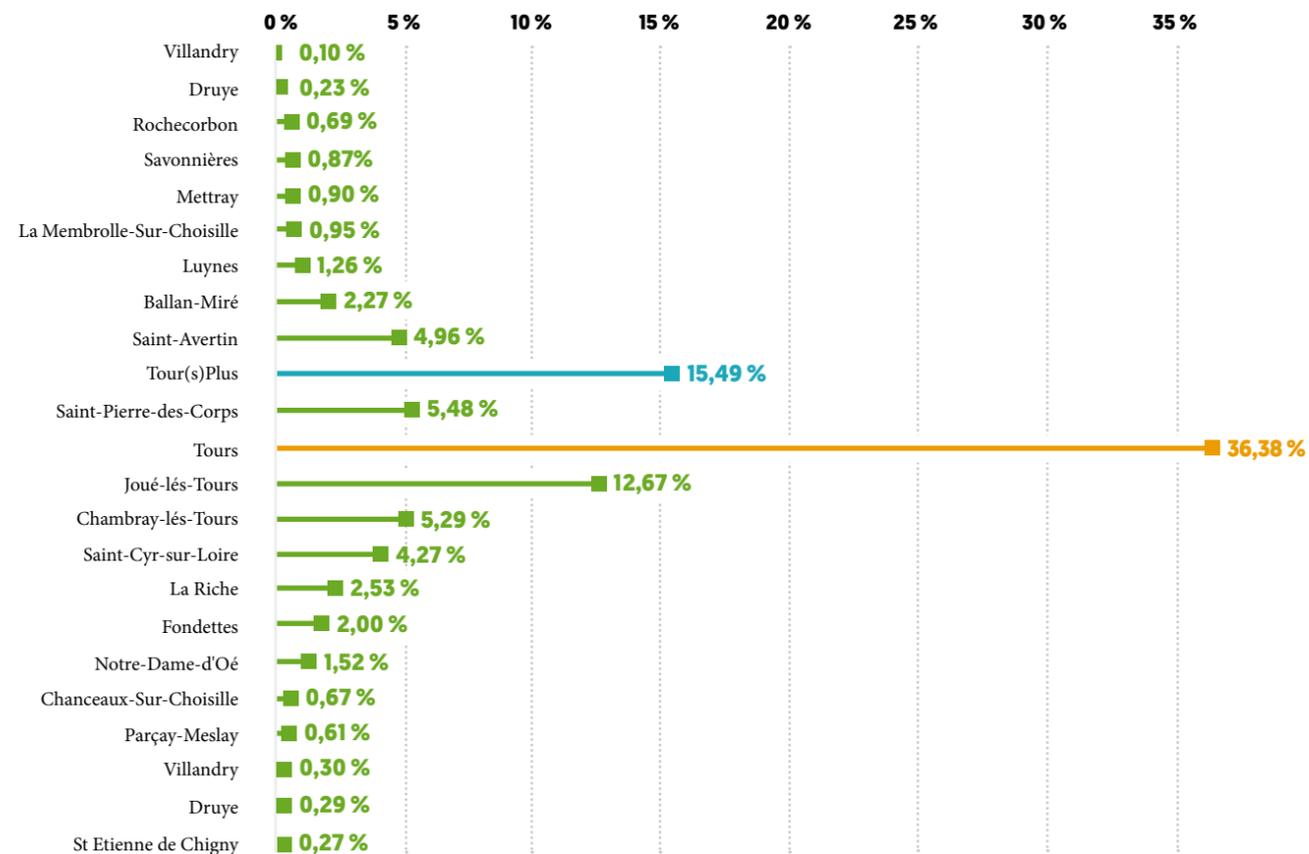
Ce cadastre est un outil de recensement des consommations communales et communautaires du parc bâti et des équipements publics qui fait état des consommations sur une année et à termes, permettra de visualiser les évolutions.

Pour 2014 (dernier cadastre consolidé), environ 125 GW/h d'énergie finale ont été consommés pour une facture globale de 11 275 000 € (toutes énergies confondues pour tout le patrimoine public). La charge énergétique moyenne des bâtiments publics qui pèse sur le contribuable de l'agglomération représente ainsi 38 € TTC / habitant. Le cadastre permet d'analyser des coûts de fonctionnement énergétique suivant des typologies de bâtiments et de communes, permettant ainsi de définir des priorités d'amélioration de la performance les plus énergivores. Une analyse fine des écarts doit être menée afin d'écrire un plan d'actions.

A l'échelle d'une commune, le cadastre permet également de tracer les évolutions des consommations et des dépenses énergétiques afférentes. En exemple, l'évolution pour les bâtiments communaux de la ville de Tours qui, à terme, pourra être généralisée à l'ensemble des communes du Service commun de l'énergie.

1 La chaudière biomasse Dalkia à Saint-Pierre-des-Corps
© Léonard de Serres

La répartition des consommations par commune est la suivante :

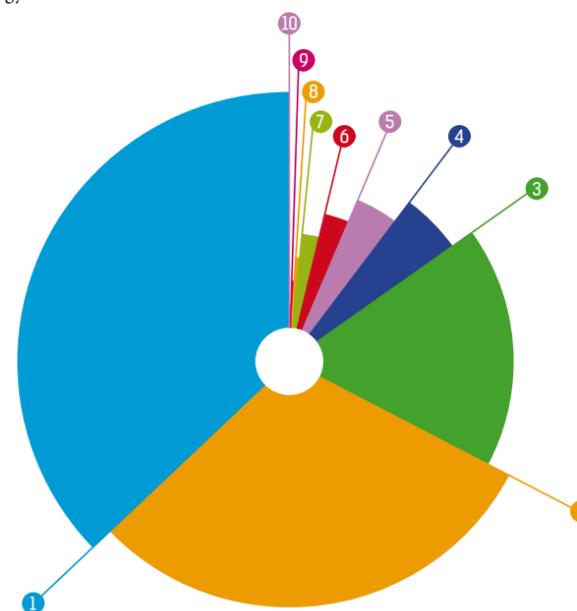


Des fonds pour des projets vertueux

Pour aider les communes à passer à l'acte, la Communauté d'agglomération a mis à leur disposition un fonds de concours pour assister les communes dans la réalisation de projets vertueux. Le règlement du Fonds de concours a été entièrement réécrit en 2015.

Au total près de 350 000 € ont été attribués avec un taux d'aide moyen correspondant à 19 % du coût des projets présentés.

Les projets qui permettent aux communes de Saint-Avertin et de Rochecarbon de bénéficier d'un soutien élevé sont respectivement la mise en place d'une chaudière biomasse sur un groupe scolaire et la rénovation thermique du gymnase.



1 Rochecarbon :	121 175 €
2 Saint-Avertin :	115 262 €
3 Saint-Pierre-des-Corps :	66 552 €
4 Tours :	16 843 €
5 Ballan Miré :	10 028 €
6 Saint-Cyr-Sur-Loire :	7 794 €
7 Luynes :	6 304 €
8 La Riche :	2 420 €
9 Savonnières :	1 842 €
10 Chanceaux :	980 €

Service commun de l'Energie : l'union fait la force

En plus de l'accompagnement financier, essentiel pour les arbitrages consistant à retenir des projets ambitieux, encore faut-il que la commune soit en capacité de les identifier, les porter techniquement et conduire les projets.

C'est pour cette raison, mais aussi pour suivre au plus près les dépenses communales, que la Communauté d'agglomération a mis en place le service commun de l'Energie pour les communes qui en font la demande.

Ce service accompagne les élus municipaux sur les thématiques suivantes :

- Création de nouveaux points de livraison d'énergie ou d'injection, demande de devis, suivi de travaux ;
- Consultation, négociation des nouveaux contrats de fourniture d'énergie et des contrats existants de fourniture d'énergie ;
- Rédaction, consultation, négociation et suivi des contrats d'exploitation de chauffage, ventilation, climatisation et des installations d'eau chaude sanitaire ;
- Suivi des consommations et des dépenses ;
- Contrôle de l'adéquation des conditions de marché avec la facturation ;
- Rédaction des courriers de renvoi des factures en cas de non-conformité ;
- Contrôle des dérives des consommations et des dépenses, établissement du cadastre énergie ;
- Etablissement des budgets de fonctionnement N+1 et suivi du budget de l'année N ;
- Accompagner la commune sur des projets des travaux et d'AMO, fixer des objectifs et identifier les améliorations énergétiques à prévoir (systèmes et conception bâtiment)
- Identifier des pistes de travaux et études de faisabilité, avec recherche de financements
- Rédaction de cahiers des charges travaux sur des équipements thermiques et suivi des travaux

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

18 communes sur 22 adhèrent au service commun de l'Energie fin 2015 (en bleu, donc toutes sauf Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Chambray-lès-Tours et Joué-lès-Tours).

- Reprise au 1er octobre 2015, du suivi d'exploitation des installations de génie climatique et de la validation et/ou suivi de la facturation pour l'ensemble des communes membres du service commun (soit environ 300 bâtiments supplémentaires aux 300 bâtiments déjà gérés pour le compte de la ville de Tours et Tour(s)plus) ;
- Environ 4 000 factures contrôlées et engagées comptablement pour Tours et Tour(s)plus ;
- Environ 2 500 factures supplémentaires entre le 1er octobre et le 31 décembre 2015 pour les autres communes ;
- Environ 1400 demandes de dépannages traitées (suivi des actions pour les pannes importantes) ;
- 78 chaufferies visitées et auditées dans le cadre de la préparation des contrats de maintenance ;
- 6,2 ETP pour remplir l'ensemble des missions du service commun.



Mutualiser les commandes

L'accompagnement offert par la Communauté d'agglomération à toutes les communes membres, qu'elles adhèrent ou non au dispositif du service commun, a été développé sur deux chantiers stratégiques :

- L'étude de faisabilité technique de mise en œuvre d'un contrat de performance énergétique (CPE) pour améliorer l'efficacité énergétique de bâtiments.
- Dans le cadre du groupement de commandes dans le domaine de l'énergie, différentes consultations ont vu jour sur les thèmes suivants : poursuite de la mise en œuvre des marchés subséquents en achat de gaz, fin des tarifs réglementés de vente d'électricité (TRV) en tarif jaune et vert (P>36 kVA), contrats d'exploitation-maintenance de génie climatique.

Réseaux : la Direction de l'Energie au cœur du réacteur

Les réseaux de distribution d'énergies (électricité et gaz)

La Direction de l'Energie a assuré le suivi des concessions d'électricité et de gaz auprès des gestionnaires de réseaux historiques (ErDF et GrDF) et a piloté la renégociation du contrat de concession des réseaux électriques de la Ville de Tours. On peut tirer comme enseignement de cette démarche de négociation la mise en place d'un schéma directeur d'investissement qui mette l'accent sur les points de fragilité du réseau et qui assure un engagement fort de la part du concessionnaire à mener des travaux.

Les réseaux de chaleur

La Direction de l'Energie a assuré le suivi des concessions des réseaux de chaleur pour le compte des villes de Tours et La Riche. Outre le suivi quotidien et l'analyse des comptes-rendus annuels 2014 de délégation, la direction de l'Energie a participé et / ou initié des négociations avec les délégataires, pour la signature à venir des avenants n°21 (Tours) et n°7 (La Riche) aux traités de concession.

La Direction de l'Energie a également accompagné les élus de la Ville de Tours dans la constitution d'un comité de gouvernance où s'organisent des échanges intéressants entre l'autorité concédante (ville), le concessionnaire (SCBC filiale de Dalkia), les abonnés au réseau (copropriétés et bailleurs) et les usagers du réseau.

Il est également à noter dans ce domaine des réseaux de chaleur que les études se poursuivent en vue du développement d'un réseau de chaleur à Tours Ouest.

Energies renouvelables : expertise et ambition

Le développement du bois énergie

2014 a vu naître la nouvelle chaufferie biomasse de la mairie de Notre-Dame-d'Océ, 2016 verra naître la chaufferie biomasse des groupes scolaires et gymnase Brulon - Plantin à Saint-Avertin.

En 2015, la Direction de l'Énergie a conduit les études de faisabilité du projet à Saint-Avertin, et a participé à toutes les étapes de l'AMO au vu de la réalisation prochaine en 2016.

Par ailleurs, les études sur le développement d'un réseau de chaleur de grande importance (66 GW/h) se sont poursuivies sur un périmètre couvrant le futur quartier des Casernes, le CHRU Bretonneau, la faculté des Tanneurs et le cœur de ville de La Riche. Cette étude technico-économique se poursuivra en 2016, afin de permettre la prise de décision de passer ou pas à la phase de création du réseau de chaleur urbain.

Le développement de la géothermie

La réflexion sur le développement de la géothermie s'est poursuivie sur le territoire de la Communauté d'agglomération à travers plusieurs projets concrets :

- Le projet de Centre de création contemporaine Olivier Debré (CCC OD) va bénéficier d'un dispositif de rafraîchissement par une thermo-frigo-pompe qui s'appuiera sur un dispositif de 21 sondes géothermiques verticales. Au-delà du seul aspect de sa grande efficacité énergétique, ce dispositif évite la mise en place d'un système de rafraîchissement aérothermique dont la compatibilité avec les règles d'urbanisme dans le secteur sauvegardé aurait été difficile à trouver.
- Des forages d'essais ont été réalisés durant l'été 2015 autour des piscines de Luynes et Saint-Avertin. La quantité et la qualité de l'eau du forage de Luynes ne permettra pas le déploiement de la géothermie sur ce site, mais à contrario, la décision de faire sur la piscine de St Avertin a été prise en 2015.
- Une étude documentaire pour la future piscine à Fondettes a démontré le faible potentiel géothermique mobilisable. La piste ne sera pas explorée par forage, le risque technico-financier ayant été jugé trop important.

1 Chantier du CCC OD à Tours qui bénéficiera d'un dispositif de rafraîchissement par une thermo-frigo-pompe
© Léonard de Serres

2 Ces copeaux vont chauffer le groupe scolaire Plantin-Brulon et alimenteront une chaudière biomasse qui va remplacer les chaufferies au fioul
© Ville de Saint-Avertin



La production d'électricité renouvelable

Les projets de développement d'installations photovoltaïques se sont poursuivis à Tours et à l'agglomération.

- A l'agglomération, par l'aboutissement d'une consultation pour la mise en œuvre de 85 m² de panneaux pour une puissance de 14 kWc à la STEP, devant produire environ 15 000 kWh/an (réalisation en 2016)
- A Tours, par la mise en service d'installations de 62 m² de panneaux pour une puissance totale de 9 kWc sur chacun des sites retenus (écoles Verne et Velpeau et la mairie de quartier des Fontaines), devant produire respectivement environ 10 000 kWh/an, qui seront revendus pour les écoles et auto-consommés pour la mairie de quartier.
- A Tours, par l'aboutissement d'une consultation pour la mise en œuvre de 62 m² de panneaux pour une puissance totale de 9 kWc sur chacun des sites retenus (maternelle Verne et halte-garderie Gentiana), devant produire respectivement environ 10 000 kWh/an.

Au final, le bilan global de l'ensemble des installations réalisées et celles sur le point de l'être est de :

- Pour Tours, 56 kWc d'installés sur 6 sites, produisant 50 MWh / an soit 0,3 % de ses besoins électriques
- Pour Tour(s)plus, 323 kWc sur 4 sites, produisant 334 MWh / an soit 2,4 % de ses besoins électriques (70 % de ces chiffres sont assurés par l'installation du Centre technique du Tram)

Tour(s)plus montrée en exemple

L'action de la Communauté d'agglomération dans le domaine de l'Énergie est reconnue au niveau national. Des collectivités contactent la Direction de l'Énergie pour mieux comprendre notamment l'organisation du service commun de l'énergie et / ou pour bénéficier du retour d'expérience des contrats de performance énergétique mis en place en 2007 à Tours.

Dans l'objectif de qualifier son expérience, la Direction de l'Énergie a intégré un programme Européen visant la certification ISO 50 001 "Système de Management de l'Énergie". Ce travail documentaire, d'organisation et de programmation sera évalué à travers un audit, qui espérons aboutira à la certification en juin 2016.

Le service Eclairage public de la Ville de Tours, l'Assainissement et le service Déchets de l'agglomération participent à cette démarche, dans l'objectif de réduire l'empreinte énergétique de leurs activités.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

La gestion des déchets ménagers en 2015

Organisation de la collecte

Trier et valoriser toujours plus

Informier et sensibiliser tous les publics

La propreté urbaine, 363 jours par an

522
KILOGRAMMES

MOYENNE DES
DÉCHETS PRODUITS
PAR HABITANT
EN UN AN.

48%

TAUX GLOBAL
DE VALORISATION
DES DÉCHETS,
MAINTENU PAR
RAPPORT À 2014.

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS EN 2015



La Communauté d'agglomération Tour(s)plus assure depuis 2000, le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés des 22 communes membres, pour la seule compétence traitement, et depuis 2003, pour la collecte des déchets ménagers. Le territoire représente 295 506 habitants répartis sur 39 000 hectares.

Tour(s)plus exerce ainsi en totalité la compétence "élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés", à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation. Pour exercer sa compétence de gestion des déchets, le service

"Environnement et déchets" compte au 1er janvier 2015, 264 agents et 43 agents saisonniers ou remplaçants répartis sur trois dépôts ; il fait aussi appel à des sociétés privées pour certaines collectes en milieu rural et pour le transport, le tri et le traitement des déchets.

Double objectif

- offrir aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées sur l'ensemble du territoire dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers,
- valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique, et développer des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.

Financement du service

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères), dont le taux unique de 8,78 % n'a pas changé depuis 2004. Ce financement est complété par la redevance spéciale assujettie par les gros producteurs de déchets ménagers et assimilés, les soutiens Eco-emballages, les recettes de vente de matériaux recyclables et les remboursements de participation.

En 2015, les dépenses de fonctionnement étaient d'environ 30 M €, et les recettes de fonctionnement de d'environ 42,7 M €, ce qui donne un coût moyen à l'habitant de 104 € et un coût à la tonne collectée et traitée de 199 €.

Le bilan de l'année écoulée fait apparaître une légère augmentation du tonnage global de 1,2 % par rapport à 2014. Le tonnage total collecté et traité est de 154 642 tonnes soit 522 kg de déchets produits au total par habitant et par an. Le taux global de valorisation est de 48 %, soit au-delà des objectifs fixés (45 %) par le Grenelle de l'environnement.

1 Collecte des encombrants
© Tour(s)plus

2 Atelier de réparation des bennes au dépôt centre
© Léonard de Serres

ORGANISATION DE LA COLLECTE

La Communauté d'agglomération dispose d'une unité collecte, dont une partie est assurée en régie directe. Les agents sont répartis sur trois dépôts : Nord, Centre et Sud.

La régie

- La collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables en porte-à-porte sur les communes de Tours, Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours, La Riche, Notre-Dame-d'Oé, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray et Saint-Genouph.
- La collecte des déchets verts en porte-à-porte sur les communes de Joué-lès-Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours, Notre-Dame-d'Oé, La Membrolle-sur-Choisille et Mettray.
- La collecte des encombrants sur rendez-vous sur les communes collectées pour les ordures ménagères résiduelles et les emballages recyclables, auxquelles viennent s'ajouter les communes de Fondettes, Luynes et Saint-Étienne-de-Chigny.
- Le verre en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hyper-centre de Tours.
- Le carton en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hyper-centre de Tours.

Les prestataires privés

La Communauté d'agglomération fait appel à des prestataires privés pour les missions suivantes :

- les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels sont réalisées par l'entreprise Coved sur les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry
- les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels réalisées par l'entreprise Ourry sur les communes de Saint-Étienne-de-Chigny, Fondettes, Luynes, Chanceaux-sur Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon
- les collectes de cartons des commerces sur l'ensemble du territoire de la communauté (sauf Tours Centre) par l'entreprise Tri 37.
- la collecte des conteneurs d'apport volontaire réalisée par l'entreprise Veolia.

8,78%

TAUX UNIQUE
DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT
DES ORDURES MÉNAGÈRES
INCHANGÉ DEPUIS 10 ANS.

104 €

COÛT MOYEN
DU SERVICE À L'HABITANT.

199 €

COÛT À LA TONNE
COLLECTÉE ET TRAITÉE.



La collecte des déchets résiduels

La collecte des déchets ménagers résiduels est conteneurisée, la collecte est donc mécanisée. La fréquence de collecte est majoritairement de deux passages par semaine, auprès de l'ensemble des usagers.

La collecte sélective

La collecte des emballages et des journaux-magazines en mélange est conteneurisée. Sa fréquence est d'un passage par semaine et les tonnages collectés ne tiennent compte que des emballages et journaux / revues / magazines produits par les ménages et entreprises assimilées.

La collecte des déchets végétaux

La collecte des végétaux est organisée sur 10 communes entièrement conteneurisées. La fréquence de collecte est d'un passage par semaine. Pendant la période de repos végétatif (décembre à février inclus), la collecte est maintenue avec

une périodicité de deux passages par mois. Un bac roulant est mis gracieusement à disposition des usagers. Il est possible d'en obtenir un second qui, dans ce cas, sera facturé.

La collecte des objets encombrants

La collecte en porte-à-porte des encombrants des ménages est réalisée sur rendez-vous obtenu auprès des services de Tour(s)plus, pour toutes les communes de l'agglomération. Certains bailleurs bénéficient d'un planning de collecte annuel. Il s'agit d'une collecte manuelle, réalisée en régie par l'unité "Encombrants et collectes spécifiques", selon un zonage permettant, a minima, une collecte hebdomadaire sur chaque zone. Deux équipes de deux agents sont chargées de la collecte, à l'aide de deux camions plateaux.

La collecte des cartons

Il s'agit d'une collecte manuelle, mécanisée pour partie lorsqu'elle est effectuée à l'aide d'une benne à ordures ménagères, permettant une compaction des volumes collectés. Elle est réalisée en porte-à-porte, auprès des gros producteurs de l'agglomération. Cette collecte est effectuée

en régie sur l'hyper-centre de Tours et par Tri 37, dans le cadre d'un marché de service, et sur le reste du territoire, selon une répartition territoriale hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.

La collecte du verre

La collecte est réalisée différemment qu'il s'agisse des particuliers ou des gros producteurs : les particuliers déposent leur verre dans les colonnes d'apport volontaire tandis que les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hyper-centre de Tours. Il s'agit d'une collecte manuelle, à l'aide d'un camion plateau avec caisson insonorisé. Les commerçants sont équipés de caissettes spécialement dédiées.

L'unité bacs

Cette unité a en charge la gestion des conteneurs de collecte en porte à porte et des composteurs individuels sur l'ensemble du territoire des 22 communes de l'agglomération. Les missions principales sont la livraison en porte à porte des conteneurs (nouveau producteur,

échange, prêt...), les réparations et la distribution des composteurs individuels et des trisacs. Le parc total de bacs roulants représente environ 220 000 bacs, tous flux confondus. L'unité hebdomadaire élaborée en fonction des zones industrielles ou commerciales à collecter.

L'entité points d'apport volontaire (PAV)

En charge du nettoyage et de la maintenance des conteneurs d'apport volontaire, l'unité travaille également au développement du réseau, plus particulièrement dans l'habitat collectif, en partenariat avec les bailleurs sociaux.

- **Le nettoyage** : principalement sur les points d'apport volontaire enterrés de l'agglomération, mais aussi sur les conteneurs hors sol de l'hyper-centre de Tours, un agent à plein temps est affecté à cette mission. À l'aide d'un véhicule utilitaire équipé d'un nettoyeur haute pression, il procède à un lavage bihebdomadaire.

- **La maintenance** : deux agents à plein temps sont affectés à cette mission. Ils procèdent aux remplacements des pièces détachées et au maintien en bon état des équipements. Ils positionnent également les bornes sur les nouveaux points d'apport volontaire enterrés avant leur mise en service. Ils disposent pour cela d'un véhicule PL équipé d'une grue et d'un atelier.

TRIER ET VALORISER TOUJOURS PLUS



2

La TriMobile

Nouveau service lancé en avril 2015 : la TriMobile, point de collecte itinérant, est arrivée sur les marchés de l'agglomération pour le tri du petit matériel électrique et électroménager, notamment.

Les déchèteries

L'unité déchèteries et moyens matériels est chargée de la gestion des déchèteries, de l'habillement et des commandes de moyens matériels. Tous les habitants des communes de Tour(s)plus disposent d'une déchèterie dans un rayon de 7 km de leur domicile. En 2015, les

déchèteries ont reçu 415 110 visites, et 43 271 tonnes ont été déposées, soit un apport moyen de 104 kg par visite. L'accès aux déchèteries est autorisé uniquement aux véhicules des particuliers disposant d'une carte individuelle à code barre.

3



Le tri et la valorisation des emballages et des journaux-magazines

Tous les emballages recyclables et le papier collectés sont triés au centre de tri de La Grange David, à La Riche, avant d'être expédiés vers des filières de recyclage. Les recettes totales sur le centre de tri liées à la vente des produits et le soutien des Eco-organismes atteignent la somme de 4 M€ environ ; la baisse des recettes par rapport à 2014 est liée à la chute des cours des matériaux.

Le tri et la valorisation des déchets végétaux

En 2015, ce sont 27 246 tonnes de déchets verts et souches collectées sur le territoire de l'agglomération qui ont été traitées sur les quatre plates-formes de compostage utilisées par Tour(s)plus mais gérées par des sociétés privées (Charentilly, Saint-Pierre-des-Corps,

Chanceaux-sur-Choisille), et sur celle Saint-Avertin, qui appartient à Tour(s)plus). Le compost produit est utilisé par les particuliers, les agriculteurs et d'autres professionnels (pépiniéristes, horticulteurs...).

Le tri et la valorisation des encombrants

En 2015, 1 862 tonnes d'encombrants ont été déposés sur la plate-forme de démantèlement des Douets par l'équipe de collecte, les services techniques des communes, ainsi que certaines associations ou bailleurs sociaux. Les encombrants sont démantelés en trois fractions (ferrailles, DEEE et bois) lesquelles sont valorisées à hauteur de 70 %.

Le transfert et l'enfouissement des déchets

Les déchets non recyclables produits sur le territoire de l'agglomération soit 91 544 tonnes (déchets ménagers collectés en porte-à-porte, déchets de services techniques ou tout-venant de déchèteries) sont traités par enfouissement sur le centre de Sonzay ou le centre de Chanceaux-près-Loches. Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte

transitent par des centres de transfert où ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les exutoires.

La Communauté d'agglomération utilise ainsi deux centres de transfert que sont La Grange David, à La Riche, et Le Bois de Plantes, à Saint-Pierre-des-Corps.



1

1 Collecte enlèvement PAVE
© Tour(s)plus

2 La TriMobile, la déchèterie qui vient à vous,
ici à Saint-Cyr-sur-Loire
© Léonard de Serres

3 Compostage des déchets verts à Saint-Avertin
© Léonard de Serres

220 000

BACS ROULANTS
COMPOSANT LE PARC, TOUS
FLUX CONFONDUS, MIS À
DISPOSITION DES HABITANTS
DE L'AGGLO.

7 KM

**RAYON DANS
LEQUEL SE TROUVE
UNE DÉCHÈTERIE**
DU DOMICILE D'UN
HABITANT DE L'AGGLO.

INFORMER ET SENSIBILISER TOUS LES PUBLICS

Le programme de prévention 2015 : En 2011, Tour(s)plus s'est engagé en partenariat avec l'Ademe dans un programme de prévention des déchets, dont le but est de réduire de 7 % les déchets de la collectivité d'ici 2015. C'est à dire un total de 7 000 tonnes soit 26 kg / habitant sur les 5 ans.

Pour cette 5e et dernière année du programme, Tour(s)plus est en adéquation avec les objectifs fixés en partenariat avec l'Ademe car le bilan de 7 % de réduction de déchets est atteint.

Installation de poulaillers dans les écoles :

En 2015, trois nouveaux poulaillers ont été mis en place dans trois écoles différentes, ce qui fait un total de 13 poulaillers installés sur l'agglomération.

Compostage et lombricompostage :

6 600 composteurs ont été distribués en cinq années de programme de prévention. Pour le lombricompostage, 250 foyers tests sont accompagnés dans leurs démarches en leur mettant gratuitement à disposition le matériel et en répondant à leurs interrogations. Ces foyers ont permis de déterminer un poids moyen de déchets détournés de 77 kg/an/foyer.

Collecte des textiles :

Suite à la caractérisation réalisée en 2013 sur les déchets ménagers résiduels, qui faisait ressortir une part importante de textiles dans les poubelles d'ordures ménagères, un travail important a été réalisé pour capter au maximum ce gisement sur l'agglomération. Ainsi, de nombreuses communes ont été équipées de nouvelles bornes afin de répondre à une demande forte des usagers. Aujourd'hui, 100 bornes textiles sont implantées sur le territoire.

Stop-Pub :

25 000 étiquettes Stop-Pub sont recensées, soit un taux d'adoption de 18 %.



13

**POULLAIERS
INSTALLÉS
DANS LES ÉCOLES
DE L'AGGLO.**

6 600

**COMPOSTEURS
DISTRIBUÉS EN 5 ANS.**

25 000

**ÉTIQUETTES
STOP-PUB.**

136

**ANIMATIONS
POUR ENVIRON
43 672 ÉLÈVES
SENSIBILISÉS.**



La sensibilisation des scolaires aux gestes de tri et à la valorisation

Depuis le 1er octobre 2015, quatre prestataires ont été retenus sur appel d'offres, pour l'information auprès des établissements scolaires, et visites d'équipements de tri (centre de tri, plate-forme de compostage). À la demande des enseignants, ils peuvent aussi intervenir

dans une classe, sur des thématiques concernant le tri des déchets. Le but est de sensibiliser les enfants en milieu scolaire au tri et au recyclage des déchets et plus largement à la gestion des déchets et son impact sur l'environnement.

Le projet d'activités pédagogiques sur les déchets

Le projet cible les 93 écoles de l'agglomération pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2). Pour l'année 2015, les 4 structures (JTS, Sepant, Couleurs sauvages et Lombric&Co) ont été chargées des animations scolaires suivantes :

- "Rien ne se perd, tout se transforme" : 19 animations ont été réalisées avec la participation de 513 enfants.
- "La brique dans tous ses états" : 5 animations ont été réalisées avec la participation de 135 enfants.
- "Le papier recyclé" : 22 animations ont été réalisées pour environ 594 élèves
- "L'atelier des savoirs" : 20 animations avec la participation de 540 enfants.
- "Histoire de composteur" : 7 animations avec la participation de 189.
- "Le lombricomposteur..." : 13 animations ont été réalisées pour 351 élèves.
- "Le centre de stockage des déchets ultimes animé" : 15 animations ont été réalisées pour 405 élèves.
- "Valorisation des matières et recyclage" : 15 animations ont été réalisées pour 405 élèves.
- "Gaspillage alimentaire" : 20 animations ont été réalisées pour 540 élèves.

Le Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

30 animations de 3 heures sur la thématique des déchets ont été proposées aux écoles sur le temps périscolaire, pour environ 800 élèves.

Le Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Les scolaires ont bénéficié de 127 visites, dont 85 incluant la prise en charge du transport par Tour(s) plus, représentant au total 2 801 visiteurs scolaires.

Le défi des écoles, acte 10

Le défi consistait en un concours de collecte de briques alimentaires (lait, jus de fruits, soupe...). Bilan : 38 écoles participantes, 6 400 élèves pour un poids collecté de 2 268 kg. Les gagnants ont été primés par un chèque de 500 euros valable dans les magasins de sport ou de culture. Tous les participants ont reçu un cahier de dessins avec les photos des écoles participantes et un crayon recyclé.

La communication de proximité

2

Depuis le 1er janvier 2015, sept ambassadeurs de collecte (dont un référent) sont basés dans les trois dépôts de collecte, sous l'autorité du Chef de dépôt, et assurent la communication auprès de la population en matière de collecte sélective. Leurs interventions sont directement liées à l'optimisation de la collecte sélective des déchets, impliquant les usagers dans le but d'augmenter les performances qualitatives et quantitatives de tri.

Ces interventions visent à informer les usagers de la collecte : expliquer les consignes de tri, répondre aux questions concernant les déchets et organiser des animations afin de sensibiliser les usagers au tri des déchets.

Par les actions quotidiennes :

Ce sont les interventions réalisées par les ambassadeurs de collecte directement auprès des foyers, des commerçants ou des bailleurs. Elles font souvent suite à des refus de collecte ou à des demandes de riverains sur des problèmes de non-respect des consignes communautaires liés aux déchets.

Par les visites "grand public" du centre de tri des emballages ménagers :

Tour(s)plus mandate un prestataire pour organiser les visites pour le public autre que les scolaires. Nombre de visites en 2015 : 12 visites du centre de tri pour des publics relais (associations, CLSH, divers), soit 223 visiteurs adultes accueillis ; nombre de visites en porte ouverte en soirée : 10 visites portes ouvertes, pour un total de 203 personnes venues en soirée.

Par les informations de groupes :

Les ambassadeurs interviennent auprès de groupes adultes pour les informer sur les consignes de tri et sur le recyclage : neuf animations en résidences universitaires et maisons de retraite ont ainsi eu lieu.

Par les stands et les manifestations

Tour(s)plus mandate un prestataire pour assurer les événementiels sur le tri en participant à des actions de promotion du tri. Au total pour l'année 2015, 25 stands d'information (week-ends verts de Joué-Lès-Tours, braderie de Tours, accueil des nouveaux jocondiens et des nouveaux tourangeaux...), ce qui a permis de rencontrer directement plus de 2 000 personnes.

Avec l'Habitat collectif

L'action de Tour(s)plus a consisté à :

- Informer, ou ré-informer les habitants de logements d'habitats collectifs sur les consignes de tri.
- Apporter des solutions aux gardiens afin de faciliter le geste de tri et sa compréhension.
- Vérifier ou mettre en place la signalétique sur le tri dans les locaux poubelles des immeubles.

Ainsi, ce sont 3 000 mémentos-guides de tri, 400 autocollants, 260 affiches, 5 500 aides mémoires et 4 800 guides "Pave" qui ont été distribués pour l'habitat collectif.

1 Collecte des textiles
© Léonard de Serres

2 Défi des écoles 2015
© Tour(s)plus

LA PROPRETE URBAINE, 363 JOURS PAR AN



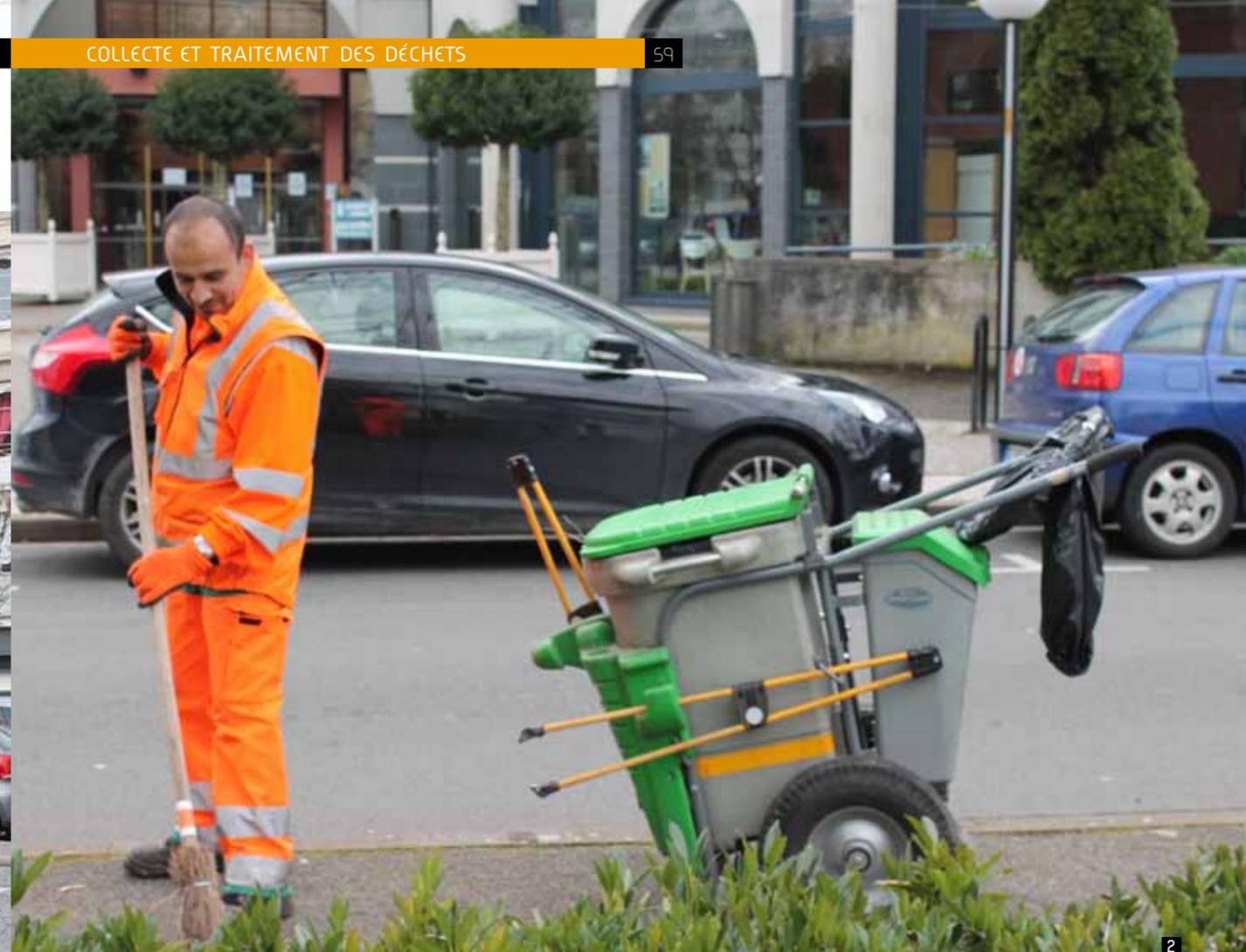
Depuis le 1er janvier 2014, Tour(s)plus assure le service commun de Propreté urbaine de deux de ses communes membres, Tours et Joué-lès-Tours.

Regroupant 179 agents de Tour(s)plus sur 16 sites, ce service assuré 7 jours sur 7 et 363 jours par an met en œuvre les moyens nécessaires au maintien de la propreté sur les voies, espaces, places, parvis du domaine public : voirie, trottoirs, quais de bus et tram, collecte des corbeilles de rues, enlèvement de dépôts sauvages, des déjections canines...

Le parc de véhicules évolue

Les élus ont souhaité une identité plus affirmée pour le personnel de la Communauté d'agglomération. Dorénavant, les véhicules utilitaires sont de couleur verte et les agents portent des équipements de protection individuelle haute-visibilité, dont la couleur dominante est l'orange. Les premiers véhicules répondant à cette nouvelle charte graphique ont été livrés en 2015 et les agents seront progressivement équipés jusqu'en 2017.

A noter que Tour(s)plus dispose d'un parc de 48 Bennes à ordures ménagères (BOM) et d'un parc de 43 véhicules légers et utilitaires pour les besoins logistiques.



La propreté en chiffres

- 830 780 km (soit près de 21 fois le tour de la Terre) sont réalisés pour la collecte annuel, avec une moyenne de 12 588 km réalisés par benne à ordures ménagère.
- 93 % du verre collecté (8 271 tonnes en 2015) se fait en apport volontaire, dans les 699 conteneurs à verre mis à disposition sur l'agglomération (1 pour 444 habitants).
- 43 271 tonnes de déchets déposés en 2015 dans les 7 déchetteries de l'agglomération, dont 27 % concernent les végétaux.



1 Aspiratrice place de la Résistance à Tours
© Tour(s)plus

2 Balayage des trottoirs
© Tour(s)plus

3 Viabilité hivernale
© Tour(s)plus

ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif :
études, travaux, contrôlés

Des subventions
pour l'assainissement non collectif

1 212 KM

LINÉAIRES
DE RÉSEAU

17
MILLIONS DE M³

D'EAUX USÉES
TRAITÉES

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : ÉTUDES, TRAVAUX, CONTRÔLES



LE RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES DANS L'AGGLO

Le parc du patrimoine assainissement est de 16 stations d'épuration et le linéaire de réseaux atteint 1212 km, contre 1198 km en 2014. Le nombre de poste de refoulement est passé à 229, soit un de plus qu'en 2014.

Près de 17 millions de m³ ont été traités sur les différentes stations d'épuration dont 15,5 millions de m³ pour la station d'épuration de la Grange David. Cela représente un traitement de l'ordre de 60 m³ par habitant et par an.

La redevance assainissement a été maintenue à 1,15 € HT le mètre cube pour l'année 2015 et les usagers des dernières communes ayant rejoint la Communauté d'agglomération ont bénéficié de ce tarif dès leur arrivée.

Etudes et travaux sur les stations en 2015

Renouvellement des membranes d'aération d'un bassin biologique à la station de la Grange David

Après une mise en service en 2006, il convient de procéder au remplacement de membranes qui permettent de produire les fines bulles d'air qui alimentent un des trois bassins d'un volume unitaire d'environ 22 000 m³. La fourniture de 1700 membranes a coûté 58 000 € HT, le montage a été réalisé en régie.

Réalisation d'un nouvel outil de prétraitement à la station d'épuration de la Madelaine à Chambray-lès-Tours

La Communauté d'agglomération a décidé de remplacer l'ouvrage de prétraitement obsolète, à l'air libre, source des nuisances olfactives pour les propriétés riveraines. Le nouvel équipement est constitué de deux tamis de type "Trommel", ayant une capacité hydraulique de 200 m³/h avec compactage des déchets. Ces installations sont regroupées dans un bâtiment couvert et le traitement des odeurs est assuré par une tour de charbon actif.

Le coût de ces travaux s'élève à 320 000 € HT.

Démarrage des travaux de construction d'une nouvelle station à Luynes (procédé "Organica" de la société MSE)

La Communauté d'agglomération a retenu pour la construction de la nouvelle station d'épuration de Luynes le procédé "Organica" de la société MSE basée à Cinq-Mars-la-Pile. Cette nouvelle unité aura une capacité nominale pouvant traiter la pollution de 6500 "équivalent-habitants" et les travaux ont débuté au cours de l'été 2015.

Cet équipement, situé à proximité des habitations, regroupe dans un seul bâtiment les différents ouvrages tout en préservant l'aspect environnemental du site. La chaîne de traitement est constituée d'une filière classique de prétraitement, d'un bassin biologique de type boues activées associé à un écosystème planté qui assure la finition du traitement par une culture fixée. Cet ensemble permet de maîtriser les odeurs et il est valorisé par sa serre fleurie, qui donne un aspect jardin botanique.

Le coût de cet équipement est de près de 2 700 000 € HT. De plus, une nouvelle canalisation de rejet a été mise en œuvre avec un rejet en Loire, afin d'assurer une protection maximale de la Petite Bresme, pour un montant de 601 000 € HT.

Station d'épuration de Gannay à Fondettes

Mise en service de nouveaux automates à la station d'épuration de Fondettes.

Station d'épuration de Savonnières

Démarrage des travaux d'extension avec la construction d'un bassin d'anoxie et la mise en place d'un système d'épaississement plus efficace des boues.



2

Travaux sur les réseaux et postes de refoulement :

Sur les réseaux existants :

Ils sont poursuivis sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération. Ces travaux ont permis la réhabilitation par l'intérieur de 6,7 km de réseaux pour un montant de près de 900 000 € HT. Ces travaux sont réalisés sans ouverture de tranchées et sont envisageables quand le profil en long de l'ouvrage n'a pas

évolué et que ces capacités hydrauliques ne nécessitent pas d'être renforcées. Elles permettent de limiter la nuisance des riverains car la durée d'intervention est moindre. Elle présente également l'avantage d'être d'un moindre coût.

Ces travaux ont également permis un renouvellement de 2,9 km de réseaux, pour un montant de 1,5 M€ HT.

Travaux neufs

L'extension de 0,8 km de réseaux pour un montant de près de 500 000 € HT.

Construction du nouveau poste du Pont de la Motte à Saint-Cyr-sur-Loire

Une procédure de dialogue compétitif a été conduite pour retenir fin décembre 2015 les entreprises qui réaliseront ces travaux. Le montant global s'élève à près de 7 M€, la durée prévisionnelle des travaux est de 18 mois.

Suppression de deux déversoirs d'orage sur le collecteur intercepteur en rive droite de Loire sur la commune de Saint-Cyr-sur-Loire

Restructuration du poste de refoulement du Marchais sur la ville de Joué-lès-Tours.



3

1 Renouvellement des membranes d'aération à la station de la Grange David
© Tour(s)plus

2 Début des travaux de construction de la station d'épuration de Luynes
© Bertrand Carrière

3 Schéma du procédé Organica qui assure en partie la dépollution des eaux usées par les plantes

Etudes sur les réseaux et postes de relèvement :

- Les études pour le transfert des effluents de l'ouest de l'autoroute A10 sur la commune de Chambray-lès-Tours ont été lancées et seront suivies par des travaux en 2016 et 2017.
 - Les études pour le déplacement du poste de refoulement principal de la commune de Chanceaux-sur-Choisille ont été lancées.
 - L'étude diagnostique des réseaux d'assainissement du Nord de l'agglomération tourangelle s'est achevée en avril 2015, avec l'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement. Celui-ci préconise un programme de travaux hiérarchisés en fonction de la protection du milieu naturel et de la réduction des eaux parasites. Le coût global des travaux proposés dans le schéma directeur est estimé à 29 M€.
 - La consultation pour l'étude diagnostique des réseaux d'assainissement du sud de l'agglomération tourangelle concerne les communes de Ballan-Miré, Joué-lès-Tours, Chambray-lès-Tours, Saint-Avertin et Tours Sud, a été menée en 2015. Les prestations débiteront en janvier 2016 avec la phase n°1 de l'étude, qui concernera la collecte et l'analyse des informations disponibles.
 - Les études de zonage d'assainissement définissent pour chaque commune, en cohérence avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et après enquête publique, les périmètres qui seront desservis en assainissement collectif. Ces zonages doivent être régulièrement révisés en fonction de l'évolution de l'urbanisation des communes.
- La révision du zonage de la commune de Saint-Etienne-de-Chigny a été approuvée en 2015. Les études de zonages des communes de Berthenay, Savonnières et de La Membrolle-sur-Choisille se sont poursuivies.
- Etudes pour la mise à niveau du dispositif d'assainissement de la commune de Rochecorbon. Le marché de maîtrise d'œuvre a été transféré en 2014 à Tour(s)plus suite à l'adhésion des communes de Parçay-Meslay et de Rochecorbon à la Communauté d'agglomération. L'instruction de la demande d'autorisation pour la pose d'une canalisation de refoulement sur la RD 952 a nécessité en 2015 le dépôt de compléments d'informations auprès de la DDT.
 - Rénovation de l'unité de production d'air comprimé de Tours : la première tranche de travaux consistant à mettre en place deux premiers compresseurs et le dispositif de récupération de chaleur, s'est achevée en juin 2015. La seconde tranche concernant l'installation des deux derniers compresseurs a démarré en octobre 2015 et devrait s'achever au 1er trimestre 2016.

Les autorisations d'urbanisme :

La régie procède au traitement des demandes d'avis relatifs aux branchements d'assainissement, prévus dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme. Ainsi, en 2015, le service a instruit 836 dossiers :

- 22 permis d'aménager
- 403 permis de construire,
- 306 certificats d'urbanisme
- 106 autres autorisations d'occupation du sol



1

Cellule contrôle :

Cette cellule intervient notamment dans le cadre :

- du contrôle de conformité des branchements
- du suivi des rejets industriels,
- de l'instruction des demandes de renseignements lors des transactions immobilières,
- du suivi de l'application des redevances et de la Participation Financière pour l'Assainissement Collectif (PFAC).

A ce titre, 756 contrôles de branchement ont été diligentés et 75 % des installations étaient conformes. Lorsqu'une non-conformité est constatée, un délai de 6 mois est accordé pour réaliser les travaux de mise en conformité avec relance du service à l'issue de ce délai si les travaux ne sont pas réalisés et application d'une majoration de la redevance (en cas de risque sanitaire ou de pollution).

Le nombre d'autorisations de déversement des établissements industriels est de 89 pour l'année 2015 et assorti pour 50 d'entre elles d'une convention.

1 Construction STEP Luynes
© Bertrand Carrière

2 Sondage de voile de boues dans une fosse toutes eaux
© Tour(s)plus

3 © Bertrand Carrière

DES SUBVENTIONS POUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



2

85%

TAUX DE CONFORMITÉ ET DE BON FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS

Le Service public d'assainissement non collectif (SPANC) est assuré en régie. Il assure les contrôles de projet et de réalisation des installations neuves. Il vérifie, avec une périodicité de six ans, le bon fonctionnement des installations par une visite sur site.

Dans le cadre de son programme d'aide, l'Agence de l'Eau Loire - Bretagne a décidé de subventionner la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif pour les communes rurales (Berthenay, Chanceaux-sur-Choisille, Druye, Saint-Etienne-de-Chigny, Saint-Genouph, Savonnières et Villandry).

Cette démarche, initiée en 2014 par la signature d'une convention d'une durée de 3 ans avec la Communauté d'agglomération pour les communes concernées, s'est poursuivie en 2015. Les usagers qui remplissent les critères d'éligibilité ont été sollicités directement par le SPANC. Dans une première tranche, 32 dossiers ont bénéficié de cette subvention.

244

VISITES DE CONTRÔLES SUR INSTALLATIONS NEUVES OU RÉHABILITÉES ONT ÉTÉ RÉALISÉES.

3 721

UNITÉS DANS LE PARC DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF FIN 2015.



3

454

INSTALLATIONS QUI ONT FAIT L'OBJET D'UN CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT.

CULTURE ET SPORT

Culture : favoriser le faire-ensemble

Sport : diversité et qualité des infrastructures

33 000

SPECTATEURS
AU THÉÂTRE
OLYMPIA

+33%

DE SPECTATEURS
AU TEMPS MACHINE

CULTURE : FAVORISER LE FAIRE-ENSEMBLE



1

Art dramatique : une créativité payante

Théâtre Olympia

Dirigé par Jacques Vincey depuis le 1er janvier 2014, le théâtre Olympia a connu une légère hausse de fréquentation en 2015. Plus de 33 000 spectateurs y ont été accueillis, dont plus de 7200 abonnés. Près de 5000 personnes ont par ailleurs bénéficié des actions de sensibilisation du théâtre : scolaires, public d'ateliers, partenaires de structures culturelles...

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2015

- Reprise d' "Yvonne, princesse de Bourgogne", mise en scène de Jacques Vincey à Tours et en tournée nationale ;
- Création française de "UND", d'Howard Barker, mise en scène de Jacques Vincey avec Natalie Dessay (première apparition au théâtre) et Alexandre Meyer, à Tours et autour de quatre représentations exceptionnelles à Paris ;
- Création de "Vénus et Adonis", de Vanasay Khamphommala, avec les jeunes comédiens et techniciens du Jeune Théâtre en Région Centre, pour une trentaine de représentations au Théâtre Olympia et sur le territoire départemental.

1 Blitz Witz Nacht, artiste MOPA
© Sandra Daveau

2 Pièce Und au théâtre Olympia
© Christophe Raynaud de Lage

3 Le Temps Machine
© Léonard de Serres



3

Le Temps Machine élargit son public

• Le Temps Machine

Fréquentation

Ouvert depuis 2011, géré par l'association Travaux publics, délégataire de service public et bénéficiant du label national SMAC (Scène de Musiques Actuelles), Le Temps Machine a fait l'objet, en 2015, du renouvellement de la procédure de délégation de service public, qui s'est conclue par l'arrivée au 1er janvier 2016 du délégataire l'ASSO.

L'année 2015 a été marquée par une fréquentation des concerts en hausse : 16 000 personnes (12 000 en 2014), soit +33 % sont venues au Temps Machine. Les 63 concerts organisés en 2015 ont concernés plus de 400 artistes, répartis en 150 groupes.

Studios d'enregistrement

Largement ouvert au public, les trois studios de répétition du Temps Machine ont également été très fréquentés. En 2015, l'activité de répétition a concerné 102 groupes représentant plus de 400 musiciens et plus de 5 000 heures de répétition. Equipés en matériel et sonorisés, ils sont accessibles 7 jours sur 7, sur une amplitude horaire allant de 9h à minuit.

Les publics dits "empêchés" font partie intégrante des actions de Travaux Publics (Culture du Cœur, 102 entrées gratuites dans le cadre du partenariat 2014).

418 personnes ont fréquenté le centre de ressources. Par ailleurs, d'autres types d'actions viennent renforcer le rôle du Centre de Ressources :

- participation aux jurys des dispositifs d'accompagnement Coup d'Boost, Téléscope, Propul'Son, Tremplin des 3 Orfèvres...
- Mise en place de différents projets avec ECOPIA, La FRACA-MA, Tempo Loco, Sans Canal Fixe, la médiathèque de Joué-Lès-Tours, L'Espace Malraux, Radio Campus, ASSO - Terres Du son...

Partenariats

Le Temps Machine se fait également connaître à l'extérieur. Par les actions culturelles (découverte du secteur professionnel des musiques actuelles, pratique artistique, diffusion musicale...), la structure est en contact avec des publics variés, qui sont autant de futurs spectateurs.

En 2015, près de 3 000 personnes ont été concernées par les actions culturelles du Temps Machine (2 300 en 2014, soit + 30 %), qui collabore également avec 50 structures partenaires dans le département d'Indre-et-Loire, issues du milieu scolaire (Université, collèges, lycées...), du milieu médico-social ou des associations socioculturelles.

Centre de ressources

Plus de 40 groupes ont fait l'objet de rendez-vous personnalisés pour une aide au montage de projets ou des informations spécialisées. Des rendez-vous thématiques ont lieu régulièrement sous forme d'ateliers, de stage et de conférences.



Arts du spectacle vivant et arts urbains : l'agglomération rayonne

Le Point Haut, point de convergences

Équipement dédié à la création artistique de niveau international, le Point Haut accueille la Compagnie Off, la compagnie de création Art de la Rue et le pOlau, pôle de recherches et d'expérimentation "Art et Ville". Le nom du lieu, le Point HAUT, fait écho à sa tour de 22 mètres qui s'élève depuis le hangar central. Deux temps forts en 2015 :

- 18 avril : inauguration réunissant 4000 personnes, événement coréalisé par la Compagnie Off et le pOlau.
- 7 novembre : "Blitz witz nacht", performances artistiques pluridisciplinaires, attirant 2000 spectateurs.

La compagnie Off, une compagnie internationale très sollicitée :

- 34 spectacles diffusés (contre 17 en 2014), soit +50 %.
- 20 représentations à l'étranger, aux Emirats arabes Unis, en Roumanie, à Taïwan...
- Des spectacles présentés dans toute la France, mais aussi dans l'agglomération tourangelle, à l'occasion du carnaval de Saint-Avertin et du festival "Les années Joué".
- Une fréquentation totale des spectacles estimée à 260 000 spectateurs.

Le Pôle des arts urbains, une structure à l'expertise confirmée :

- Réalisation d'une étude nationale "Plan guide arts et aménagement des territoires", commanditée par le Ministère de la culture, livrée en 2015
- 9 accueils en résidence au Point Haut, représentant près de 200 jours.
- Des séminaires spécialisés et des ateliers de formation tout au long de l'année.
- Mise sur orbite du 37ème Parallèle

Mise sur orbite du 37ème Parallèle

2015 a été la première année de fonctionnement de cet équipement réalisé par le cabinet d'architecte FAUVEL, à faible impact environnemental. Il accueille neuf compagnies permanentes tourangelles professionnelles regroupées dans un collectif gestionnaire du lieu. D'une superficie de près de 2 000 m², ce lieu dispose d'une grande halle culminant à plus de 12 mètres de hauteur, et de locaux adaptés au travail de production des compagnies intervenant dans le spectacle vivant.

Le début d'année 2015 a été consacré à l'emménagement des compagnies dans les espaces communs et privatifs, mais aussi à la mutualisation du matériel de fabrication de spectacles et aux répétitions artistiques. Ce lieu a également accueilli plusieurs centaines de participants le 12 février 2015 lors du séminaire de Culture O Centre. La Ville de Tours et Tour(s)plus ont également organisé la soirée annuelle festive du personnel dans les extérieurs du 37ème parallèle. Puis ce sont les compagnies de théâtre qui ont été accueillies en résidence au second semestre 2015.

L'art contemporain

Le CCC OD : une attente palpable

Ce centre de création contemporaine dédié à la promotion de l'œuvre d'Olivier Debré et à la création artistique contemporaine internationale est en cours de construction, selon le projet de maîtrise d'œuvre des architectes Manuel et Francisco Aires Mateus.

L'Agence Baldinger et Vuu, en charge du 1 % artistique, a poursuivi ses études de création d'un nouvel alphabet qui se déclinera dans la signalétique du bâtiment et la charte graphique usitée pour tous les supports de communication du CCC OD.

La pose de la première pierre, le 4 septembre 2015, a permis une première découverte du futur bâtiment en présence, notamment, des partenaires et des financeurs de l'opération. Lors de ce week-end, le grand public a bénéficié de visites du chantier en compagnie des médiateurs du CCC OD, qui ont informé les visiteurs sur l'univers d'Olivier Debré et sur le programme architectural. L'occasion pour les Tourangelles et les Tourangeaux de s'approprier ce projet artistique. Environ 1 200 personnes ont été accueillies, dont 800 lors des visites de chantier proposées.

Au total, ce sont près de 3500 personnes qui ont découvert le chantier en 2015. Ces visites ont touché à la fois le grand public et beaucoup d'acteurs très présents dans l'agglomération (culture, tourisme, monde économique, commerçants, enseignants, universitaires, étudiants, architectes, tissu associatif...).

La livraison du bâtiment est prévue fin 2016, pour une ouverture au public début 2017.



Lecture publique et arts numériques

Le numérique pour tous au Pôle Sud-Ouest

Les travaux de construction de cet équipement culturel Pôle sud-ouest - conçu par le cabinet d'architectes Forma6 et PO - se sont poursuivis en 2015 pour une ouverture prévue en novembre 2016.

Cet équipement situé sur la commune de Ballan-Miré, d'une superficie de 1500 m², accueillera une médiathèque, une salle de spectacle de 300 places, un espace "gaming", une salle de formation, un espace de co-working et de consultations et un espace auditorium et visionnage.

L'orientation numérique donnée à cet équipement, qui sera géré par la Ville de Ballan-Miré, en fait un espace innovant et adapté aux technologies nouvelles, tout étant accessible à tous les publics, depuis la Petite enfance jusqu'aux seniors connectés.



9

COMPAGNIES
PERMANENTES2 000 M²DE SURFACE
AVEC UNE GRANDE HALLE
CULMINANT À 12 MÈTRES
DE HAUTEUR

1 Inauguration du Point H^{AUT} le 18 avril 2015
© Léonard de Serres

2 CCC-OD le nouveau bâtiment en construction
© Léonard de Serres

3 L'équipement culturel de Ballan-Miré en chantier
© Léonard de Serres

SPORT : DIVERSITÉ ET QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES



1

313 installations sportives recensées dans l'agglomération, accueillant 888 équipements communaux et communautaires.

30,7 équipements sportifs pour 10 000 habitants : un taux de couverture proche de la moyenne nationale, tant en quantité qu'en diversité d'équipements présents.

Equipements sportifs communautaires en délégation de service public :

Le Centre aquatique du Lac

Depuis le 1er janvier 2013, la gestion du centre aquatique communautaire a été confiée à la société Espace Récréa. Le centre aquatique communautaire affiche une fréquentation une nouvelle fois en hausse (472 232 entrées en 2015).

Les amplitudes d'ouverture ont été étendues notamment en matinée, pour permettre aux nageurs d'accéder aux bassins dès 7 heures en période scolaire. Outre l'accueil du public, la vocation de cet équipement est d'accueillir des établissements scolaires pour l'apprentissage de la natation. De nombreuses activités et animations sont proposées.

La nuit de l'aquafitness a par exemple réuni 988 participants pour sa première édition, le 26 juin 2015. De façon inédite, le bassin olympique a accueilli des séances rassemblant plus de 450 personnes, ou encore un cours d'aquabike géant avec 120 vélos installés dans le bassin intérieur.

Le Golf communautaire de la Gloriette

La météo favorable a permis une amplitude d'ouverture de 363 jours en 2015. Au total, plus de 100 000 passages ont été comptabilisés sur l'année, soit 1 200 000 balles frappées sur le practice. 4 000 visiteurs ont investi le parcours 9 trous "classique", et 3 500 le "Pitch and Putt".

L'activité d'enseignement permet la découverte et l'apprentissage du golf auprès de 450 scolaires, 3 000 séances individuelles et collectives de 30 minutes ont été dispensés et 40 jeunes sont membres de l'école de golf.

Le golf de la Gloriette accueille de nombreuses manifestations et compétitions tout au long de l'année. A noter qu'un deuxième titre de champion de France par équipes a été obtenu sur ce parcours de golf compact.

Coût de l'opération : 3,5 M€ TTC.



2

1 Golf de la Gloriette

© Léonard de Serres

2 Aquafitness au Centre aquatique du Lac

© Récrea

3 Construction du gymnase à Saint-Etienne de Chigny

© Léonard de Serres

Les projets, réalisés et en cours :

LES OPÉRATIONS LIVRÉES EN 2015 :

Extension du gymnase de Saint-Etienne-de-Chigny

Construit en 1992, le centre de sports et de loisirs de La Maurière a été victime de son succès. Le gymnase et la salle polyvalente accueillent la pratique sportive de scolaires et de clubs (basket, handball, badminton, gymnastique, tir à l'arc et boxe). Une extension de 41 m² a été créée pour disposer d'espaces de rangement et un mur de tir à l'arc fixe avec six cibles a été ajouté dans le gymnase : une opération menée sous la maîtrise d'œuvre d'RVL, pour un montant de 0,16 M€.

Le réaménagement du stade des Fontaines à Tours

Construit en 1983, le stade des Fontaines (rive Sud du Cher) propose une piste d'athlétisme, une aire de saut et de lancer et un terrain de football. Afin d'amplifier son potentiel d'utilisation, les travaux ont permis de reprendre la réfection de la piste

d'athlétisme en revêtement synthétique, d'aménager un terrain synthétique de football et reprendre l'éclairage. Réalisé sous la conduite du bureau de maîtrise d'œuvre de la ville de Tours, le montant de cette opération atteint 0,8 M€.

Les locaux de la pêche à Tours

L'aménagement de locaux pour la fédération d'Indre-et-Loire de la pêche et de la protection des milieux aquatiques a été effectué au 2e étage du Pôle nautique du Cher. Ils comprennent un bureau de 26 m² et une salle d'animation et d'exposition de 134 m². Cette opération a été menée pour un montant de 89 K€.

LES OPÉRATIONS EN COURS OU AYANT DÉMARRÉ EN 2015 :

Réhabilitation de la halle des sports de Berthenay

Construit il y a 30 ans sur la base d'un hangar agricole, ce bâtiment accueille la pratique de sports d'intérieur (basket, badminton et tennis), pour clubs et scolaires. Son état de dégradation avancé nécessitait une réhabilitation comprenant l'isolation thermique par l'extérieur, l'installation de l'aération et du chauffage par le biais d'une chaufferie bois. Une extension de 256 m², comprenant des vestiaires sanitaires, des rangements et une salle de réunion fait aussi partie du programme. Surface totale après extension : 910 m². Réalisation : architectes Breust et Chabrier. Budget : 1,5 M€.

Réhabilitation de la piscine de Luynes

La commune de Luynes dispose actuellement d'une piscine d'été (3 bassins extérieurs, surface totale de 600 m²). Cet équipement, vieillissant, ne répond plus aux normes, ni aux attentes de la population. Déclarée d'intérêt communautaire le 26 septembre 2013, sa réhabilitation va permettre de conserver une offre plein air, tout en lui assurant un fonctionnement

à l'année. Un nouveau bâtiment va être créé, les bassins et plages seront réhabilités. Montant projeté : 6,9 M€ (la commune prendra en charge 50 % du financement des équipements nouveaux, comme l'espace bien-être). Maîtrise d'œuvre confiée à Bourgeuil et Rouleau.

Construction d'une piscine à Fondettes

Déclaré d'intérêt communautaire le 26 septembre 2013, cet équipement se composera, notamment, d'un accueil, de locaux administratifs et techniques, d'un bassin sportif et d'un bassin d'apprentissage, ainsi que de prestations sollicitées et cofinancées par la commune: espace bien-être, pentagloss et jeux d'eau extérieurs. Coût prévisionnel : 10,72 M€.

Réfection d'un terrain synthétique à la Vallée du Cher (Tours)

En raison de l'usure prononcée du terrain existant, l'opération consiste à rénover l'emprise du terrain n° 8 en gazon synthétique, revoir son éclairage et son arrosage afin de le rendre plus fonctionnel et d'amplifier son utilisation. Il permettra, en priorité,

la pratique du hockey sur gazon (entraînements et compétitions, et du football (uniquement pour l'entraînement). Projet reconnu d'intérêt communautaire le 2 février 2015. Montant estimé : 0,7 M€.



3

LE SYNDICAT MIXTE DE L'AGGLOMÉRATION TOURANGELLE EN CHARGE DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIAL

Les risques d'inondation au programme de l'année 2015

Les risques d'inondation au programme de l'année 2015

En 2014, année d'élections municipales, un nouveau comité syndical a été installé et Christian Gatard élu à la présidence du Syndicat Mixte de l'Agglomération tourangelle (SMAT). Ainsi, 30 des 48 représentants des 4 EPCI siégeant au SMAT ont changé. Le bureau du SMAT a ensuite validé un nouvel organigramme dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

En 2015, les réflexions sur la gestion des risques d'inondation ont marqué le SMAT. Les dossiers stratégiques de gestion de l'eau (SDAGE) et de

gestion des risques d'inondation (PGRI) à l'échelle du bassin Loire-Bretagne pour la période 2016-2021 ont ainsi abouti. Corollaire de ce dispositif, le lancement de la stratégie locale de gestion des risques d'inondation a été engagé à l'automne 2015.

Le comité syndical a été amené à émettre par deux fois un avis défavorable sur ces deux dossiers, eu égard aux observations sur la forme et le fond soulevées lors de leur phase finale d'élaboration. Enfin, le SMAT a suivi l'élaboration du projet de Plan de Prévention du Risque d'Inondation (PPRI), d'incidence plus locale.

Le SMAT au sein des commissions et au cœur des projets

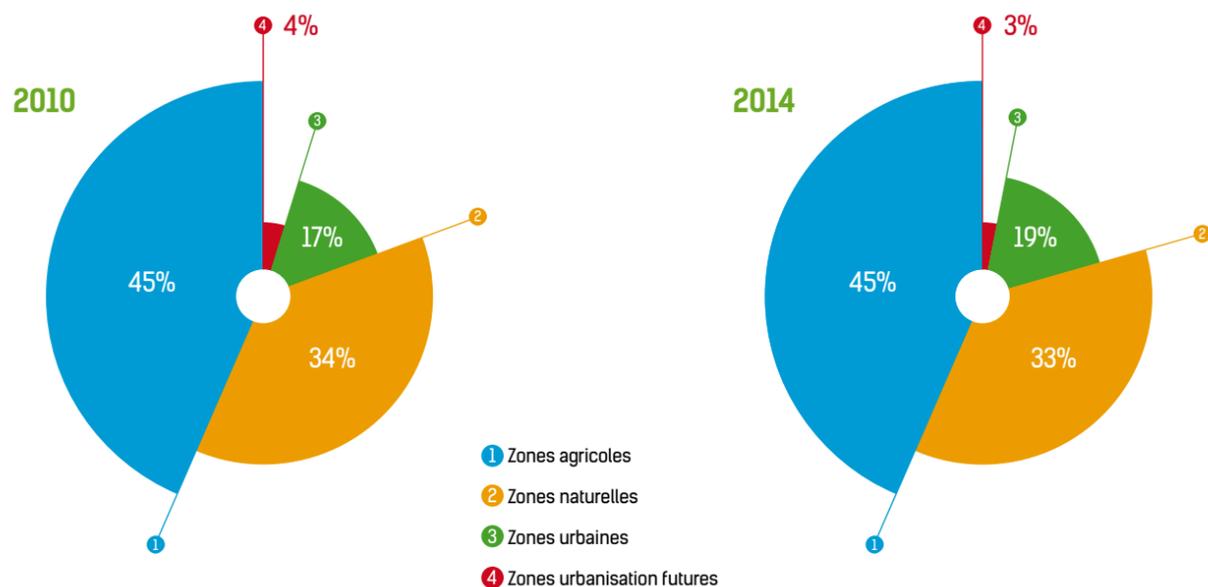
Dans le cadre de ces compétences, le SMAT fait partie des membres de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF). A ce titre, il s'est prononcé sur différents projets de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes du département ou sur certains projets.

Le SMAT a également fait partie de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) lorsque celle-ci a été amenée à se prononcer sur des projets (de plus de 1000m² de surface de vente) inclus dans le périmètre du SCoT.

En tant que "personne publique" associée à l'élaboration des documents d'urbanisme, le SMAT a suivi dix PLU en 2015, dont six concernant des communes de la communauté d'agglomération. Il a également suivi la révision du SCoT Amboise-Bléré-Château-Renault (SCoT ABC)

Par ailleurs, le SMAT a suivi des réflexions ou projets d'aménagement du territoire communautaire, que ce soit sur les infrastructures du nord de l'agglomération, le projet éco-quartier de la Guignardière à Chambray-lès-Tours, sur le déplacement du centre routier de Parçay-Meslay...

EVOLUTION DE L'AFFECTATION DES ZONAGES RÉGLEMENTAIRES DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME DU SCoT



• Comité syndical : 16 délibérations

Le comité syndical s'est réuni quatre fois durant l'année. Au total, 16 délibérations ont été prises. Outre les deux avis défavorables formulés deux fois par le comité syndical sur les projets de SDAGE et PGRI 2016-2021, le comité syndical a pris acte de l'avant-projet de Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI). Il a émis un avis favorable à l'unanimité sur le projet de modification du Programme Local de l'Habitat (PLH)2 de la communauté d'agglomération Tour(s)Plus.

• Les commissions : des avis pour le futur

La commission plénière s'est réunie deux fois dans l'année pour préparer les avis du SMAT sur les projets de SDAGE et PGRI 2016-2021. Elle a également été informée sur la mise en place sur le site internet du SMAT du guide d'application du SCoT et sur les premiers indicateurs de suivi. La commission de coordination s'est réunie une fois dans l'année pour préparer l'avis du SMAT sur l'avant-projet de SDCI, comme la commission de suivi, pour préparer l'avis du SMAT sur le projet de modification du PLH2 de Tour(s)Plus.

CHIFFRES CLÉS :

- La contribution des quatre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) du périmètre du SMAT a été établie sur la base de 0,52 € par habitant.
- Les recettes perçues par le SMAT ont été versées par chacun des 4 EPCI sur la base d'une contribution de 0,54 € par habitant.

FONCTIONNEMENT ET BUDGET

Fonctionnement et ressources

Compte administratif 2015

Ressources humaines

FONCTIONNEMENT ET RESSOURCES

Les instances de décisions

Le Conseil communautaire est composé de **55 membres titulaires et de 7 membres suppléants** issus des conseils municipaux des communes membres. Le nombre de conseillers communautaires est établi en fonction de la population de chacune et de l'effectif de son conseil municipal.

Le Conseil communautaire se réunit 8 à 10 fois par an, délibère et vote les projets de la Communauté d'agglomération.

Le Président est élu par le Conseil communautaire. Il exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions du Conseil. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ces tâches par le Bureau.

Le Bureau comprend **22 membres (les maires des communes membres) dont le Président et 10 Vice-présidents**. Il prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même en adopter dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil communautaire. Les commissions préparent et suivent les projets qui seront soumis au Conseil.

55

**MEMBRES
TITULAIRES**
COMPOSENT LE CONSEIL
COMMUNAUTAIRE

22

**NOMBRE DE
MEMBRES**
QUE COMPREND LE
BUREAU

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES PAR COMMUNE :

Ballan-Miré	2	Notre-Dame-d'Oé	2
Berthenay	1	Parçay-Meslay	1
Chambray-lès-Tours	3	Rochecorbon	2
Chanceaux sur Choisille	2	Saint-Avertin	3
Druye	1	Saint-Cyr-sur-Loire	3
Fondettes	3	Saint-Etienne de Chigny	1
Joué-lès-Tours	5	Saint-Genouph	1
La Membrolle-sur-Choisille	2	Saint-Pierre-des-Corps	3
La Riche	3	Savonnières	2
Luynes	2	Tours	11
Mettray	1	Villandry	1

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Commune	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Ballan-Miré	Alexandre Chas Nadine Nowak	
Berthenay	Jacques Le Tarnec	Françoise Saulnier
Chambray-lès-Tours	Christian Gatard Michèle Launay Didier Vallée	
Chanceaux sur Choisille	Patrick Deletang Gérard Davier	
Druye	Corinne Chailleux	Noel Deblaise
Fondettes	Gérard Garrido Jean-Paul Launay Dominique Sardou	
Joué-lès-Tours	Christian Brault Sandrine Fouquet Vincent Tison	
La Membrolle-sur-Choisille	Sébastien Marais Martine Potel	
La Riche	Rabia Hadjadj Bouakkaz Nathalie Touret Wilfried Schwartz	
Luynes	Danielle Ploquin	
Mettray	Philippe Clémot	Béatrice Jugel
Notre-Dame-d'Oé	Florent Drabik	
Parçay-Meslay	Bruno Fenet	Christine Fonteneau
Rochecorbon	Martine Garrigue Bernard Plat	
Saint-Avertin	Françoise Desrousseaux Alain Guillemin Jean-Gérard Paumier	
Saint-Cyr-sur-Loire	Michel Gillot Francine Lemarie	
Saint-Étienne-de-Chigny	Patrick Chalon	Brigitte Besquent
Saint-Genouph	Christian Avenet	Monique Freton
Saint-Pierre-des-Corps	Marie-France Beaufiles Martine Belnoue Jean-Marc Pichon	
Savonnières	Nathalie Savaton	
Tours	Françoise Amiot Sophie Auconie Serge Babary Christine Beuzelin Christophe Bouchet Emmanuel Denis Jacques Chevtchenko Thibault Coulon Cécile Jonathan Yves Massot Alexandra Schalk Petitot	
Villandry	Jean-Marie Métais	Maria Lépine

LE BUREAU



Serge Babary

1^{er} Vice-président délégué au développement économique, à la recherche et au tourisme, Actions de soutien : recherche, enseignement supérieur, formation professionnelle et vie étudiante
Maire de Tours



Frédéric Augis

2^{ème} Vice-président délégué aux mobilités et aux infrastructures
Maire de Joué-lès-Tours



Marie-France Beaufiles

3^{ème} Vice-présidente déléguée aux équipements sportifs
Maire de Saint-Pierre-des-Corps



Alain Guillemin

4^{ème} Vice-président, Délégué à l'aménagement numérique du territoire
Maire de St-Avertin



Christian Gatard

5^{ème} Vice-président délégué à l'habitat et au SCOT, également rapporteur général du budget
Maire de Chambray-lès-Tours



Wilfried Schwartz

6^{ème} Vice-président délégué à la Politique de la Ville et aux politiques contractuelles
Maire de La Riche



Cédric de Oliveira

7^{ème} Vice-président délégué à la culture et à la communication
Maire de Fondettes



Jean-Luc Galliot

8^{ème} Vice-président délégué à l'élimination et à la valorisation des déchets ménagers et assimilés
Maire de Notre-Dame d'Oé



Alexandre Chas

9^{ème} Vice-président délégué aux ressources humaines
Maire de Ballan-Miré



Bertrand Ritouret

10^{ème} Vice-président délégué à l'assainissement, l'énergie et au développement durable
Maire de Luynes



Patrick Deletang

Membre du bureau
Maire de Chanceaux sur Choisille



Bernard Plat

Membre du bureau
Maire de Rochecorbon



Bernard Lorido

Membre du bureau
Maire de Savonnières



Sébastien Marais

Membre du bureau
Maire de La Membrolle-sur-Choisille



Bruno Fenet

Membre du bureau
Maire de Parçay-Meslay



Philippe Clémot

Membre du bureau
Maire de Mettray



Patrick Chalon

Membre du bureau
Maire de Saint-Etienne-de-Chigny



Jean-Marie Métais

Membre du bureau
Maire de Villandry



Christian Avenet

Membre du bureau
Maire de Saint-Genouph



Corinne Chailleux

Membre du bureau
Maire de Druye



Jacques Le Tarnec

Membre du bureau
Maire de Berthenay

LES COMPÉTENCES DE TOUR(S)PLUS

Tour(s)plus compte 22 communes depuis le 1er janvier 2014 (voir carte page 35). La Communauté d'agglomération exerce en lieu et place des communes membres des compétences qui interviennent dans de nombreux domaines de notre vie quotidienne.

Le 12 avril 2014, les délégués communautaires ont élu le Président de Tour(s)plus, les 10 vice-présidents et les 11 autres membres du bureau.

Développement économique

Tour(s)plus intervient en tandem avec la Région en soutien au développement économique du territoire au service de l'emploi : soutien à la recherche et à l'innovation, développement des parcs d'activités et reconversion des friches industrielles et ferroviaires, accompagnement des porteurs de projets et des implantations, des startups et des entreprises du numérique à Mame, bâtiment totem de la French Tech Loire Valley... La Communauté d'agglomération assure l'accueil et l'orientation des entreprises en fonction de leurs besoins, anime les réseaux d'entreprises et pôles de compétitivité, structure le développement de filières innovantes, soutient le commerce et l'artisanat. Par ailleurs, la Communauté d'agglomération délègue à Tours Métropole numérique, le développement d'un réseau très haut débit et met l'accent sur la promotion de la fibre optique auprès des entreprises.

Tourisme

S'appuyant sur une entité dédiée, la SPL Tours Val de Loire Tourisme, Tour(s)plus est en charge de l'accueil, l'information, des touristes, la promotion du territoire, la commercialisation de prestations de services. Elle assure la création, la gestion, et l'entretien d'équipements touristiques d'intérêt communautaires, et la communication de la destination de territoire.

Habitat / Politique de la ville

La politique de l'habitat permet d'améliorer l'offre de logement, de réduire les déséquilibres territoriaux et de favoriser la mixité sociale. Tour(s)plus élabore un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui définit les grandes orientations en la matière et assure une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement, notamment social. La Communauté d'agglomération dispose également de la compétence "aides à la pierre" déléguée par l'État et aide ainsi à la construction de logements sociaux, à l'achat immobilier, à la réhabilitation de logements locatifs sociaux, à la rénovation d'habitats privés... Tour(s)plus agit en direction des quartiers moins bien intégrés ou socialement plus fragiles que d'autres dans l'agglomération. Le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPRU) a pour vocation de renforcer la cohésion sociale et urbaine des principaux quartiers d'habitat social de l'agglomération.

Environnement et déchets

Tour(s)plus assure l'élimination des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble des 19 communes. C'est une compétence large, qui englobe la sensibilisation, la collecte, le tri, le traitement des déchets dits résiduels.

Développement durable

Cette compétence met en oeuvre le Plan Climat Territorial de Tour(s)plus qui vise à inscrire les actions menées au sein de ses politiques publiques dans un objectif global de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation du territoire au changement climatique. Elle intègre les missions de surveillance de la qualité de l'air et la cartographie des bruits d'infrastructures.

Énergie

Avec la compétence énergie prise par Tour(s)plus en 2012, la Communauté d'agglomération exerce en lieu et place des communes membres : la définition et la mise en oeuvre d'un schéma directeur intercommunal de l'énergie portant sur le patrimoine bâti, la distribution de chaleur et les énergies renouvelables, la mise en place d'une politique de transition énergétique du patrimoine communautaire, la création de réseaux de chaleur d'intérêt communautaire.

Assainissement

Compétence majeure, l'assainissement a pour mission d'entretenir et d'étendre un réseau de collecte des eaux usées, de gérer et développer les capacités de traitement, de vérifier la conformité des branchements domestiques et de suivre les rejets industriels, de valoriser les boues d'épuration.

Équipements culturels et sportifs

Tour(s)plus réalise ou rénove des équipements afin de mailler le territoire, de développer les pratiques sportives et culturelles, de créer des lieux de diffusion et d'expression de qualité. Tour(s)plus développe des équipements culturels susceptibles d'accueillir des manifestations dont l'audience dépasse le niveau communal ou lorsqu'il existe une carence sur le territoire de l'agglomération.

Dans le domaine sportif, l'objectif est d'équilibrer l'offre de proximité et de pouvoir accueillir des sportifs de haut niveau.

Voiries et infrastructures

L'entretien des réseaux et la réalisation de nouvelles infrastructures permettent de fluidifier et de sécuriser les déplacements, de promouvoir la pratique du vélo (réseau cyclable d'agglomération) et de la marche et de repenser les espaces publics. Tour(s)plus participe aux grands projets d'infrastructures, entretien et développe le réseau de voies communautaires.

Mobilités

Depuis le 1er janvier 2014, Tour(s)plus est l'autorité organisatrice des transports pour les 22 communes membres et a pour mission de définir la politique des transports en commun, de mettre en oeuvre le Plan de Déplacements Urbains, d'assurer la coordination des transports urbains sur le territoire dont l'exploitation de la première ligne de tramway

LES RESSOURCES DE TOUR(S)PLUS

Les ressources de Tour(s)plus proviennent de :

- Ressources fiscales : la loi de Finances pour 2010 a supprimé la taxe professionnelle et y a substitué une nouvelle composition des recettes à compter de l'exercice 2011 qui comprend principalement la Contribution Économique Territoriale et la taxe d'habitation fraction départementale. S'y ajoutent par ailleurs, de nouvelles recettes fiscales. Ces impôts et taxes se composent :

- > des impositions "Entreprises" composées de la Contribution Économique Territoriale (CET) qui remplace la taxe professionnelle et qui comprend la cotisation foncière des entreprises (CFE), et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), des Impositions Forfaitaires sur les Entreprises de Réseaux qui taxent les entreprises intervenant dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et du ferroviaire et de la Taxe sur les Surfaces Commerciales.

- > des impositions "Ménages" composées de la part départementale de la Taxe d'Habitation, de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties et de la Taxe Additionnelle sur le Foncier Non bâti.

- > de mécanismes de garantie de ressources permettant l'équilibre des ressources avant et après réforme.

- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : elle est due par les usagers du service de la collecte et du traitement des déchets. Elle sert intégralement à financer le bon fonctionnement du service et les investissements nécessaires à son amélioration.

- La redevance assainissement : à l'instar de la TEOM, elle est due par les usagers du service de l'assainissement et permet de la financer. C'est une ressource affectée.

- La taxe de séjour : elle est acquittée par les touristes auprès des hôteliers et des logeurs qui la reversent à l'agglomération. Le produit de cette taxe sert à renforcer l'attractivité et les services touristiques.

- La dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État.

- Les subventions : elles sont issues d'autres institutions publiques, notamment la Région Centre-Val de Loire et le Conseil départemental d'Indre-et-Loire. Tour(s)plus a en effet conclu deux contrats d'agglomération qui permettent de recueillir des subventions sur certains projets dès lors qu'ils représentent un intérêt régional ou départemental.

- L'emprunt : l'emprunt est une manière d'organiser la solidarité entre les générations. Les investissements lourds et importants sont ainsi supportés de manière équitable entre ceux qui en bénéficient aujourd'hui et ceux qui en bénéficieront demain.

- L'autofinancement : il est en quelque sorte une ressource "interne". Il ne provient pas de l'extérieur mais des économies qui ont pu être réalisées sur le fonctionnement de l'agglomération et qui peuvent ainsi être utilisées pour investir davantage.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

BUDGET PRINCIPAL

La mise en place des services communs de la Propreté urbaine, de l'énergie et de l'administration des sols a pour conséquence une augmentation des charges à caractère générale et des charges du personnel compensées par les remboursements des collectivités membres en produits et recettes diverses.

I. FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 188,5 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 188,85 M€ dont 182,3 M€ de recettes réelles et 6,2 M€ de recettes d'ordre.

Recettes réelles de Fonctionnement :

Impôts et taxes dont compensations	128,2 M€
Dotations Globales de Fonctionnement	36,4 M€
Participations	3,7 M€
Recettes diverses	5,5 M€
Résultat de w antérieur	8,5 M€
Recettes d'ordre :	6,2 M€

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 165,4 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 165,4 M€ dont 144,5 M€ de dépenses réelles et 20,9 M€ de dépenses d'ordre.

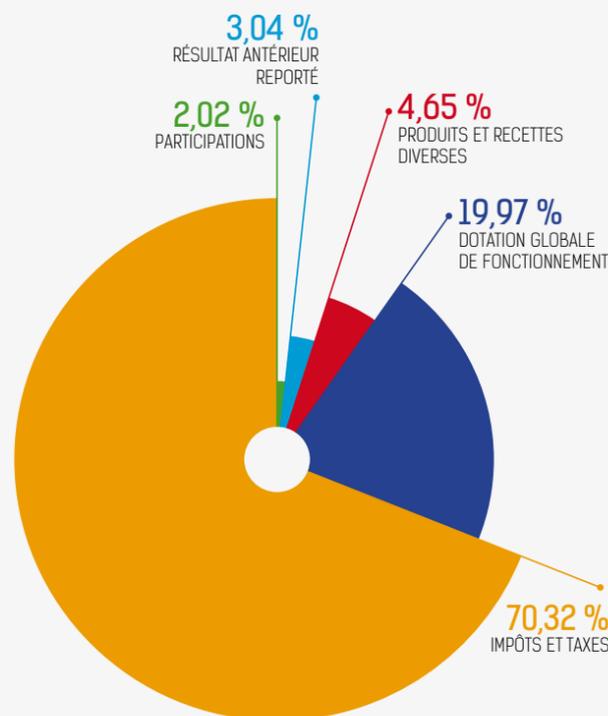
Dépenses réelles :

• Les versements aux Communes	74,3 M€
constituées par :	
> L'allocation compensatrice de taxe professionnelle	65,4 M€
> La Dotation de Solidarité Communautaire	5,2 M€
> Les fonds de concours	3,1 M€
> Les autres versements de Fiscalité	0,6 M€
• les charges à caractère général	33,2 M€
dont 18,5 M€ au titre des Ordures Ménagères.	
• les dépenses de personnel	24,4 M€
• les participations (hors fonds de concours aux Communes)	7,9 M€
comprenant :	
> la rémunération des élus	0,7 M€
> les participations à des tiers au titre des compétences suivantes :	
- Développement économique :	1,5 M€
- Culture :	2,5 M€
- Sports :	2,0 M€
- Politique de la Ville :	0,5 M€
- Environnement & Développement durable :	0,3 M€
- Habitat :	0,3 M€
- Infrastructures	0,1 M€
- Tourisme	0,01 M€
• Les charges financières	3,7 M€
• Les charges exceptionnelles	1,0 M€

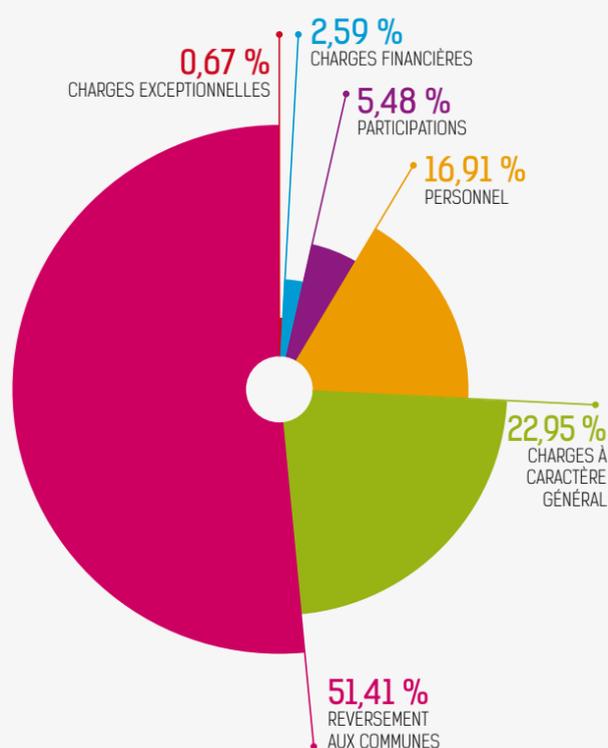
Autofinancement :

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un autofinancement de 43,9 M€.

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



II. INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 111,1 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 111,1 M€ dont 111,7 M€ de dépenses réelles et 9,4 M€ de dépenses d'ordre.

Dépenses réelles :

Celles-ci comprennent :

• Les investissements liés à l'exercice d'une compétence soit 86,0M€, représentent 77,05 % des dépenses réelles, et se répartissent de la façon suivante :

1 Ordures Ménagères	18,8 M€
2 Habitat	15,7 M€
3 Culture	15,0 M€
6 Infrastructures	8,0 M€
7 Développement économique	7,0 M€
8 Sports	5,4 M€
10 Aménagement et développement durable	2,5 M€
11 ANRU rénovation urbaine	2,2 M€
13 Tourisme	1,0 M€

Soit un total au titre de l'exercice des différentes compétences de 75,6 M€

• Les autres dépenses d'un montant de 25,6 M€ représentant 22,95 % des dépenses réelles ayant pour objet :

4 Les opérations financières	11,9 M€
5 Le remboursement du capital de la dette	9,7 M€
9 Le patrimoine et de l'équipement des services	3,2 M€
12 les Fonds de Concours	1,3 M€

Dont 1 M€ d'avance financière VEFA de l'auberge de jeunesse

Dépenses d'ordre : 9,4 M€

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 107,8 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 107,8 M€ dont 76,6 M€ de recettes réelles et 24,2 M€ de recettes d'ordre.

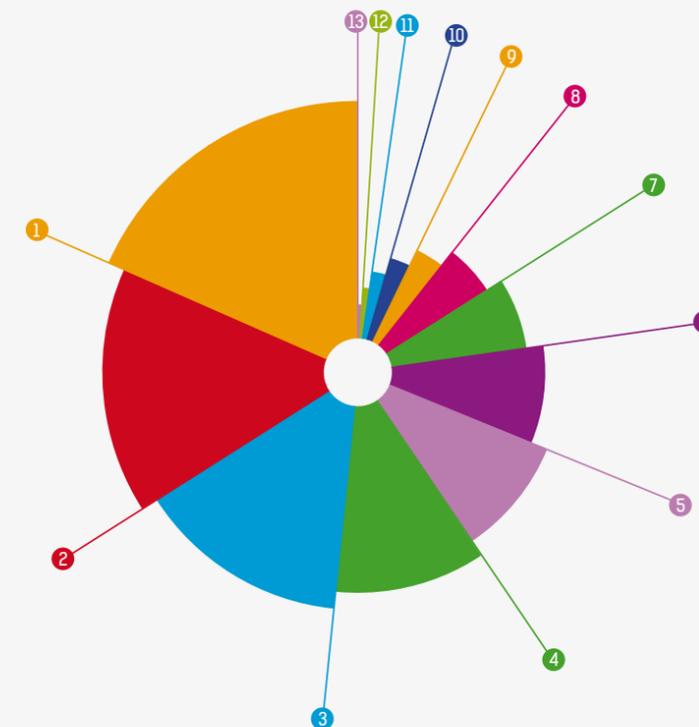
Dont :

- Excédent de fonctionnement capitalisé & solde reporté	42,4 M€
- Opérations financières	10,9 M€
- Subventions	9,2 M€
- Emprunt	8,0 M€
- Aides déléguées à la Pierre	3,0 M€
- FCTVA	2,1 M€
- Autres recettes financières	1,0 M€

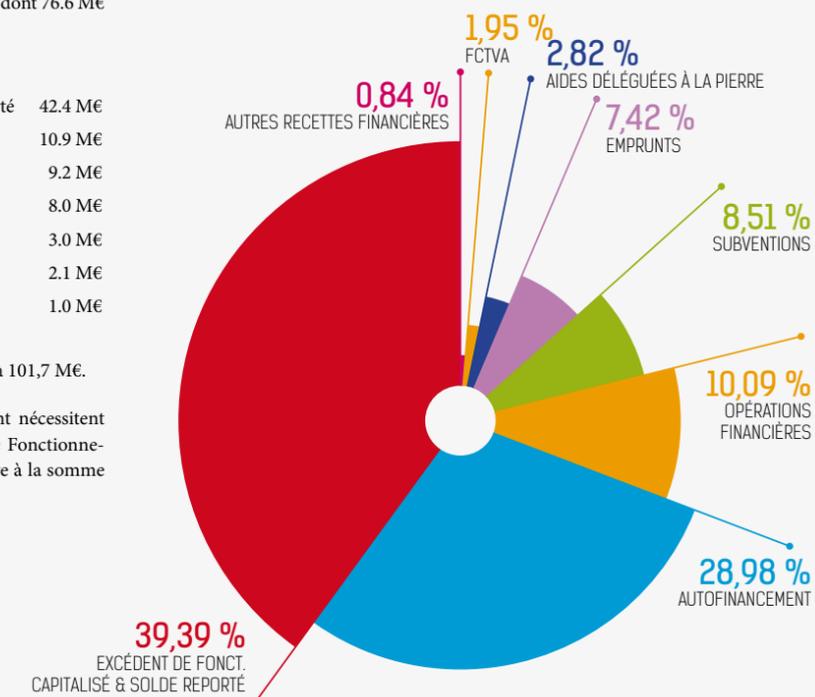
Le montant du capital restant dû au 31.12.2015 s'élève à 101,7 M€.

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessitent un besoin de financement de 31,2 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 48,2 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 12,7 M€.

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

I. FONCTIONNEMENT

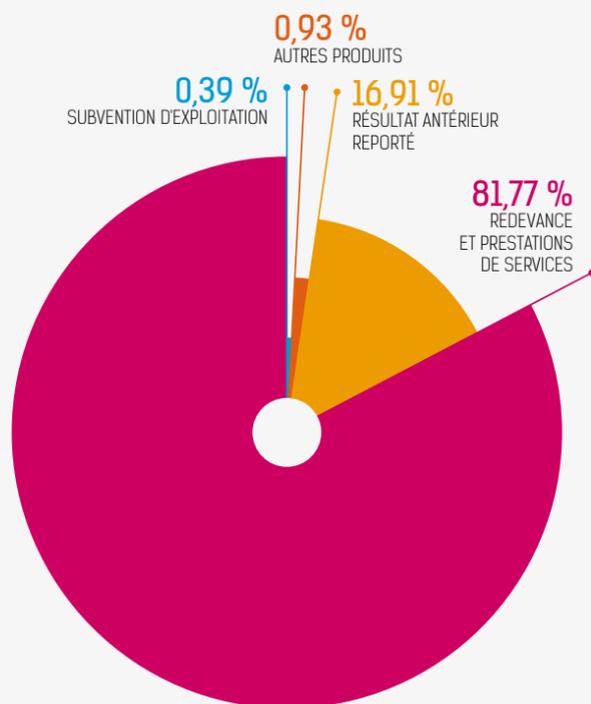
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 22,7 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 22,7 M€ dont 21,5 M€ de recettes réelles et 1,2 M€ de recettes d'ordre.

dont :

- Prestations de services	17,6 M€
dont 15,9 M€ au titre de la redevance d'assainissement. La redevance représente 73,8% de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement.	
- Résultat de l'exercice antérieur	3,6 M€
- Subventions d'exploitation	0,2 M€
- Autres produits	0,1 M€

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



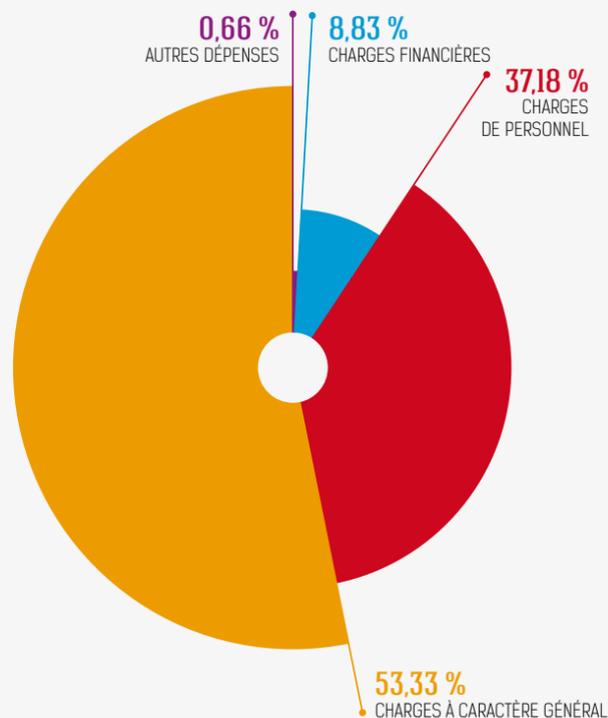
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 15,7 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 15,7 M€ dont 9,0 M€ de dépenses réelles et 6,7 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	4,8 M€
- Dépenses de personnel	3,3 M€
- Charges financières	0,8 M€
- Dépenses diverses	0,1 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un **autofinancement de 13,7 M€**.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



II. INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 16,2 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 16,2 M€ dont 15,0 M€ de dépenses réelles et 1,2 M€ de dépenses d'ordre.

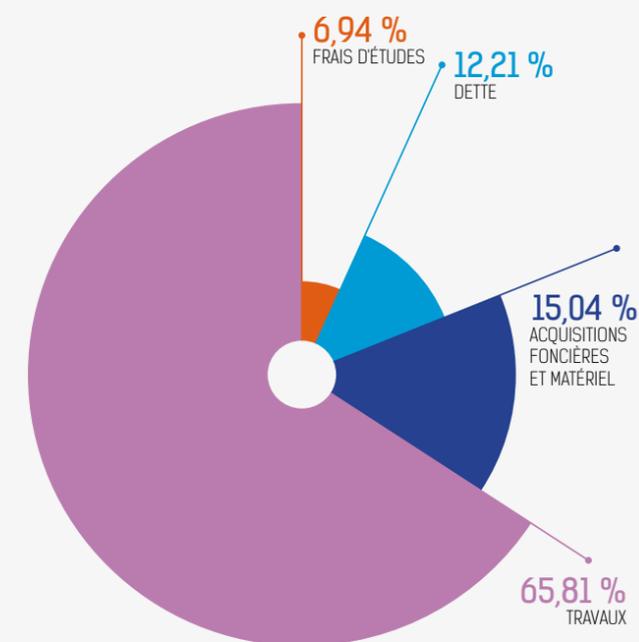
dont :

- Etudes	1,0 M€
- Acquisitions foncières et matériel	2,3 M€
- Travaux	9,9 M€

dont au titre des stations
au titre des réseaux

Dette	1,8 M€
-------	--------

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 13,2 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 13,2 M€ dont 6,5 M€ de recettes réelles et 6,7 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante

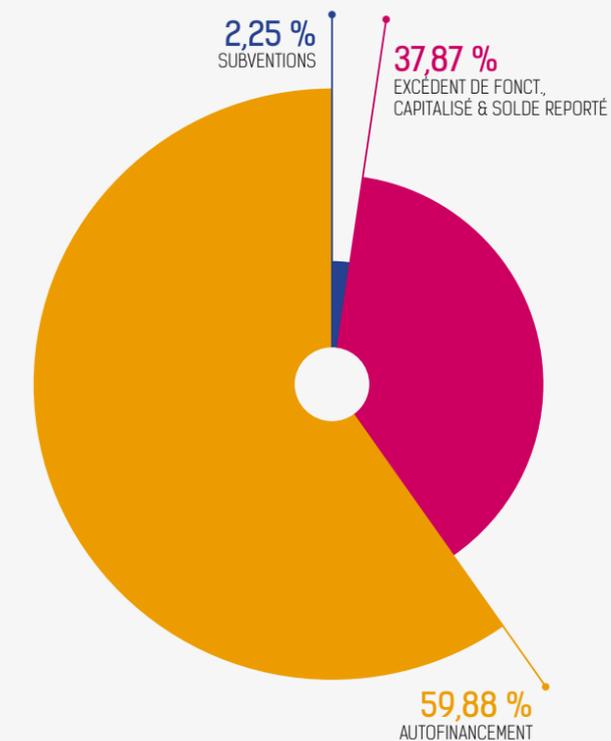
Solde antérieur reporté et Excédent	
- de fonctionnement capitalisé	6,1 M€
- Subventions	0,4 M€

Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2015 s'élève à 18,7 M€ (Baisse de 1,7 M€)

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessitent un besoin de financement de 9,7 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 13,7 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de **4,0 M€**.

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

D'un montant initial de 245 188,43 €, le budget relatif au Service Public de l'Assainissement Non Collectif ne comprend qu'une section de fonctionnement dont la réalisation a été la suivante :

LES DÉPENSES : 186 919,01 €

- Charges à caractère général	6 667,08 €
- Dépenses de personnel	78 914,09 €
- Aides aux particuliers (Subventions Agence de l'Eau)	101 337,84 €

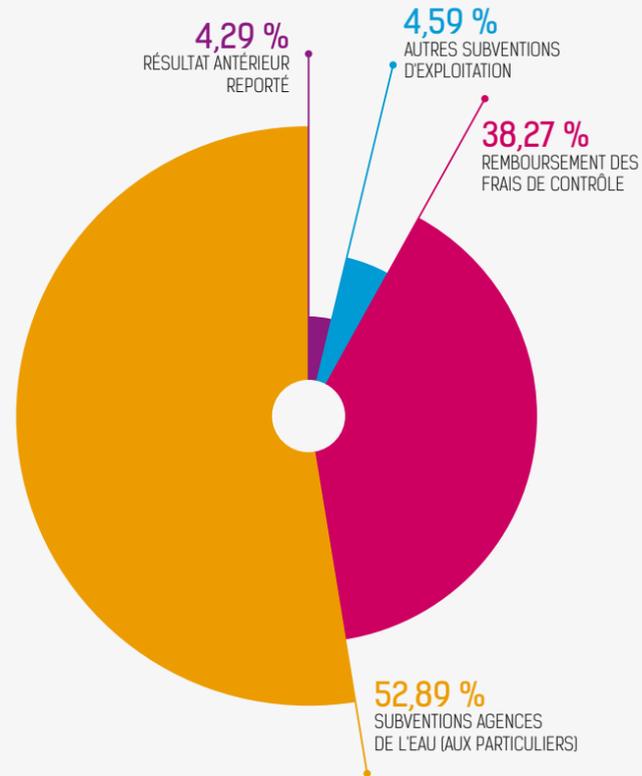
LES RECETTES : 191 593,77 €

- Excédent antérieur reporté	8 138,43 €
- Autres produits – remboursement contrôle	73 318,00 €
- Autres subventions d'exploitation	8 799,50 €
- Subventions Agences de l'Eau (remboursement)	101 337,84 €

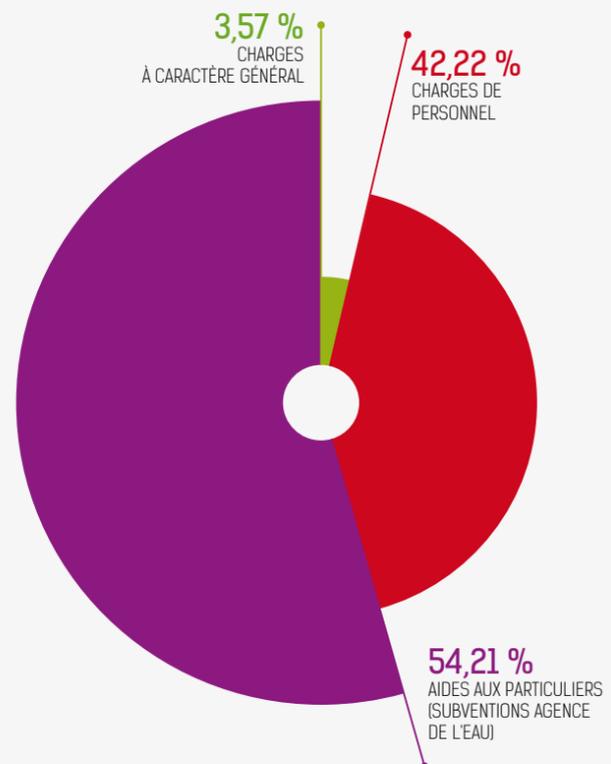
Le résultat définitif cumulé de Fonctionnement s'élève à 4 674,76 €

Le **résultat global** (Collectif et non collectif) net de clôture s'élève à la somme de **3 921 910,16** (soit 3 917 235,40 € Collectif et 4 674,76 € non collectif)

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



BUDGET TRANSPORTS DE VOYAGEURS M43

Le SITCAT a été dissous au 31 décembre 2013. Par arrêté préfectoral en date 16 décembre 2013, l'exercice de la compétence de transports urbains et l'ensemble de l'actif et du passif ont été transférés du SITCAT à la communauté d'agglomération Tour(s)plus à compter du 01.01.2014.

Par délibération en date du 19 décembre 2013, la Communauté d'Agglomération Tour(s)plus a donc décidé la création du budget annexe sans autonomie financière relatif à l'exercice par la communauté d'agglomération de la compétence "transports urbains" et appliquant le plan comptable M43.

I. FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 106,7 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 106,7 M€ dont 101,0 M€ de recettes réelles et 5,7 M€ de recettes d'ordre.

dont :

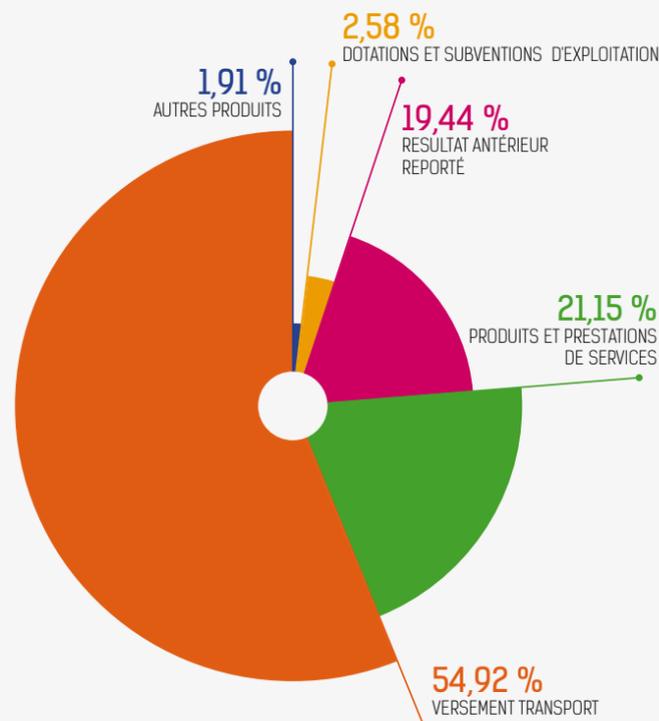
Produits de services reversés par les délégataires	21,4 M€
- 18,5 M€ au titre de la Billettique	
- 1,3 M€ au titre des compensations sociales	
- 0,9 M€ d'autres produits	

Et

- 0,7 M€ issue du solde des recettes de l'exercice antérieur.

Le versement transport	55,5 M€
Dotations et subventions d'exploitation	2,6 M€
Autres produits	1,9 M€
Résultat de l'exercice antérieur	19,6 M€

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



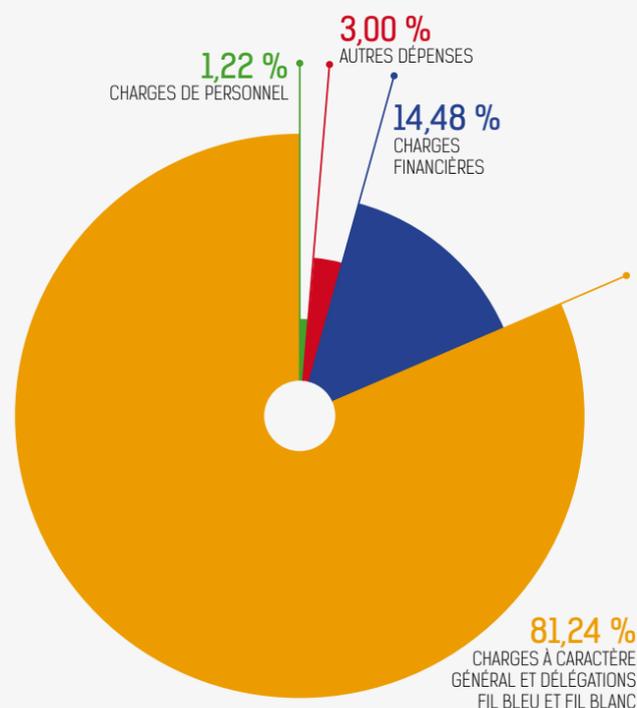
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 96,4 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 96,4 M€ dont 79,0 M€ de dépenses réelles et 17,4 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	64,2 M€
Dont 63,1 M€ au titres des délégations de transport FIL BLEU (60,9 M€) et FIL BLANC (2,2 M€)	
- Dépenses de personnel	1,0 M€
- Charges financières	11,5 M€
- Dépenses diverses	2,3 M€

Le solde des recettes totales et des dépenses totales permet de dégager un **autofinancement de 27,7 M€**.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



II. INVESTISSEMENT

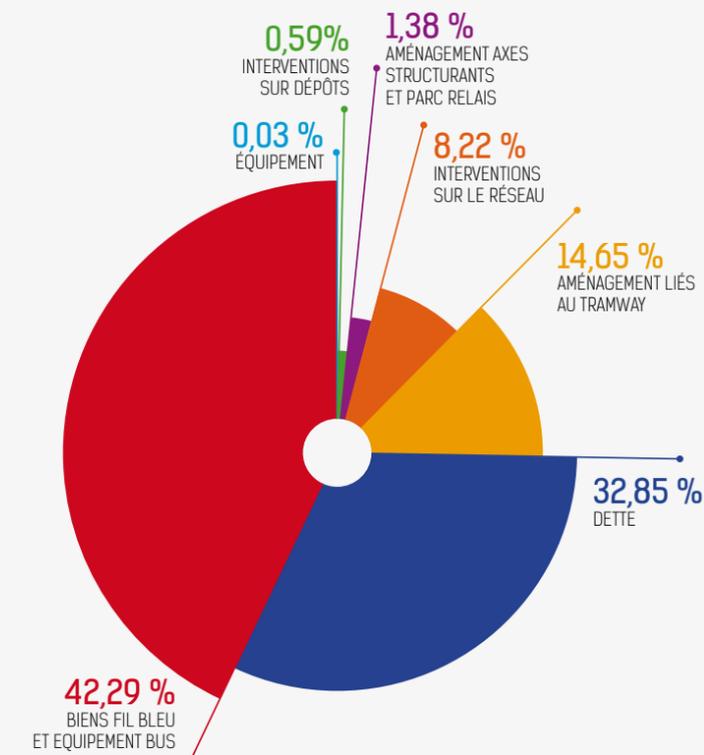
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 39,9 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 39,9 M€ dont 34,2 M€ de dépenses réelles et 5,7 M€ de dépenses d'ordre.

dont

Opérations	25,0 M€
- 0,4 M€ au titre aménagements axes structurants et parcs relais	
- 2,3 M€ au titre des interventions sur le réseau	
- 0,008 M€ au titre des équipements	
- 12,0 M€ au titre des acquisitions de bus	
- 4,2 M€ au titre des aménagements liés au tramway	
- 5,9 M€ au titre des intégrations d'actifs de la construction de la 1 ^{ère} ligne de tramway	
- 0,2 M€ au titre des interventions sur les dépôts et	
Dette	9,3 M€

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 43,9 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 43,9 M€ dont 26,5 M€ de recettes réelles et 17,4 M€ de recettes d'ordre.

Le financement des investissements se répartit de la façon suivante

- Solde antérieur reporté et Excédent de fonctionnement capitalisé	17,4 M€
- Subventions	2,1 M€
- Intégrations d'actifs de la 1 ^{ère} ligne de tramway	6,9 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement a nécessité un besoin de financement de 17,5 M€ sur un solde global de 27,7 M€.

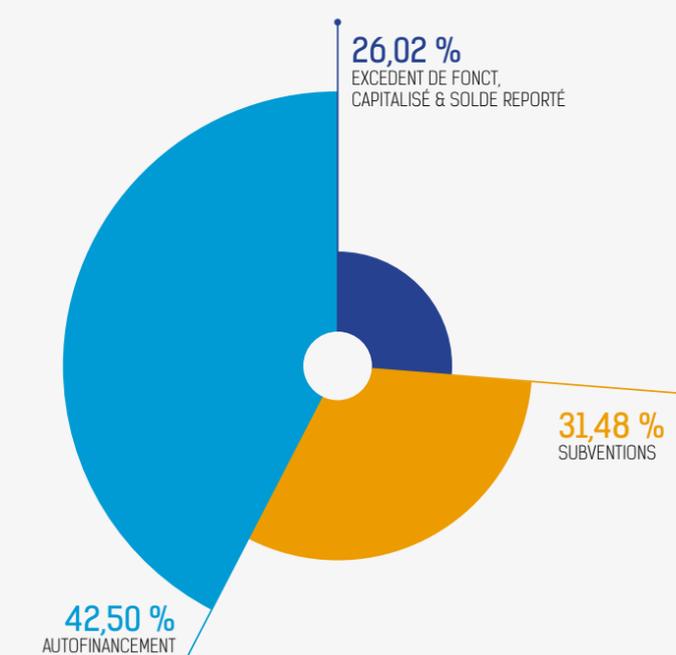
L'intégration d'actif de la construction par maîtrise d'ouvrage déléguée de la 1^{ère} ligne de Tramway se traduit budgétairement par une écriture en recettes d'Investissement prenant en compte le montant TTC et, en parallèle, une écriture en dépenses d'Investissement correspondant au montant HT de cette même somme. Cette opération génère ainsi une recette correspondant au montant de la TVA.

Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2015 s'élève à 283,7 M€

Ainsi, le résultat net de clôture s'élève à la somme de **14,2 M€ dont 10,2 M€ au titre du fonctionnement et 4,0 M€ au titre de l'investissement**.

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



RESSOURCES HUMAINES

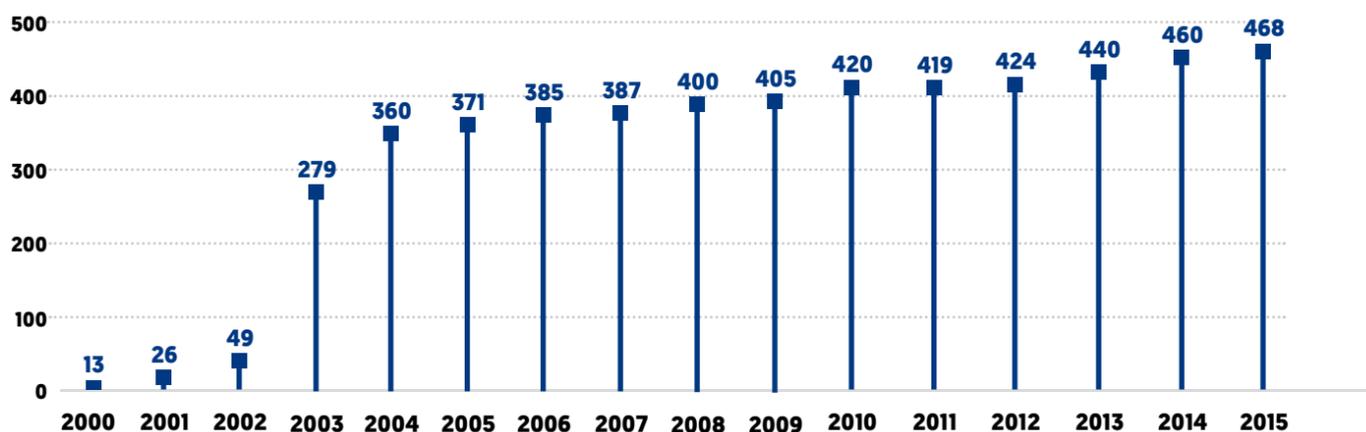
Présentation générale de l'effectif rémunéré figurant au tableau des emplois au 31 décembre 2015

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DEPUIS 2000

L'évolution des effectifs entre 2000 et 2015 est étroitement liée aux différents transferts de compétences intervenus au cours de cette période :

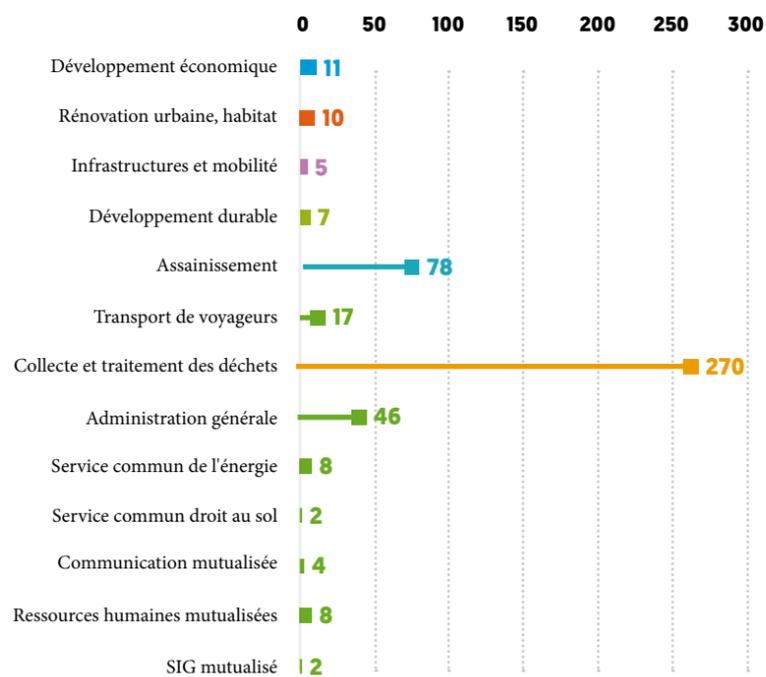
- 1^{er} janvier 2002 : transfert du personnel des services du développement économique,
- 1^{er} janvier 2003 : transfert du personnel des services de collecte des ordures ménagères,
- 1^{er} janvier 2004 : transfert du personnel du service assainissement de la ville de Tours jusqu'alors mis à disposition.
- 1^{er} janvier 2014 : transfert du personnel du SITCAT au titre de la compétence transport de voyageurs.

L'effectif rémunéré de la Communauté d'agglomération Tour(s) plus s'élève à 468 agents au 31/12/2015, soit à la veille du transfert de plein droit à Tour(s) plus de 269 agents des services communs, en application des dispositions de la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) du 27 janvier 2014.



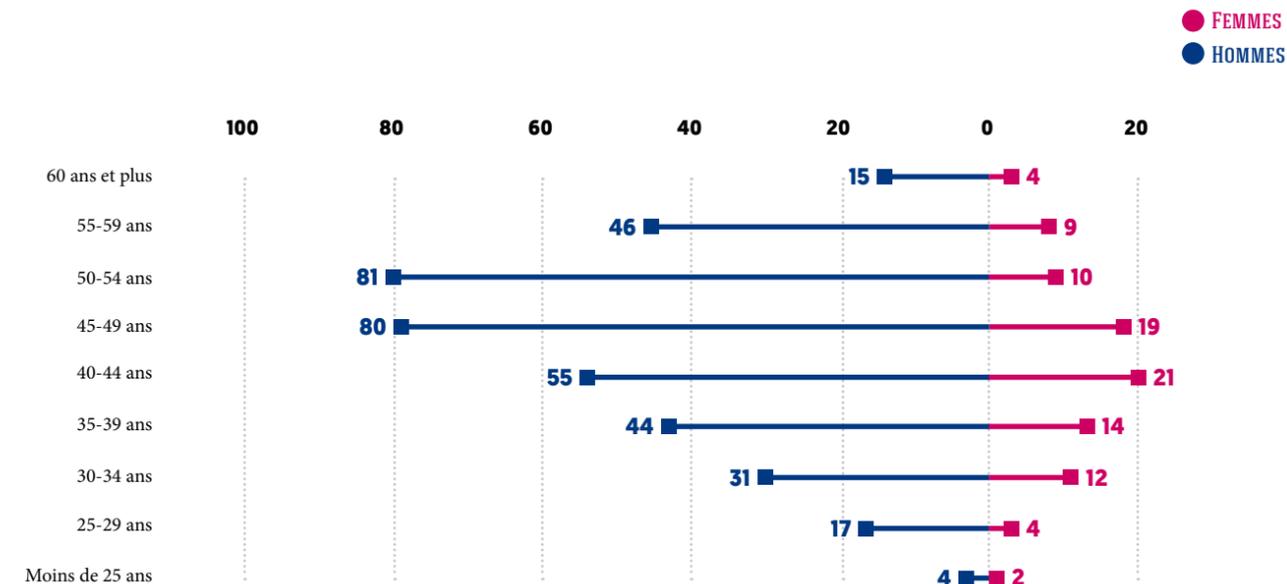
Répartition de l'effectif par compétences au 31/12/2015

La répartition des effectifs dans les différents services a peu évolué par rapport à l'année précédente : le service de la collecte et du traitement des déchets représentant toujours près de 58 % des effectifs communautaires.



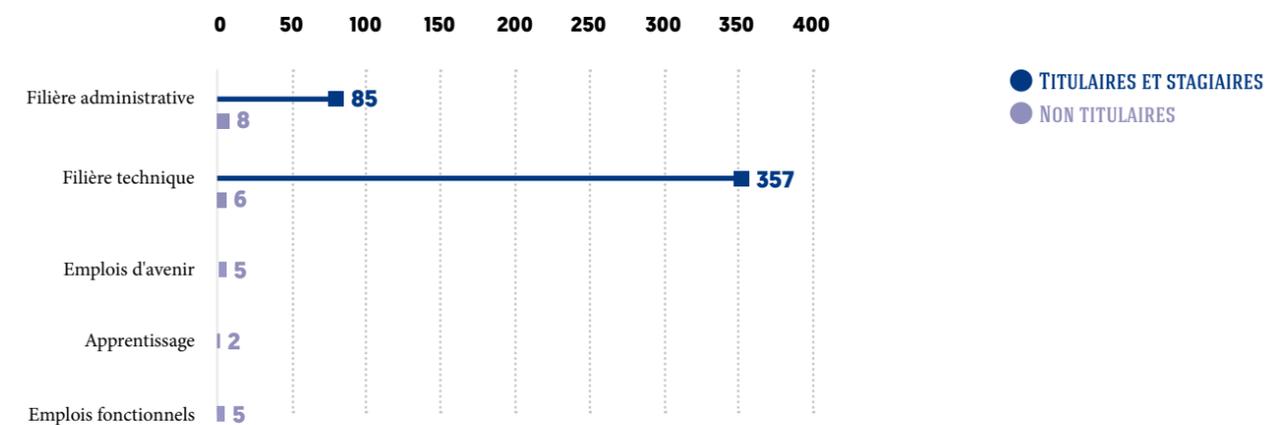
Pyramide des âges au 31/12/2015

L'âge moyen des effectifs s'établit au 31 décembre 2015 à l'âge de 45 ans contre 43,6 ans en 2014.



Répartition de l'effectif par filières au 31/12/2015

L'effectif de la Communauté d'agglomération appartient pour 78 % à la filière technique. La part des agents titulaires et stagiaires s'établit à 94% de l'effectif total.





Ballan-Miré
Berthenay
Chambray-lès-Tours
Chanceaux sur Choisille
Druye
Fondettes
Joué-lès-Tours
La Membrolle-sur-Choisille
La Riche
Luynes
Mettray
Notre-Dame-d'Oé
Parçay-Meslay
Rochechouart
Savonnières
Saint-Avertin
Saint-Cyr-sur-Loire
Saint-Étienne-de-Chigny
Saint-Genouph
Saint-Pierre-des-Corps
Tours
Villandry

WWW.AGGLO-TOURS.FR

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOUR(S)PLUS

60 avenue Marcel Dassault
CS 30651 / 37206 TOURS Cedex 3
Tél. 02 47 80 11 11 / Fax 02 47 80 11 15